TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 096 | 20 PAGES | — SAMEDI 16 JUILLET 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Quinze attentats en Corse en une nuit

LIRE PAGE 20

Le Tchad accuse la Libye d'agression

Tripoli dément être engagé dans des combats au Tibesti

Un conflit du « Sahara oriental »

Evoquée à la dernière conférence des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine, qui vient de se tenir à Libreville, la querelle entre Tripoli et Ndjamena risque de devenir un conflit armé s'il est vrai que des militaires libyens combattent aux côtés des rebelles du Frolinat.

Certes, Tripoli a démenti ces informations qui proviennent de source égyptienne. La tension est très vive entre Le Caire et Tripoli, le président égyptien, qui n'a cessé de renforcer ses liens avec ses voisins soudanais au cours des derniers mois, accusant constamment la Libye de tenter de créer des foyers de subversion au Proche-Orient et en Afrique. M. Husni Moubarak, vice-président égyptien, s'est d'ailleurs rendu cette semaine à Khartoum et à Ndjamena, où, encouragés par le succès de leur dernière intervention au Zaïre, les Egyptiens auraient fait quelques promesses d'aide militaire au général Malloum. Cependant, des conseils de prudence, venus semble-t-il de Paris, où l'on a une longue expérience du guêpier tchadien, auraient, au moins momentanément, découragé les Egyptiens de toute intervention directe.

Quelle que soit l'attitude de Tripoli, jamais le pouvoir central tchadien n'a donné de tels signes de faiblesse. Le dénouement de l'affaire Claustre, en janvier dernier, avait sérieusement porté atteinte au crédit des dirigeants de Ndjamena, restés à l'écart d'une négociation épineuse. En dépit de ses effectifs relativement importants — dix mille hommes, — l'armée tchadienne mène depuis onze ans un combat sans issue dans les immensités désertiques du Tibesti, dont elle ne parvient pas à reprendre totalement le contrôle aux rebelles. Cet échec ne s'explique pas par la seule combativité des guérilleros du Frolinat. Il faut également tenir étroitement compte de l'impopularité du général Malloum, qui a échappé le 13 avril 1976 à un attentat à la grenade et des querelles intestines qui se développent au sein de l'armée tchadienne. La mutinerie du 4 avril dernier, à la suite de laquelle neuf militaires furent exécutés, témoigne de la gravité du malaise de l'armée.

Au drame de la rébellion s'ajoute la menace créée par l'irrédentisme libyen. Depuis quatre années déjà, la Libye occupe un territoire de 114 000 kilomètres carrés, situé à la frontière tchado-libyenne, et dont le centre principal est Aouzou. Le sort de ce territoire, qui appartient « au nord du Tchad », selon les dirigeants de Ndjamena, « au sud de la Libye », selon les dirigeants de Tripoli, n'a pas encore été réglé, en dépit des appels lancés par le Tchad à l'O.U.A. En effet, les dirigeants de l'Organisation panafricaine connaissent le caractère inextricable des différends d'ordre frontalier qui opposent certains Etats membres les uns aux autres. C'est pourquoi, évitant de se prononcer de façon précise, ils se contentent de se retrancher derrière le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, formellement stipulé dans la charte de l'O.U.A. Cette attitude est d'autant moins justifiée qu'au Sahara occidental l'héritage colonial espagnol a été, au mépris de la charte de l'O.U.A., arbitrairement partagé entre la Mauritanie et le Maroc.

L'intérêt que le colonel Kadhafi porte aux questions africaines n'exclut pas un règlement négocié du différend frontalier avec Ndjamena. En effet, un contentieux analogue oppose la Libye au Niger et à l'Algérie. On voit mal le chef de l'Etat libyen, qui souhaite se poser en médiateur dans une affaire aussi épineuse que la guerre d'Erythrée, s'engager dans une lutte armée avec le Tchad, puis avec deux autres de ses voisins, afin de « récupérer » des territoires, même s'ils recèlent des richesses minières.

Le différend frontalier entre Tripoli, qui occupe une bande de territoire au nord du Tchad, et N'Djamena aurait pris un tour d'affrontement armé selon diverses informations diffusées notamment au Caire par le journal Al Ahram *et à Tunis dans des « milieux diplomatiques » cités par l'A.F.P. Toutefois, un porte-parole officiel libyen a démenti, ce vendredi matin 15 juillet, que les troupes du colonel Kadhafi soient engagées dans des opérations militaires dans le pays voisin.*

Selon *Al Ahram*, citant un porte-parole du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), les rebelles toubous du Tibesti, appuyés par un « *contingent libyen de quatre mille hommes* », se seraient emparés de la localité de Bardaï, qu'ils assiégeaient depuis le 23 juin. Le quotidien cairote croit savoir que la Libye se prépare à mettre en place un « Etat toubou » et à lui accorder un soutien important. Selon le porte-parole de Tripoli, il s'agit « *d'une pure invention et d'une insulte à la vérité d'organes d'information égyptiens qui n'en sont pas à leurs premières armes dans le mensonge* ».

A N'Djamena, des milliers de manifestants ont proclamé jeudi leur soutien au régime. S'adressant à la foule, le général Malloum, chef de l'Etat, a déclaré, selon l'A.F.P., que « *les visées expansionnistes de la Libye ne s'arrêtent pas à Aouzou* » (principale oasis de la zone occupée) et que « *les violentes agressions perpétrées contre Bardaï, Ounianga-Kebir et Zouar prouvent les ambitions de Tripoli* ».

(Voir page 3.)

Crise aux Pays-Bas

M. Joop den Uyl renonce à former le gouvernement

M. Joop den Uyl, premier ministre démissionnaire, a renoncé à former le nouveau gouvernement néerlandais. La reine l'a déchargé de sa mission. Il était en désaccord avec les démocrates-chrétiens, les partenaires principaux de la coalition qu'il voulait reconstituer, sur les modalités de la participation des salariés aux bénéfices des entreprises.

A l'issue des élections du 25 mai, le parti socialiste que M. Joop den Uyl dirige avait enlevé 53 sièges sur 150. La reine n'avait pas d'autre choix que de le désigner comme « formateur ». M. Joop den Uyl souhaitait prolonger la coalition avec les chrétiens-démocrates, qui avaient 49 sièges. Les libéraux de l'opposition avaient également approuvé son choix par la souveraine. M. den Uyl se vit confier, le 1er juin, la mission de former le nouveau cabinet.

Une péripétie prévisible

Deux éléments semblent l'avoir amené à renoncer, malgré plusieurs semaines de tractations. D'une part, la discorde chez les démocrates-chrétiens : ils se durcissent sur le choix du chef du groupe parlementaire ; la désignation de ce leader entraînant des mutations à différents postes de responsabilité. D'autre part, le refus des catholiques de lier l'introduction de la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, aux mesures de blocage des salaires pendant deux ans pour lutter contre l'inflation.

Aucun compromis n'a été trouvé à cet égard. M. den Uyl a donc remis sa démission. On s'attend que la reine nomme à présent une personnalité chargée d'explorer les chances d'un nouveau « formateur ». Selon toute vraisemblance, il ne s'agit que d'une péripétie, prévisible dès le lendemain des élections. Malgré leur spectaculaire avance (un gain de dix sièges), les socialistes restaient cependant minoritaires et devaient, en tout état de cause, compter avec des partenaires éventuels, prêts à vendre chèrement leur appui.

Or les démocrates-chrétiens renâclaient devant les mesures économiques et sociales annoncées par M. den Uyl, qui, outre, la participation aux bénéfices, envisageait aussi une réforme foncière, un contrôle des investissements, une extension des pouvoirs des conseils ouvriers. En outre, la légalisation de l'avortement demeurait un sujet de discorde entre M. den Uyl et M. Van Agt, leader des démocrates-chrétiens.

La cohésion de la formation démocrate-chrétienne résultant de l'union de partis d'orientation politique diverse, est trop récente pour qu'il ne soit pas nécessaire de la renforcer par une attitude d'opposition. Sans doute, le souci de faire montrer les enchères n'est-il pas étranger à la rupture avec M. den Uyl.

Dans notre prochain numéro un supplément de treize pages

L'IRAK DE LA RÉVOLUTION AU DÉVELOPPEMENT

Redressement du dollar

La baisse concertée des taux d'intérêt en R.F.A. et en Suisse a donné un coup d'arrêt au fléchissement de la devise américaine

Le dollar s'est redressé vendredi sur tous les marchés des changes à la suite de la réduction des taux d'intérêt décidée par les banques centrales d'Allemagne fédérale et de Suisse, le jeudi 14 juillet.

Le cours de la monnaie américaine est remonté à 2,29 DM à Francfort, après avoir touché jeudi son plus bas niveau historique (2,2750 DM) et s'inscrivait à 4,8650 F environ sur la place de Paris, contre 4 8550 F mercredi 13 juillet. L'action concertée des deux banques centrales européennes a donné un coup de frein à la baisse du dollar, mais les milieux financiers restent sceptiques sur l'efficacité de ces mesures à moyen terme.

Jeudi 14 juillet dans l'après-midi, le conseil central de la Bundesbank a décidé d'abaisser d'un demi-point le taux des avances sur titres consécutives aux banques (Lombard), ramené à 4 % contre 4,5 % depuis l'automne 1975. En même temps, la Banque nationale suisse réduisait de 1/2 % son taux d'escompte, désormais fixé à 1 1/2 % contre 2 % depuis le 8 juin 1976. Cette réduction, précisait un communiqué émanant des autorités monétaires helvétiques, « *décidée en corrélation avec des mesures analogues prises à l'étranger, est motivée avant tout par des considérations de cours de change, étant donnée la faiblesse généralisée du dollar et l'appréciation du franc suisse* ». De son côté, M. Otmar Emminger, président de la Bundesbank, expliquait que ces mesures « *devraient ramener le calme sur le marché des changes en freinant la hausse du deutschemark* ».

Effectivement, sitôt connues les décisions des deux banques centrales, le dollar se raffermissait assez sensiblement à la veille du week-end : à Francfort, comme on l'a indiqué plus haut, il s'établissait un peu au-dessus de 2,29 DM contre 2,2750 DM mercredi, remontait à Zurich à 2,42 FS après 2,40 FS le même jour et, à Tokyo, retrouvait le cours de 265 yens contre 264 yens. A Paris, sa hausse était moins importante (1 centime seulement à 4,8650 F, ce qui traduit un léger redressement du franc par rapport au deutschemark, revenu à 2,1230 F contre 2,1340 F mercredi record historique).

Les milieux financiers internationaux, tout en reconnaissant qu'un coup de frein a été donné à la baisse du dollar, se montrent sceptiques sur les chances d'un redressement durable de cette devise. Ils rappellent que la revalorisation des monnaies fortes (deutschemark, franc suisse, yen, florin) est réclamée avec insistance par les responsables américains depuis le début de l'année. Un tel phénomène, qui devrait « rééquilibrer les échanges mondiaux » (et surtout réduire le déficit croissant de la balance commerciale des Etats-Unis), se traduit obligatoirement par une baisse du dollar. Or, suivant les déclarations d'uen « haute personnalité officielle » de l'autre côté de l'Atlantique, le yen, le deutschemark et le franc suisse ne se sont revalorisés que de 3 % par rapport au dollar depuis quinze jours, le dollar ne cédant que 1 % par rapport à l'ensemble des monnaies : ce n'est qu'un « *modeste réajustement* ». Dans ces conditions, « *les Etats-Unis n'interviendront pas dans les circonstances actuelles pour soutenir le dollar sur les marchés des changes* ».

Si les banques centrales d'Allemagne fédérale et de Suisse, qui n'ont pas levé le petit doigt depuis quinze jours, viennent de s'en charger, c'est sans doute pour freiner la spéculation sur leurs monnaies et éviter un afflux de capitaux trop massif en réduisant les rémunérations offertes à ces capitaux. Elles peuvent estimer, peut-être, que le dollar a suffisamment baissé ces jours-ci et qu'une pause est nécessaire. Pour consolider cette pause, il faudrait que les taux d'intérêt aux Etats-Unis remontent. Ce n'est pas sûr, en dépit du gonflement de la masse monétaire aux Etats-Unis : le souci de ne pas casser une reprise économique que l'on sait désormais menacée peut l'emporter sur toute autre considération, et, de toute façon, les Américains ne soutiennent pour ainsi dire jamais leur monnaie. Aux autres de s'y employer s'ils le jugent bon. C'est ce qui vient d'être fait. Mais timidement et pour combien de temps ?

FRANÇOIS RENARD.

AU JOUR LE JOUR

TRAVAIL MANUEL

Selon les commentateurs, le nombre de poignées de main que M. Valéry Giscard d'Estaing a données le 14 juillet varie de dix mille à quinze mille. La quantité d'électeurs ainsi gagnée à son allégeance n'est pas négligeable, mais elle est minime.

Du point de vue énergétique, cependant, la performance n'est pas sans intérêt : l'énergie fournie pendant cette journée par le président peut être évaluée à quelque 1 200 joules : la voilà bien la revalorisation du travail manuel !

Regarder la France au fond des yeux, c'est bien. La saisir à pleines mains, c'est mieux.

ROBERT ESCARPIT.

Découverte de la Corée du Nord

Des représentants des Etats-Unis et de la Corée du Nord à la commission militaire d'armistice se rencontreront samedi 16 juillet à Panmunjom, siège de cette commission dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, pour discuter de l'affaire de l'hélicoptère de l'armée américaine abattu jeudi au nord du 38e parallèle.

Les circonstances exactes de l'incident demeurent mal établies, mais la tendance semble être à l'apaisement. Un porte-parole de l'armée américaine a démenti, vendredi à Séoul, les informations selon lesquelles les forces américaines en Corée du Sud avaient été placées en état d'alerte. Le gouvernement sud-coréen n'a fait aucun commentaire. A l'ambassade de Corée du Sud en France, on considère que l'affaire concerne seulement la Corée du Nord et les Etats-Unis, et que ceux-ci ont reconnu implicitement que leurs troupes avaient une part de responsabilité dans les événements.

Dans un commentaire d'un ton modéré, diffusé vendredi, l'agence nord-coréenne de presse estime que « cet incident malheureux est entièrement dû aux erreurs du personnel américain » et que « les Etats-Unis devraient prendre des mesures appropriées pour que la chose ne se reproduise plus ».

André Fontaine, qui revient de Corée du Nord, commence ci-dessous une série de cinq articles sous la forme d'un carnet de voyage.

I. — Le pays du perpétuel sourire

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Vendredi. — La sérénité du paysage sied à ce qui se veut celui du « matin calme ». Les piles d'un pont, dont le tablier a disparu, à quelques dizaines de mètres de celui qu'emprunte la voie ferrée pour franchir le fleuve large de près d'un kilomètre, sont seules à rappeler que le Yalou marquait la limite de ce « sanctuaire » chinois dont Mac Arthur voulait, il y a un quart de siècle, liquider l'impunité à coups de bombes atomiques ; ce qui lui valut d'être destitué par Truman.

Le Yalou, que les Coréens appellent Amnok, sépare toujours deux Républiques également populaires et socialistes. On ne le traverse pas pour autant comme la Manche ou le Rhin. Le « train international » qui relie deux fois par semaine Pékin à Pyongyang, et auquel on rajoute, à Chang-Chen — l'ancienne Moukden, — trois wagons venus de Moscou, stationne une heure et demie du côté chinois de la frontière et autant de l'autre côté avant de reprendre son élan.

Une motrice électrique a remplacé la locomotive Diesel chinoise. Ce n'est pas le seul changement que l'on puisse constater : les villages au long des sages rizières et des collines verdoyantes sont beaucoup plus soignés : ils enserrent dans une même clôture de jolies maisons basses presque toutes semblables, avec leurs toits de tuiles aux arêtes recourbées. Les agglomérations présentent d'impressionnants alignements de bâtiments neufs dans le style H.L.M. La vareuse au col boutonné des Chinois cède le plus souvent la place à la cravate, et l'on ne voit pratiquement plus de femmes en pantalon. Beaucoup portent la robe nationale, composée d'une longue jupe de couleur vive attachée sur la poitrine par un gros nœud à longs rubans et complétée par un court corsage ; d'autres de petites robes de coton à fleurs ou des jupes bien sages. Les vélos, que l'on compte par millions en Chine, sont pour ainsi dire presque absents. Il n'y pas non plus de ces adorables charrettes à enfants qu'on voit en Chine : tous les bébés sont portés sur le dos par leur maman.

Les portrait, bien entendu, ne sont pas les mêmes. A la gigantesque statue de Mao, qui domine la ville-frontière chinoise d'Antung, répond, à Sinydjou, du côté coréen, une statue de dimensions égales de Kim Il Sung, « *Grand Leader, secrétaire général du comité central du parti du travail de Corée et président de la République populaire et démocratique de Corée* », pour reprendre le vocabulaire officiel. A chaque pas, désormais, nous verrons son effigie, et nous n'en verrons pas d'autre. Alors qu'en Chine les portraits de Hua Kuo-feng accompagnent de plus en plus souvent ceux de Mao, et qu'il leur arrive fréquemment de faire face au quatuor Marx-Engels-Lénine-Staline, nous n'aurons rencontré, en dix jours de Corée, qu'un seul portrait de Marx et un de Lénine, alors que Kim Il Sung est véritablement omniprésent.

Partout, aussi, s'étalent les slogans, dont certains inscrits en grosses lettres découpées, sur le flanc des collines. Souvent, ils figurent sur des panneaux verticaux plongeant dans une énorme corbeille de fleurs artificielles.

Un tableau idyllique

Des fleurs, il y en a beaucoup, et notamment sur le quai de la gare de Pyongyang, dans les bras des dizaines de pionniers en foulard rouge et de jeunes beautés en costume national venus attendre les délégations dont le train est toujours chargé. Pas un sourire ne manque à ce tableau idyllique. Les Bolcheviks de jadis, à commencer par Staline, « l'homme d'acier », se complaisaient dans l'exaltation du héros dur, dont les traits virils se retrouvaient sur des milliers d'affiches et de monuments.

(Lire la suite page 3.)

« NADIA » A AVIGNON

Les victimes oubliées

« Nadia », première pièce de Bernard Cuau, professeur à Paris-VII, auteur de « la Politique et la Folie » et de « l'Affaire Mirval », a ouvert jeudi 14 juillet, à Avignon, le septième cycle de Théâtre Ouvert, en collaboration avec France-Culture, dans la formule des « mises en espace » : sans décors ni costumes, un moment du travail d'un metteur en scène avec des comédiens, sur un texte inédit.

Nadia est le prénom d'une fille à qui Josefa Slanska a donné le jour dans un hôpital de Moscou, le 16 juillet 1943, quelques jours après que les soldats soviétiques eurent libéré Koursk.

Josefa Slanska est tchèque ; elle vit aujourd'hui dans son pays ; elle a soixante-quatre ans ; elle s'était inscrite au parti communiste tchécoslovaque dès que le parti fut constitué — elle avait vingt ans. Elle n'a pas été exclue du parti, elle ne l'a pas quitté non plus.

Dans les manifestations d'étudiants, à Prague, en 1929, Josefa, qui avait seize ans, rencontra Rudolf Slanski, un leader des jeunesses progressistes. Elle allait désormais partager sa vie, qui fut très vite difficile, car après la formation du parti communiste, Slanski fut poursuivi par la police.

En 1935, Slanski est élu député. Ses qualités de réflexion et d'action sont évidentes. En 1938, après Munich, Slanski part pour Moscou. Gottwald a en effet besoin de lui pour travailler à la direction du parti communiste tchécoslovaque en exil. Josefa Slanska accompagne bien sûr son mari. Ils emmènent leur petit garçon qui a trois ans.

Slanski prendra part à la défense de Moscou, organisera la mobilisation des unités tchécoslovaques intégrées dans l'armée rouge, puis celle des groupes de partisans luttant sur place contre les armées de Hitler. A partir d'octobre 1944, Slanski dirige lui-même la guerre des partisans. En mars 1945, il devient secrétaire général du parti communiste tchèque, Gottwald étant président de la République.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 13.)

AMÉRIQUES

GUATEMALA — L'armée s'éloigne de l'oligarchie foncière

L'attention a été récemment attirée sur le Guatemala, dont les dirigeants laissaient planer une menace d'invasion militaire sur Belize (l'ancien Honduras britannique). Le territoire, malgré un statut d'autonomie interne accordé en 1964, dépend en effet toujours, juridiquement, du Royaume-Uni et le Guatemala le revendique.

La tension a beaucoup diminué dans la région et M. Ted Rowlands, ministre d'Etat au Foreign Office, se rendra du 19 au 21 juillet au Guatemala pour poursuivre les négociations anglo-guatémaltèques sur l'avenir de Belize commencées les 6 et 7 juillet à Washington.

Notre envoyé spécial décrit la situation actuelle au Guatemala, où une partie de l'armée aspire à ne plus être seulement le garant du pouvoir de l'oligarchie foncière.

De notre envoyé spécial

Ciudad-Guatemala. — Il dénonce l'Organisation des Nations unies, *« dominée par les communistes »*, dont presque tous les membres sont favorables à l'indépendance de Belize — l'ex-Honduras britannique — considéré au Guatemala comme partie intégrante du territoire national. Il refuse aux Bélizéens, *« des descendants d'esclaves importés d'Afrique »*, le droit à l'autodétermination. Il s'insurge contre les Etats-Unis, *coupables, à son gré, de flirter avec le* régime de M. Fidel Castro. Il fustige le général Omar Torrijos, l'homme fort de Panama, *« un alcoolique invétéré, porté de surcroît sur la drogue »*, qu'il accuse de s'immiscer dans les affaires guatémaltèques. Il vitupère l'Eglise, *« infiltrée par des éléments marxistes »*... Pour M. Mario Sandoval, vice-président de la République du Guatemala, la politique semble n'être qu'un jeu de massacre. Au figuré et — beaucoup de ses compatriotes en sont à peu près convaincus — au sens propre.

« El Mico » (le singe), comme ils l'ont surnommé, n'est pas seulement le principal dirigeant du Mouvement de libération national (M.L.N.) le parti des propriétaires terriens, grands et petits, qui, en 1974, a porté à la présidence le général Kjell Laugerud, et, auparavant, en 1970, le colonel Carlos Arana Osorio. Il est aussi, et surtout, le chef d'une petite armée *qui fait, depuis plus de vingt ans,* la loi dans le pays, avec l'accord des chefs militaires, et parfois contre leur avis.

Formé en 1954 pour renverser le gouvernement progressiste du colonel *Jacobo Arbenz* et mettre un terme à la réforme agraire, le M.L.N. servit, à partir de 1966, de force d'appoint à l'armée engagée contre les guérilleros dans les montagnes d'Izabal et de Zacapa, à l'ouest du pays. Des milliers de paysans furent massacrés. Mais la déroute des insurgés ne marqua pas la fin du combat. Le Mouvement étendit les opérations au pays tout entier, et à tous ses adversaires politiques. Dix, quinze, vingt mille morts ? Il est difficile d'évaluer le nombre des victimes de ces bandes opérant sous divers sigles : Mano (la main), Noa, Codeg, Ojo por Ojo (œil pour œil)...

Tous les moyens sont bons contre les guérilleros

Dans sa villa, coquette et fortifiée, de Ciudad-Guatemala, gardée comme aucun ministère ne l'est, M. Sandoval assume ses *responsabilités* avec une franchise qui est à la mesure de son immunité : *« Tous les moyens sont bons pour combattre les guérilleros »*, dit-il en caressant les boucles blanches d'un caniche nain. *« J'oserais même dire,* ajoute-t-il dans un chuchotement, *qu'il faut se montrer plus cruels qu'eux. »*

Enlèvements, tortures, mutilations, assassinats, exécutions massives : toutes les méthodes mises au point au Guatemala, avec la coopération de l'armée américaine, ont été, par la suite, reprises et perfectionnées dans d'autres pays du continent. *« En Amérique du Sud, les militaires ont compris*, dit encore M. Sandoval : *un général uruguayen, M. Queirolo, a d'ailleurs bien voulu reconnaître devant moi que les forces armées de son pays s'étaient largement inspirées de l'exemple guatémaltèque. »*

L'armée, de son côté, entretient *des rapports pour le moins ambigus* avec le M.L.N., qui l'a souvent entraînée plus loin que les chefs militaires ne l'auraient souhaité. Le colonel Arana Osorio, responsable de la lutte contre la guérilla, dont les méthodes ne furent guère moins expéditives et cruelles que celles du Mouvement, a lui-même tenté d'en freiner les excès. Le général Laugerud, pour sa part, a amorcé un rapprochement avec le parti démocrate chrétien — la première *formation politique du pays, le Front* révolutionnaire unifié (FUR), sociaux-démocrates — fortement implantés dans la capitale, et d'autres groupements, afin de réduire l'influence du M.L.N. sur le gouvernement. Mais il est loin d'y être parvenu. En tout cas, il n'a pas osé désarmer le Mouvement. Et, à l'approche de l'élection présidentielle prévue en 1978, les dirigeants de l'opposition redoutent *« une nouvelle vague de violence »*.

Une façon de parler illustre l'état des esprits accoutumés désormais à ce qui est, de fait, une guerre civile permanente. *« Il y a eu un assassinat toutes les dix heures »*, dit un journaliste qui, *« par curiosité »*, a voulu dresser, sur la base des seuls communiqués de police consignés dans la presse, le bilan de la violence en 1976, une année pourtant réputée *« calme »* : huit cent vingt-six morts, hommes, femmes, vieillards, enfants. Et, de l'avis *général, on est encore loin du* compte. Sans doute faut-il faire la part des crimes de droit commun. Mais comment faire la distinction, dans un pays livré au gangstérisme, où tous les conflits politiques, sociaux, économiques, voire personnels, se règlent par les armes ? On cite comme un « accident » l'affaire de M. Jorge Kong ce puissant homme d'affaires, qui a été inculpé d'homicide et arrêté pour une vétille : il avait déchargé son *revolver sur trois jeunes gens de* bonne famille...

La presse, qui jouit pourtant d'une certaine liberté, n'enquête pas davantage que la police. La justice n'intervient qu'exceptionnellement. Il n'y a *pas, dit-on, de prisonniers politiques* au Guatemala.

Près de la moitié des victimes de la violence — les statistiques l'attestent — sont des paysans. Un quart d'entre elles sont des ouvriers et des *« marginaux »* des bidonvilles. Mais personne ne se considère à l'abri des mauvais coups, et rares sont ceux sortant sans un revolver. *« On peut ainsi éviter d'être achevé à courte distance »*, explique, non sans un brin d'humour, un jeune professeur d'université. Le nombre de ses gardes du corps donne la mesure de l'influence politique ou de la fortune d'un personnage.

« Je ne dors pas chez moi. » Secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs (C.N.T.), M. Miguel Angel Albizurez sait que sa vie est menacée. Successivement maçon, vendeur de journaux, *de billets de loterie*, puis employé de pharmacie, il a ensuite travaillé dans une fabrique de cosmétiques, où il a organisé le premier syndicat. Cela suffirait sans doute à le condamner au chômage, s'il ne s'était, de surcroît, consacré au syndicalisme. *« Former un syndicat au Guatemala*, explique-t-il, *est une tâche nécessairement clandestine : il faut d'abord convaincre des travailleurs apeurés et réticents de s'unir pour formuler leurs revendications ; attendre ensuite que le ministre du travail leur concède la personnalité juridique. Cela prend parfois de longs mois. Pendant ce temps, les patrons manœuvrent pour tuer l'organisation dans l'œuf. Presque toujours, ils font en dernier recours appel à la police ou à leurs propres groupes de choc. »*

L'aspiration à la démocratie

Dans les campagnes, où vivent les deux tiers de la population, les conditions sont encore plus dures. Des paysans du département de Quezaltenango attendent depuis bientôt sept ans que le gouvernement veuille bien reconnaître la ligue qu'ils ont formée. Les coopératives, qui se développent pourtant, sous l'impulsion des autorités, sont en butte aux attaques des propriétaires. Ceux-ci n'hésitent pas, non plus, à user de la force. Las de tant de violence, le peuple aspire à la paix dans le respect des lois.

C'est l'opinion, en tout cas, de *M. René de Léon Schlotter, chef du* parti démocrate-chrétien, la seule formation politique qui jouisse d'une certaine audience parmi les indigènes, majoritaires dans le pays. *« La démocratie*, dit-il, *n'est pas ici un concept dénué de contenu : c'est une aspiration populaire. »* Pour rétablir l'état de droit *« il faut*, explique-t-il, *désarmer les extrémistes ; mais, afin de contenir les débordements du M.L.N. et de l'oligarchie terrienne, il est nécessaire de conquérir une part au moins du pouvoir, avec l'appui d'une fraction respectable de l'armée »*.

Voilà un programme modeste, qui implique pourtant de lourdes concessions. Car il ne suffit pas, au Guatemala, de gagner les élections pour accéder au gouvernement. On a pu le constater en 1974 : arrivé en tête, le général Efrain Rios Montt, candidat des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates du FUR, a été *battu au cours... des opérations de* dépouillement des voix. Les chefs militaires, véritables arbitres des élections, n'étaient pas tous disposés à truquer les résultats. Mais le M.L.N. a trouvé les moyens, financiers surtout, *pour calmer les remords des* plus légalistes et faciliter l'accès à la présidence du général Laugerud.

A l'approche des élections de 1978, les démocrates-chrétiens ont déjà choisi leur candidat : un militaire, bien sûr, qui semble compter sur de solides appuis parmi les grands électeurs de l'armée. Le général Ricardo Peralta Mendez fera-t-il mieux que son prédécesseur ? Il en est convaincu. *« Si la D.C. n'a pu accéder au gouvernement en 1974, c'est*, nous a-t-il expliqué..., *parce qu'elle avait proposé des changements trop brusques et, de ce fait, inspiré de trop vives craintes aux nantis. »* Le général a déjà révisé un programme que le parti démocrate-chrétien se prépare encore à mettre à jour.

A l'entendre, aucune réforme agraire ou fiscale, n'est plus nécessaire au Guatemala, où les disparités sociales restent pourtant énormes. *« La terre ne manque pas ici : il s'agit avant tout d'améliorer les rendements et d'accélérer la colonisation des départements d'Alta-Verapaz et du Peten, la partie septentrionale du pays. »* Pourquoi, danas ces conditions, l'oligarchie foncière s'oppose-t-elle encore aux démocrates-chrétiens ?

Le M.L.N. n'entend pas céder la place sans lutter, par tous les moyens. Certes, ses relations avec les militaires se sont détériorées : *« L'armée déteste M. Sandoval et ses partisans »*, *nous a dit un ambassadeur* en poste à Ciudad-Guatemala. Le fait est qu'aucun officier supérieur d'active n'a accepté d'être le candidat du Mouvement. M. Sandoval a dû se rabattre sur le colonel Peralta Azurdia, *ancien président de la République*, plus proche des caudillos de jadis que des technocrates d'aujourd'hui.

« Plus que n'importe quelle autre institution, l'armée guatémaltèque a profondément changé, affirme le général Peralta, ancien *élève de* l'école de guerre du Pérou, fonodateur en 1970, et premier directeur, du Centre d'études militaires (CEM) : *les officiers reçoivent aujourd'hui sur place une formation humaniste complète, qui dépasse largement leurs activités professionnelles. »* Tandis que les forces armées formulent ce que le général décrit comme *« une doctrine militaire nationale »*, l'influence des Etats-Unis, où près de trois mille officiers ont, depuis 1950, été instruits, tend à décroître. Au point que le général Laugerud a pu, en mars dernier, rejeter l'aide militaire américaine — que le gouvernement de M. Carter subordonne au respect des droits de l'homme.

Cette évolution ne débouche pas nécessairement sur un *« dégagement politique »*, souhaité par certains civils. Certes l'hostilité *« viscérale »* au communisme n'est plus la marque distinctive des nouvelles générations *d'officiers. Ceux-ci sont plus ouverts* aux idées de réformes sociales. C'est, en tout cas, ce qui ressort d'une enquête récente. Mais, à en juger par ce sondage, ils n'ont que mépris pour les partis politiques et leurs *dirigeants et manifestent une grande* confiance dans leurs propres capacités à diriger le pays. M. de Leon Schlotter a perçu le danger : *« Raison de plus*, dit-il, *pour nous dépêcher. »*

PHILIPPE LABREVEUX.

● *Les syndicats péruviens*, y compris la Confédération générale des travailleurs communiste), ont appelé, jeudi 14 juillet, à une grève générale de vingt-quatre heures, mardi 19 juillet, pour protester contre les hausses de prix décidées par le gouvernement. Les syndicats réclament également la libération de plusieurs de leurs dirigeants, arrêtés ces dernières semaines *en vertu de l'état d'urgence* proclamé en 1976 par le gouvernement.

Etats-Unis

APRÈS LA PANNE DE COURANT DE NEW-YORK

M. Carter demande l'ouverture d'une enquête

Trois mille pillards arrêtés

Le courant a été progressivement rétabli au cours de la journée du jeudi 14 juillet à New-York. La panne d'électricité, la plus importante depuis 1965, avait commencé mercredi à 21 h 30 et a duré, dans certaines parties de la ville, vingt-cinq heures. M. Abraham Beame, maire de New-York, avait demandé à ses administrés de ne pas se rendre à leur travail jeudi matin et la métropole présentait l'aspect d'une ville quasiment déserte. M. Jimmy Carter a demandé à la Commission fédérale de l'électricité d'ouvrir une enquête.

Des quartiers tels que Greenwich Village ont présenté un air de fête pendant la panne, mais des scènes de violence et de pillage ont eu lieu dans les zones les plus pauvres telles que le Bronx, où de nombreuses vitrines ont été brisées. Trois mille personnes ont été arrêtées.

De notre envoyée spéciale

New-York. — La panne d'électricité, *qui avait commencé* à New-York mercredi 13 juillet, à 21 h. 30, ne s'est totalement terminée que vingt-cinq heures plus tard. Le courant a été cependant rétabli peu à peu au cours de la journée du 14 juillet. Dès *7 h. 30, jeudi, le courant est* revenu dans certaines sections de la ville. Dans ces quartiers privilégiés, tout fonctionnait : la lumière, les climatiseurs, les ascenseurs. Ces derniers constituent un problème majeur : comment sortir les gens coincés dans les cabines ? Comment gagner les bureaux perchés au trentième ou au quarantième étage ? Nous avons dû grimper dix-sept étages (seize, selon les normes françaises, puisqu'aux Etats-Unis le rez-de-chaussée s'appelle le premier) et pour constater qu'il n'y avait pas une goutte d'eau et que le téléphone était hors de service. Sans parler de la chaleur qui, depuis la veille au soir, n'était plus dissipée par les climatiseurs.

Toute la journée, le centre de *New-York a ressemblé à une ville* en vacances. Les grands magasins et les bureaux étaient fermés. Peu de petites boutiques étaient ouvertes ; des files d'attente s'étiraient devant celles qui vendaient des piles pour les transistors et les lampes de poche. Jusque vers midi, les autobus étaient presque vides, les passants assez rares, la circulation peu importante et les conducteurs très prudents en raison de l'arrêt des feux aux intersections. Des agents et des auxiliaires dirigeaient le trafic à de nombreux carrefours.

La gare de Grand Central était vide ou presque, quelques dizaines de personnes assises sur des bancs ou par terre attendaient tranquillement dans une pénombre de sépulcre. Pas un seul train. Du côté de Times Square, la lumière était revenue très tôt dans la journée, si bien que les cinémas étaient ouverts.

La nuit de la panne, beaucoup de rues du centre de New-York avaient *un air de fête. Les gens* étaient dehors, écoutant les transistors, parlant, attendant la suite des événements avec le plus grand calme.

Dans certains quartiers de la ville, notamment les plus pauvres, tel que le Bronx, la situation a été beaucoup plus difficile : pillage, vandalisme, incendies volontaires ont saccagé des blocs entiers de Harlem, de Queens et de Brooklyn. La police a arrêté plus de trois mille personnes. Elle aurait pu en arrêter, paraît-il, bien davantage, mais il n'y avait plus de place dans ses locaux. Le grand black-out de novembre 1965 n'avait pas été accompagné de telles scènes de violence.

La note à payer sera considérable : heures supplémentaires des policiers et des pompiers, stocks alimentaires gâtés, arrêts *de travail dans les bureaux*, les usines et les magasins ; suspension des transports ferroviaires, fermeture des tunnels routiers et des aéroports, arrêt de tous les ordinateurs des banques, de la Bourse, des compagnies, grandes et petites, pillages, incendies...

Trois enquêtes ont été ordonnées : l'une par le président Carter, la deuxième par le maire de New-York, M. Abraham Beame, la troisième par M. Charles Luce, président de la compagnie Consolidated Edison, qui fournit l'électricité à New-York. Le maire et le président de la « Con Ed » ont des avis très divergents : pour le premier, la compagnie s'est rendue coupable de *« graves négligences »*, surtout après l'avertissement qu'aurait dû constituer *pour elle le black-out de 1965* ; pour M. Luce qui, en 1965, avait déclaré que *« cela ne se reproduirait jamais »*, sa compagnie n'a pas été négligente, l'équipement est bon, moderne et suffisant. Il s'agit d'une cascade d'accidents et d'incidents imprévisibles. Il faudrait aussi peut-être revoir quelques règlements de sécurité. Les groupes électrogènes, dont les hôpitaux de New-York avaient été dotés après la panne de 1965, n'ont pas tous fonctionné : à l'hôpital Bellevue, *en particulier*, il a fallu manœuvrer à la main des appareils respiratoires.

YVONNE REBEYROL.

La « sorcière électricité »

Le « black-out » new-yorkais est une illustration nouvelle de la fragilité des « grands systèmes », dont la gigantesque panne de 1965 avait déjà donné un brutal avant-goût. A-t-on vraiment atteint une dimension critique, le fameux « niveau d'incompétence » des ingénieurs du contrôle, dans un monde ultra-complexe ? C'est ce que pensait Roberto Vacca dans son livre « Demain le Moyen Age », où il citait notamment les recommandations de Charles Concordia, de la General Electric, qui était alors le spécialiste le plus compétent des questions de fiabilité et de stabilité des grands réseaux électriques. Selon lui, trois mesures devaient être prises pour obtenir un service sûr :

1) Les projets doivent être établis de façon à éviter les « incidents en cascade ». Dans le cas du « black-out » de 1965, l'entière réaction en chaine *s'était accomplie en quatre* secondes, à partir du moment où un disjoncteur mal réglé avait coupé une des lignes de 230 kW amenant au réseau la puissance fournie par une centrale captant l'énergie des chutes du *Niagara* ;

2) Les systèmes de production et de transmission d'électricité doivent être exploités dans les limites capables d'assurer les marges de sécurité suffisante ;

3) Il est toujours possible que se produisent des situations critiques. Il faut donc détacher des « tranches de charge » déterminées à l'avance, généralement en fonction des abaissements de fréquence. Certains usagers seront défavorisés mais l'intégrité du système, dans son ensemble, sera préservée.

La Federal Power Commission avait, de son côté, établi un volumineux rapport, mais les questions de rationalisation avaient reçu moins d'attention que celles qui concernaient l'augmentation des réserves et des capacités d'installation. Toujours plus grand ! Et si c'était cette démarche qui conduisait précisément à transformer la « fée électricité » en... sorcière ? Ou bien le fait qu'on ait voulu garder ce service en secteur privé, et que, du même coup, les interconnexions se font plus difficilement que dans une entreprise nationalisée. Le « black-out de New-York aide-t-il à la propagation du « programme commun » ?

● *Une partie de l'Australie* a elle aussi été privée d'électricité pendant cinq heures ce vendredi 15 juillet. La défaillance d'un transformateur a plongé dans l'obscurité plus d'un million de personnes dans le sud-est de l'Etat du Queensland et le *nord* de la Nouvelle-Galle-du-Sud. — *(A.P.)*

AFRIQUE

Algérie

M. Boumediène dresse un bilan critique de la situation de l'agriculture

De notre correspondant

Alger. — Après un an d'interruption due à la mise en place des institutions (charte nationale, élection du président de la République et de l'Assemblée populaire nationale, formation d'un nouveau gouvernement), le cycle des réunions, groupant les walis (préfets) et les membres de la commission nationale de la révolution agraire, a repris, depuis lundi 11 juillet, sous *la présidence de M. Houari Boumediène.*

Le chef de l'Etat a dressé un bilan critique de la situation de l'agriculture, qui laisse à désirer dans plusieurs secteurs. Dans un *premier temps, il a rappelé les* acquis de la révolution agraire lancée en novembre 1971 et les efforts consentis par l'Etat pour transformer la situation des campagnes : 2 millions d'hectares nationalisés, dont 1 259 679 ont été distribués à des paysans pauvres, six mille six cent quatre unités coopératives ou précoopératives créées, construction en cours de mille villages socialistes.

Le président Boumediène a cependant mis l'accent sur les insuffisances et les lacunes dans les domaines de la production, de la gestion, de la commercialisation des produits agricoles et du rôle politique du parti au sein des villages *socialistes et de l'U.N.P.A. (Union* nationale des paysans algériens). La presse a reproduit, mercredi 13 juillet, les directives du chef de l'Etat sans entrer dans les détails, mais depuis un an, *El Moudjahid*, organe du gouvernement, et les publications du parti ont publié de nombreux reportages critiques.

Les lacunes de la distribution

Ainsi on constate qu'en dépit des moyens mis en œuvre, la production de certains produits essentiels à la vie du pays stagne ou baisse, exception faite de la *récolte de céréales* de l'an dernier, qui a bénéficié de conditions météorologiques exceptionnelles. Des produits comme les asperges et les fraises, qui pourraient être d'un excellent rapport, ont pratiquement disparu du marché en quatre ans, les paysans préférant s'adonner à des cultures moins fatigantes ou estimant qu'ils n'étaient pas suffisamment rémunérés. De même, la qualité des fruits mis en vente dans la capitale est en baisse constante, tandis que les prix ne cessent de grimper : le kilo de pêches oscille actuellement entre 6 et 9 dinars.

Les circuits de distribution laissent souvent à désirer en raison de la bureaucratie. Ainsi est-il arrivé que *des légumes se trouvant en abon*dance dans certaines régions pourrissent sur place faute d'avoir été acheminés à temps là où il sont introuvables. Le prix payé décourage parfois le producteur et entraîne la *disparition ou la régression de certaines cultures.* C'est le cas du caroubier (0,10 dinar, soit 12 centimes le kilo de caroubes depuis des années) et de l'olivier (un quintal d'olives payé 30 dinars (1) donne 13 litres d'huile vendue 7 dinars le litre par l'ONAPO (Office national des produits oléicoles), de sorte qu'il y a eu des pénuries en ville, ce qui est un comble pour un pays producteur. Les circuits de distribution prélèvent parfois des bénéfices en cascade qui font monter les prix : l'hiver dernier, l'orange et la mandarine achetées au producteur de 0,40 à 0,70 dinar se retrouvaient sur le marché entre 1,20 et 1,50 dinar.

La gestion ne se porte pas mieux *à différents niveaux. Il suffit de se* promener dans la Mitidja pour constater à quel point certains domaines sont mal entretenus quand d'excellentes terres sont laissées en friche. Souvent, les pièces détachées, nécessaires à l'entretien des machines agricoles, sont livrées trop tard, compromettant la campagne labour-semailles, ou la moisson. Il arrive aussi, comme nous l'a dit un paysan, que *« nous ne trouvons pas à l'ONAMA* (Office national du matériel agricole) *du matériel qui existe dans le privé »*. En 1976, assure un autre, *« vingt mille casiers à légumes ont disparu à la COFEL d'Alger* (organisme de distribution de la wilaya), *qui ne rendait pas les casiers vides »*.

Le chef de l'Etat, qui avait déjà souligné il y a deux ans que l'Algérie consacrait environ un tiers de ses bénéfices pétroliers à l'achat de produits alimentaires, a lancé un nouvel appel pour l'amélioration de la production et de la gestion. Il a demandé la création d'un centre d'information chargé de réunir quotidiennement les données ayant trait à la production et aux prix et a annoncé la publication prochaine d'un code du village socialiste.

PAUL BALTA.

(1) Chiffres donnés par *El Moudjahid* du 23 février pour la campagne 1975-1976. Les prix de la campagne 1976-1977 ont été relevés et on a constaté que des oliveraies de la wilaya de Tizi-Ouzou qui étaient pratiquement délaissées sont entretenues à nouveau.

OCÉANIE

Australie

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL A PRÉSENTÉ SA DÉMISSION

Sir John Kerr, gouverneur général d'Australie, a présenté sa démission à la reine Elizabeth ; cette démission prendra effet en décembre. Sir Zelman Cowen, âgé de cinquante-sept ans, recteur de l'université du Queensland et juriste de renom, lui succédera.

La fonction de gouverneur général en Australie est essentiellement représentative. Cependant, Sir John Kerr a été le premier à faire usage de prérogatives tombées en désuétude ; il a démis en novembre 1975 le gouvernement travailliste de M. Gough Whitlam, majoritaire à la Chambre mais minoritaire au Sénat. Il nomma un cabinet intérimaire dirigé par M. Fraser, chef du parti libéral, qui fut chargé d'organiser de nouvelles élections. M. Fraser est encore premier ministre.

L'entrée de Sir John Kerr dans l'arène politique souleva un tollé dans une large partie de l'opinion publique australienne. Une campagne de protestation fut organisée, tandis que se développait un mouvement pour la transformation de l'Australie en République. Il fut obligé de réduire ses sorties en public et se fit accompagner de policiers, fait exceptionnel dans ce pays. Il apparaît aujourd'hui que M. Fraser lui-même le regarde comme gênant, alors que les prochaines élections sont prévues pour l'année prochaine. La coalition libérale, qui doit faire face à de sérieuses difficultés économiques, pourrait avancer la date du scrutin de plusieurs mois. Bien que présenté comme volontaire, la démission de Sir John Kerr, dix-huit mois avant la fin de son mandat de cinq ans, semble lui avoir été imposée par le gouvernement. — P. de B.

ASIE

Découverte de la Corée du Nord

(Suite de la première page.)

Le régime du Grand Leader ne manque pas de célébrer l'héroïsme de la résistance anti-japonaise et de la guerre de 1950, et les enfants apprennent, dès leur plus jeune âge, à défiler d'un pas martial ; mais il entend nettement composer l'image d'une vie souriante. Dans le documentaire, au demeurant fort réussi, que ses services ont réalisé sur Pyongyang, par exemple tous les hommes, les femmes, les enfants que filme la caméra sont également habités par la grâce quand le président lui-même apparaît sur l'écran, entouré d'écoliers avec lesquels il s'entretient familièrement, son expression irénique fait un peu penser au charmant Bon Dieu Noir des *Verts Pâturages*. Aussi bien n'hésite-t-on pas à répéter, du matin au soir, aux Nord-Coréens, qu'ils vivent dans un « paradis ».

Une ville abandonnée aux enfants

Samedi. — De la terrasse de l'école du parti, le panorama est impressionnant, surtout si l'on songe qu'il y a vingt-quatre ans, à l'époque de la fin de la guerre de Corée, il ne restait debout, de toute la ville, que trois maisons. Elle avait reçu, assure-t-on, quelque vingt mille bombes, soit un peu plus d'une par habitant. Non seulement, aujourd'hui, il ne reste plus trace des ruines, mais c'est une véritable forêt de bâtiments neufs qui, de part et d'autre du fleuve Daidong, large de 1 kilomètre, émergeant de la verdure abondamment répandue au long des avenues.

Au loin, on aperçoit le gratte-ciel de l'université Kim-Il-Sung et la tour de la télévision. Plus près, l'immense Musée de la révolution devant lequel se dresse une statue du président, haute de 25 mètres et dorée à la feuille, sur fond de montagnes neigeuses et illuminée le soir venu. Rompant la monotonie du béton et des revêtements de céramique, les toits de tuiles, aux angles recourbés, conformes au type traditionnel, du théâtre Mankyeungdaï et de quelques édifices de moindre prétention. Mais l'allure générale de la ville est beaucoup plus européenne — disons est-européenne qu'asiatique. On ne retrouve à aucun moment trace du grouillement fabuleux des rues de Pékin, de Tokyo ou de Calcutta. Chacun étant au travail, les passants sont, la plupart du temps, rares dans ces artères larges comme les avenues de New-York, et la conviction avec laquelle les policiers y règlent une circulation automobile sagement insignifiante est parfaitement superflue.

Pour l'heure, la ville paraît abandonnée aux enfants, qui portent, dès la fleur de l'âge, le foulard rouge des pionniers. Un copieux réseau de crèches et de jardins d'enfants, pleins d'attractions martiales, libère les mères de famille, qui travaillent toutes, et, pour assurer la scolarisation totale, des écoles ont été ouvertes dans les villages les plus reculés, si bien que certaines n'ont que neuf élèves.

Les enfants, nous allons les retrouver à Mankyeungdaï, où des autocars les déversent par fournées, et où ils écoutent, au garde-à-vous, les explications qui leur sont données sur la vie de Kim Il Sung, né en ces lieux il y a soixante-cinq ans, dans une modeste maison au toit de chaume. Un peu plus loin, une fillette débite avec conviction, devant ses camarades, face à un vaste horizon, le récit des hauts faits du héros national qui, à l'école de son père, s'engagea dès l'âge de huit ans dans la lutte patriotique et révolutionnaire contre l'occupant japonais. Au retour, nous visitons le métro, à la profondeur vertigineuse, et dont les mosaïques à la gloire du Grand Leader apportent une note difficilement imaginable ailleurs. Et comme nous demandons la traduction des trois mots qui figurent sur les sacs bleus, tous pareils, que portent au dos des gamins en uniforme, sagement alignés dans l'attente de la rame, la réponse vient tout de suite : « *Savoir. Vertu. Santé.* »

Dimanche à Pyongyang

Dimanche. — Bien que la Constitution garantisse la liberté religieuse, la journée n'est marquée par aucune espèce de célébration liturgique, en tout cas au sens habituel du terme. Les églises ont été détruites par les bombardements américains, nous dit-on, et n'ont pas été reconstruites, personne ne l'ayant demandé. Quant au bouddhisme, il ne survit que sous la forme d'un petit parti confessionnel, associé à l'omniprésent parti du travail. Comme nous nous étonnons de l'apparente contradiction entre la survivance, au moins théorique, de cette formation et l'absence de culte quel qu'il soit, on nous répond qu'elle regroupe « d'anciens croyants ». La matinée commence par la visite du Musée des beaux-arts. Sur trois étages, les salles sont consacrées au nouveau régime. Il n'y en a aucune qui ne contienne trois ou quatre portraits du Grand Leader, exaltant son inlassable activité. Autour, des scènes de la guérilla contre le Japon, de la guerre de 1950 ou de la reconstruction économique. C'est le style du réalisme socialiste, sur lequel tout a été dit, mais traité par des gens dont il faut reconnaître qu'ils savent dessiner et peindre. L'habileté des brodeurs sur soie n'est pas moindre. Inutile de chercher une œuvre étrangère ou même une simple référence à l'étranger.

Il fait beau. Sur les rives du fleuve, désormais à l'abri des inondations, des enfants jouent au ping-pong sous la verdure, là où s'étalaient autrefois des marécages abandonnés aux moustiques.

La présence de nombreuses jeunes filles aux jupes de couleur vive, assises sur l'herbe, contribue à donner à cette journée de repos une allure de fête. Mais lorsque, au hasard d'une promenade en bateau, au milieu des canoteurs et des sportifs qui s'entraînent en skiff, notre petit groupe est applaudi par un essaim de beautés massées dans un pavillon de type traditionnel, dominant le fleuve, ou par des gamines qui ont apporté dans leur barque, à toutes fins utiles, des violons et des foulards qu'elles agitent avec conviction, comment ne pas soupçonner nos hôtes d'avoir voulu faire un peu trop bien les choses...

Entracte qui permet d'assister, dans l'immense palais des sports, flambant neuf, au début d'un match de basket féminin Chine-Corée, où les compatriotes de Kim Il Sung résistent efficacement aux assauts de celles de Mao, qui ont pourtant pour elles l'avantage de la taille. Et nous voilà dans un autre palais, celui des pionniers : 20 000 mètres carrés de surface bâtie. C'est l'orgueil d'un régime dont le chef a dit que les enfants étaient les « rois ». Dix mille d'entre eux, nous dit-on, fréquenteraient chaque jour cet ensemble, où, dans un climat politisé, dès l'âge de trois ans, à 100 %, on complète sur tous les plans la formation de l'école. La visite des lieux laisse pantois : à huit ans, dix ans, des gamines composent des ensembles d'accordéon, de danse classique ou de harpe coréenne, pour ne prendre que des exemples, dont bien des groupes adultes, chez nous, pourraient envier la sûreté d'exécution et l'entrain.

Ailleurs, des télégraphistes, des mécaniciens, des électriciens en herbe, s'affairent sur des machines dont ils paraissent parfaitement posséder les techniques. Les garçons ont tous la casquette sur le crâne. Si vous les interrogez, ils se découvrent d'un geste saccadé, inclinent la tête, répondent, un peu intimidés tout de même, remettent leur casquette et reprennent leur travail. Si vous posez une seconde question, ils se redécouvrent, et ainsi de suite. Il y aurait eu quelque cruauté à aller au-delà de la troisième question.

Puis c'est l'apothéose avec le spectacle de variétés, sans doute unique au monde, et que Pyongyang aimerait montrer en Occident, présenté à un public où beaucoup de parents et de visiteurs étrangers se mêlent à la foule des pionniers en chemise blanche et foulard rouge, par des artistes dont aucun n'a plus de seize ans. Là encore, on est confondu par l'autorité, le métier, l'entrain et la discipline de cette troupe qui démontre que, en y mettant le prix, on peut très bien réaliser avec des enfants ce que l'on a parfois du mal à faire avec des professionnels. Du ballet sur le cerf-volant qui franchit la ligne de démarcation au chœur final, culminant, au milieu du fracas des applaudissements, par le dépôt d'une immense corbeille de fleurs au pied d'un portrait de Kim Il Sung en guide de la jeunesse, tout chante la gloire du régime et de son chef.

Aucun morceau du programme cependant ne nous a paru plus significatif que le ballet au cours duquel on voit de mignonnes abeilles venir à bout, grâce à leur courage et à leur unité, du méchant ours qui voulait voler leur trésor de miel. Combien de fois n'a-t-on pas comparé la société communiste à la fourmilière ? C'est plutôt une ruche bourdonnante que Kim Il Sung et les siens paraissent avoir voulu bâtir. Mais l'huile dans lequel baigne ce pays du perpétuel sourire n'est-elle pas un peu artificielle ?

Quand, le soir, après la projection d'un film sur les tournées du maréchal en province, au cours desquelles il ne se départit jamais de son sourire, nous nous risquons à demander s'il ne lui arrive jamais d'« engueuler » quelqu'un, l'interprète nous désarme du premier coup en nous demandant ce que veut dire ce mot. Une fois surmontée cette difficulté sémantique, nous apprendrons que non, que le Grand Leader explique toujours et ne se fâche jamais. « *Mais si quelqu'un a fait une bêtise ?* » « *Il lui montre comment ne pas recommencer...* »

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LA FÊTE ET LE DRAME

AFRIQUE

L'infiltration libyenne au Tchad

Sur cette carte du Tchad est représentée en hachuré la zone occupée depuis 1973 par l'armée libyenne.

République de Djibouti

Le premier gouvernement est formé

M. ABDALLAH MOHAMED KAMIL EST MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Djibouti *(A.F.P.)*. — La composition du premier gouvernement de la République de Djibouti a été rendu publique vendredi 15 juillet.

Ce gouvernement, présidé par M. Ahmed Dini, ancien président de l'Assemblée nationale, nommé premier ministre le 12 juillet dernier, comprend seize membres. M. Hassan Gouled, chef de l'Etat, est en même temps chef du gouvernement.

Voici la liste du cabinet djiboutien :

Premier ministre, chargé de l'aménagement du territoire et de la création de ressources nouvelles : M. Ahmed Dini Ahmed ; *ministre du port* : M. Aden Robleh Awaleh ; *intérieur* : M. Moumine Bahdon Farah ; *défense* : M. Ahmed Hassan Ahmed ; *finances et économie nationale* : M. Ibrahim Harbi Farah ; *justice et affaires pénitentiaires* : M. Ismaël Ali Youssouf ; *affaires étrangères* : M. Abdallah Mohamed Kamil ; *commerce, transport, tourisme et aviation civile* : M. Mohamed Djama Elabe ; *fonction publique* : M. Ahmed Hassan Liban ; *agriculture et production animale* : M. Idriss Farah Abane ; *régies industrielles* : M. Ali Mahamade Houmed ; *travaux publics* : M. Omar Kamil Warsama ; *santé publique et affaires sociales* : M. Ahmed Youssouf Houmed ; *jeunesse et sports* : M. Hamad Hassan Hamad ; *éducation nationale* : M. Hassan Hussein Banabila ; *travail et lois sociales* : M. Djama Djilal Djama.

Les circonstances de la mort des trois militaires américains demeurent mal établies

Les circonstances exactes de la mort des trois militaires américains abattus au-dessus de la Corée du Nord étaient encore mal établies, à la veille de la réunion de la commission d'armistice, qui doit faire la lumière sur l'incident.

Selon la version de Pyongyang, diffusée vendredi par la radio nord-coréenne, l'hélicoptère — un « Chinook » — était profondément engagé au nord du 38e parallèle quand son équipage a « *été contraint à atterrir* ». Une fois au sol, les soldats américains ont refusé de tenir compte des signes qui leur étaient faits par les Nord-Coréens, et ont décollé. C'est alors que l'hélicoptère a été touché par le tir des forces nord-coréennes. « *Deux membres de l'équipage se sont jetés dans le vide au moment où l'appareil tombait. Un autre, resté à bord, est mort quand l'hélicoptère s'est écrasé au sol.* » Le quatrième homme est soigné dans un hôpital militaire, a précisé la radio. Les autorités de Pyongyang n'ont pas encore révélé l'identité du survivant.

Du côté américain, il y a certaines contradictions entre les différents récits du porte-parole de la Maison Blanche et les explications que M. Carter a données jeudi à un groupe de sénateurs. Selon le président américain, il y a eu un échange de coups de feu au sol, après que l'hélicoptère se fut posé. Selon une version du porte-parole de la Maison Blanche, plus proche de celle de Pyongyang, avant d'être abattu, l'hélicoptère était resté « *une ou deux minutes* » posé sur le sol nord-coréen. Des soldats sud-coréens avaient tiré des coups de feu en l'air, quand ils avaient vu que l'appareil entrait dans l'espace aérien ennemi, pour attirer l'attention du pilote. Celui-ci, indique-t-on de source américaine, ne connaissait pas la région et devait prendre à bord un navigateur sud-coréen à l'endroit où il était prévu qu'il atterrisse. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

DIPLOMATIE

La visite de M. Schmidt à Washington n'a pas supprimé les « petites » divergences

De notre correspondant

Washington. — A s'en tenir aux déclarations des porte-parole ouest-allemand et américain et de M. Schmidt lui-même, la visite à Washington que le chancelier d'Allemagne fédérale a terminée jeudi 14 juillet a permis de réduire ses « petites » divergences de vues avec M. Carter. Le président américain et le chancelier estiment au demeurant qu'elles avaient été « *exagérées* » par la presse.

A la Maison Blanche, on fait état d'« *étroites consultations* » qui auraient abouti à un accord « *fondamental* » sur les questions majeures.

Il est vrai que le président et le chancelier étaient déterminés à afficher leur entente, en tout cas à laisser dans l'ombre les points de friction et à mettre en lumière les convergences de vues. Un excellent climat avait été créé par l'allocution de bienvenue de M. Carter : « *Il n'y a pas de désaccord entre nous* », avait-il dit, tandis que son interlocuteur répondait : « *L'amitié entre nous n'a jamais été aussi forte...* ». Apparemment, cette atmosphère s'est maintenue jusqu'au bout entre ce que le chancelier Schmidt a appelé de « *très bons cousins* ». Il est certain que, des deux côtés, on a senti la nécessité de serrer les coudes dans une situation pleine d'incertitudes.

Néanmoins, il ne semble pas que sur les problèmes fondamentaux les deux hommes aient modifié sensiblement ou assoupli des attitudes déterminées par des préoccupations différentes dictées par la situation géographique et un statut politique différent. Ainsi, au sujet des droits de l'homme, le chancelier a souligné dans son discours au Press Club que le problème ne se posait pas de la même façon aux deux pays. Evoquant le retour en Allemagne fédérale de soixante-cinq mille Allemands venus de l'Est, le chancelier a dit : « *C'est cela la vraie, la tangible, la vivante détente.* » Mais il a ajouté qu'il ne fermait pas les yeux sur les injustices. « *Il s'agit en fait de trouver des réponses pratiques à des problèmes concrets* », a-t-il dit encore, en dissimulant mal sa sympathie pour la diplomatie traditionnelle et « secrète » de M. Kissinger.

Des deux côtés, on affirme que les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale sont entièrement d'accord sur la stratégie à suivre à la conférence de Belgrade (C.S.C.E.). Du côté américain on indiquait qu'en dénonçant les atteintes aux droits de l'homme M. Carter ne visait pas seulement l'Union soviétique et ne voulait embarrasser personne. On (C.S.C.E.). Du côté américain, on Allemagne divisée ne puisse être aussi explicite et ferme dans sa défense des droits de l'homme que les Américains, favorables à la « moralisation » de la politique étrangère.

De même, après s'être félicité du rapprochement intervenu depuis le « sommet » de Londres sur les problèmes nucléaires, le chancelier Schmidt, évoquant la situation de l'Allemagne fédérale, grande importatrice d'énergie, a ajouté qu'il était extrêmement important de ne pas juger des affaires nucléaires du seul point de vue de la prolifération et qu'il fallait considérer l'importance vitale de l'atome comme source d'énergie. En échange de sa décision d'interdire temporairement les exportations d'usines de retraitement de combustible irradié, l'Allemagne fédérale escompte bien recevoir en retour de l'uranium et du matériel nucléaire américain. Rappelant que l'Allemagne fédérale avait approuvé et ratifié le traité de non-prolifération, le chancelier a insisté sur la nécessité de définir dans un cadre international les mesures de sauvegarde supplémentaires.

Parlant de l'économie, MM. Carter et Schmidt se sont félicités de la coopération entre les Occidentaux, qui a favorisé un mouvement de reprise, et des mesures prises contre l'inflation. Ainsi, les deux hommes se sont-ils retrouvés dans le camp de l'orthodoxie. Néanmoins, M. Schmidt n'a pas manqué de souligner que le taux d'inflation américain était encore trop élevé, et il a dénoncé les tendances américaines au protectionnisme.

HENRI PIERRE.

La France doit répondre à la demande marocaine de professeurs coopérants

affirme l'ambassadeur Jean-Bernard Raimond

De notre correspondant

Rabat. — « *Rarement la coopération entre la France et le Maroc dans le respect des intérêts des autres Etats a été aussi profonde, aussi nécessaire à la stabilité d'une région située aux confins de l'Europe et de l'Afrique* », a déclaré le 14 juillet l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raimond en s'adressant à ses compatriotes.

Au niveau de la coopération culturelle une orientation « *de plus en plus qualitative* » s'est développée. Mais, tandis que satisfaisant pleinement aux exigences du plan de relève le gouvernement marocain a remis à la disposition de la France mille trois cents enseignants du premier cycle, « *le gouvernement français ne répond pas sans peine à la demande de nouveaux professeurs pour le second cycle dans le secteur scientifique. L'administration française comme l'ambassade*, a ajouté M. Jean-Bernard Raimond, *sont cependant conscientes de la nécessité d'un effort français pour aider le mieux possible le Maroc, engagé dans une politique intensive de scolarisation et de formation de cadres...* »

Selon l'ambassadeur, les rapports franco-marocains sont restés satisfaisants sur le plan économique et financier, et, si des difficultés apparaissent actuellement du fait de la France dans l'industrie textile marocaine, il est permis d'espérer qu'à court terme une influence positive s'exercera sur les relations commerciales entre les deux pays.

Le nombre des ressortissants français au Maroc a diminué, a indiqué M. Raimond. Il a « *regretté* » de nouveau que, pour l'indemnisation des ayants droit français, dont les terres ont été reprises en 1973, 25 % de l'indemnité globale « *même s'il s'agit des dossiers les plus difficiles, reste encore à répartir (par la France)* ». Or celle-ci a reçu, voici bientôt trois ans, le montant de l'indemnisation versée par le Maroc. Cette situation provoque les récriminations — voire l'indignation — des intéressés au fur et à mesure que le temps passe et que l'inflation fait son œuvre. — L. G.

● *Le ministère des affaires étrangères* essaie d'obtenir des éclaircissements en Turquie sur les informations selon lesquelles le gouvernement turc aurait refoulé des ressortissants français d'origine arménienne se rendant en Turquie. Aucune plainte n'est pour l'instant parvenue au Quai d'Orsay.

[Cette mise au point fait suite aux informations que nous avons publiées dans notre numéro daté du 13 juillet.

Si aucune plainte n'a *été déposée* auprès de l'ambassade de France à Ankara, c'est que les voyageurs concernés sont refoulés dès leur arrivée à Istanbul et enfermés dans l'aéroport, sans possibilités de contact avec les autorités consulaires *françaises. Air France est parfaitement au courant de cette situation* que le ministère des affaires étrangères turc reconnaît pleinement.]

● RECTIFICATIF. — Dans son numéro du 28 juin, *le Monde*, annonçant que M. Daniel Mayer avait été élu président de la Fédération internationale des droits de l'homme, ajoutait par erreur que M. Michel Calef avait été élu secrétaire aux observations judiciaires. En réalité, c'est à M. Daniel Jacoby qu'a été confié ce poste, M. Michel Calef ayant été élu pour sa part secrétaire à l'information.

PROCHE-ORIENT

Iran

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU CHAH

Trois personnalités de l'opposition demandent l'« abandon de la dictature » et la « stricte application des principes constitutionnels »

Dans un message adressé en juin au chah, trois personnalités de l'opposition iranienne, MM. Karin Sandjabi, Chahpour Bakhtiar, Dariouch Forouhar — *membres dirigeants de l'ancien* Front national de Mossadegh, — demandent des mesures urgentes en vue de mettre fin à la « *dictature* » en Iran et d'y assurer « *la stricte application des droits constitutionnels* ».

Les signataires de ce texte, dont une copie est parvenue à Paris, affirment qu'ils ont pris cette initiative « *en dépit des graves dangers* » qu'ils encourent, parce que le pays se trouve « *au bord de la catastrophe* ». « *L'impasse*, écrivent-ils, *est totale. Les prix des produits de première nécessité subissent une progression géométrique, et pourtant notre pays connaît la pénurie. L'agriculture et l'élevage s'effondrent. Notre nouvelle industrie nationale est en crise. Le déficit de la balance commerciale du pays devient catastrophique. Ce don précieux qu'est le pétrole est gaspillé. Les projets de réforme et de révolution ont échoué. Enfin, et c'est le plus grave, les droits de l'homme et les libertés individuelles et collectives sont bafouées, les principes de la Constitution violés, et la répression policière a atteint une rare violence. Tout ceci, avec la corruption, la dégradation des mœurs et la flagornerie, a profondément atteint notre dignité humaine et l'esprit civique de notre peuple.* »

« *Cette situation catastrophique*, ajoute les signataires du message, *provient de la manière dont le pays est gouverné, c'est-à-dire de l'autorité personnelle et absolutiste qui s'incarne aujourd'hui dans la rigueur impériale, en contradiction formelle avec notre Constitution et la Déclaration universelle des droits de l'homme... Il n'y a plus qu'une seule voie pour obtenir l'adhésion populaire et surmonter les graves difficultés qui pèsent sur l'avenir de l'Iran : l'abandon de la dictature, l'application stricte des principes constitutionnels, la remise en vigueur des droits du peuple, la renonciation du parti unique, la liberté de presse et de réunion, la libération ou le retour des prisonniers ou exilés politiques, et l'instauration d'un gouvernement appuyé sur la majorité des élus du peuple.* »

D'autre part, l'Association internationale des juristes démocrates (5, rue du Renard, Paris) qui avait mandaté, au mois de mai, Me Cohen Seat, avocat à la cour d'appel de Paris, aux fins de se rendre à Téhéran et de demander l'autorisation de visiter des centres de détention et de rencontrer des prisonniers politiques, affirme qu'aucune suite n'a été donnée à cette requête par les autorités iraniennes, malgré des engagements antérieurs pris par Téhéran.

Egypte

A LA SUITE D'UNE DÉCISION DE JUSTICE

La revue marxiste « Al Talia » va pouvoir reparaître

De notre correspondant

Le Caire. — Le tribunal de première instance de Bab-El-Khalq (Le Caire-Nord) a ordonné, le jeudi 14 juillet, que le mensuel d'études marxistes *Al-Talia* (l'Avant-Garde) soit « *immédiatement placé sous séquestre judiciaire provisoire* » et que sa gestion soit remise « *en même temps* » à M. Loufti El-Khouli, journaliste et membre du comité directeur du rassemblement progressiste, parti d'opposition regroupant des nassériens et des marxistes. Même si les dirigeants de la maison d'édition et de presse *Al-Ahram*, qui publie *Al-Talia*, font appel contre cette décision, celle-ci est exécutoire « *sans délai, sous peine de prison* ». Le magazine de vulgarisation scientifique qui avait remplacé *Al-Talia* depuis quatre mois va donc cesser de paraître et M. Loutfi El-Khouli a annoncé que l'ancienne formule reprendrait sa publication en août prochain. Le même tribunal dira à l'automne si le séquestre peut être levé et si M. El-Khouli peut conserver définitivement la rédaction en chef d'*Al-Talia* !

C'est la première fois qu'une publication est mise sous séquestre (il n'y eut dans le passé que des nationalisations) et qu'une cour donne raison à un journaliste contre son employeur, en l'occurrence l'union socialiste arabe, ancien parti unique dont l'une des dernières raisons d'être depuis le retour au multipartisme en 1976, est qu'il est majoritaire dans les principaux organes de presse cairotes. La décision du tribunal de Bab-El-Khalq va sans doute rendre vie aux différents projets de publication de journaux non-étatiques qu'une affaire comme celle d'*Al-Talia* avait contribué à mettre en sommeil.

En mars dernier *Al-Talia* analysant les émeutes de janvier dans une optique très défavorable pour le gouvernement, certains *membres de celui-ci* et non des moindres avaient tenté de rogner l'indépendance, dont le rédacteur en chef de la revue, M. El-Khouli, jouissait, depuis *douze ans*, *en dépit* de quelques séjours en prison *sous* Nasser. M. El-Khouli ayant alors suspendu son activité pour protester contre la tentative de mise *sous tutelle dont* il *était* l'objet, le président d'*Al-Ahram*, M. Youssef Sebai, écrivain et ancien ministre, avait « *démissionné* » le rédacteur en chef d'*Al-Talia*. Celui-ci avait aussitôt demandé à la justice de mettre en œuvre une « *procédure d'urgence* ».

J.-P. P.-H.

DROITS DE L'HOMME

DANS UNE ADRESSE A SES COMPATRIOTES

Le correspondant de la radio bulgare à Paris explique pourquoi il a demandé le droit d'asile en France

Vladimir Kostov, correspondant de la radiotélévision bulgare à Paris, et son épouse Natalia ont obtenu le droit d'asile en France. Dans un document qu'ils nous ont remis, ils expliquent à leurs compatriotes les raisons de leur décision. D'autre part les mères des époux Kostov se trouvent à Paris depuis le début de la semaine.

« *Cette manière de vous écrire est inhabituelle. Nous n'avons pas d'autre choix. Notre patrie — la Bulgarie socialiste — nous est chère. Mais, à certains moments, chacun doit prendre sa part de responsabilité pour le destin de la patrie, quoi qu'il ait à payer. Pour nous, ce moment est arrivé.*

» *Disons-le sans détours : il s'agit des relations entre notre pays et l'Union soviétique. La Russie et de nos jours l'U.R.S.S. ont beaucoup aidé notre peuple. Aucun Bulgare ne peut l'oublier. Mais, aujourd'hui, l'indépendance de notre peuple est menacée.*

» *La Constitution actuelle indique :* « L'Etat sert le peuple » en... développant et affermissant l'amitié, la collaboration et » l'entraide avec l'U.R.S.S. et les » autres pays socialistes. » *Les dirigeants du parti communiste bulgare, sans en informer le peuple, se sont écartés de cette règle d'alliance et d'amitié. En vérité, ils vont à la liquidation de l'indépendance et de la souveraineté nationale, à l'incorporation de la Bulgarie dans l'U.R.S.S.*

» *Le peuple est le seul maître de son destin. S'il le veut, il a le droit de décider son incorporation dans l'U.R.S.S. Mais a-t-il la possibilité de prendre souverainement une telle décision ? Nous affirmons que non. Pour plusieurs raisons :*

» *1) Les dirigeants du P.C. bulgare tiennent le peuple dans l'ignorance de faits importants de l'histoire et de la politique actuelle de l'U.R.S.S. et de son parti communiste. Le peuple n'a pas été informé de la vérité en ce qui concerne « la période du culte de la personnalité » en U.R.S.S. Il ne sait rien des faits et des documents sur le caractère et l'importance des répressions, pendant des décennies, contre des dizaines de millions de personnes en U.R.S.S. Il ne connaît pas la vérité sur les gens qui ont quitté l'U.R.S.S. ces dernières années, pour des raisons politiques, ni sur les prisonniers politiques en Union soviétique. Il ne connaît pas la vérité sur la politique de l'U.R.S.S. envers les différents pays socialistes ni sur son rôle dans les crises dans ces pays et dans le mouvements communiste international.*

L'influence de l'U.R.S.S.

» *2) La direction du parti communiste bulgare dissimule consciemment la vérité sur un grand nombre de questions concernant les relations bulgaro-soviétiques. Qu'en est-il de nos relations économiques et de l'entraide ? Sommes-nous indépendants ou entretenus par l'U.R.S.S., comme ne se privent pas de le dire dans des conversations privées des Soviétiques plus ou moins responsables ? Quel fut le rôle des Soviétiques dans les répressions contre des membres du P.C.B. et des émigrés bulgares en U.R.S.S., au temps du culte de Staline, dans l'organisation des procès chez nous, au temps du culte de Staline et de Tchervenkov ? Quel rôle ont joué les Soviétiques dans les changements de personnes qui ont, en fin de compte, permis d'établir chez nous le culte de M. Todor Jivkov et de sa famille ?*

» *3) Le peuple bulgare ne peut discuter de l'influence de l'U.R.S.S. et du mode de vie soviétique sur notre pays et nos traditions. Quel rôle, par exemple, a joué l'expérience soviétique dans la formation de la bureaucratie du parti et des couches sociales privilégiées, qui n'ont rien à voir avec l'histoire de notre peuple et de notre mouvement révolutionnaire ? Dans l'étouffement de la tradition de sobriété, qui fut un des signes distinctifs des communistes bulgares ? Dans le développement d'un comportement méprisant et négligeant envers le travail bien fait ?*

» *Quelle est l'influence de l'U.R.S.S. sur notre politique balkanique — une politique qui dissimule ses objectifs et ne sert les intérêts authentiques ni de la Bulgarie ni des Balkans ? Quelle est l'influence de l'Union soviétique sur l'élaboration de la politique bulgare pour l'application de l'Acte final de la conférence d'Helsinki — politique qui n'est pas orientée vers le développement des tendances humanitaires et égalitaires au niveau des nations et des personnes.*

» *Le peuple ne peut même pas se demander si l'industrialisation de son pays avec l'aide de l'Union soviétique a été bénéfique ; en échange, il a été obligé d'accepter le destin d'un nation sous-informée à qui il est interdit de juger librement sa propre évolution.*

» *4) Supposons le plus invraisemblable : le peuple bulgare soutient la politique dite d'intégration à l'U.R.S.S. Mais comment notre peuple pourrait-il le faire s'il ne connaît pas le contenu de cette politique ? Le plénum du comité central de juillet 1973 a approuvé les directives pour le développement de l'intégration. Quatre ans plus tard, le peuple bulgare n'est toujours pas informé sur ces directives, en application desquelles il doit perdre peu à peu l'indépendance pour* « respirer au même rythme et utiliser le même système sanguin que l'Union soviétique » (T. Jivkov).

» *Et puis, quand et de quelle façon le peuple bulgare a-t-il été consulté sur la décision de l'intégration à l'U.R.S.S. ? L'intégration — quelle qu'elle soit — représente une limitation de l'indépendance et de la souveraineté nationale. Or notre Constitution n'autorise personne à limiter la souveraineté nationale bulgare.*

» *5) On nous dit que toutes ces questions se rapportent à des* « choses secrètes », *qu'il ne faut pas les poser pou ne pas nuire à l'avenir de notre peuple et à nos relations avec l'U.R.S.S. Est-il possible que des relations fraternelles et égales, des relations d'alliance et d'amitié reposent sur la dissimulation de la vérité ? Quelles peuvent être les raisons d'un tel comportement si ce n'est la volonté d'empêcher le peuple souverain de choisir son destin ?*

» *Nous n'appelons pas à l'antisoviétisme. Mais, pour l'avenir de notre peuple, nous devons avoir de véritables garanties pour notre indépendance et notre souveraineté. D'autres pays socialistes ont réussi à l'imposer : ils n'en sont que plus honorés et respectés par l'U.R.S.S. Notre génération n'a plus le droit d'accepter une situation qui mène à la liquidation complète de notre indépendance nationale et de notre souveraineté. Le peuple bulgare a connu d'autres époques non moins dramatiques pour sa destinée auxquelles il a survécu. Il ne se laissera pas périr d'étouffement dans une étreinte, même « fraternelle » !*

» *Paris, en juillet 1977.* »

NATALIA
et VLADIMIR KOSTOV.

★ Les intertitres sont de la rédaction du « Monde ».

LA C.G.T. S'INQUIÈTE DES ATTEINTES AUX LIBERTÉS

A l'occasion de la fête du 14 juillet, « *celle de la liberté* », la C.G.T. a publié une longue déclaration pour dénoncer les atteintes aux libertés dans le monde, en modulant ses critiques selon les pays.

« *La C.G.T. considère que la situation en France, et dans le monde, impose plus que jamais l'affirmation de la volonté populaire de défense et d'extension des libertés démocratiques et ouvrières. Aujourd'hui, comme en 1789, la liberté est au cœur de la lutte menée par les travailleurs et le peuple français pour l'édification d'une société nouvelle.* » Et de citer les diverses atteintes en France contre les libertés syndicales, le droit de grève, l'expression, etc.

« *La C.G.T. dénonce avec vigueur la répression féroce déchaînée contre les travailleurs et démocrates de nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Elle condamne le soutien apporté par les gouvernements capitalistes aux régimes racistes et fascistes, en premier lieu ceux d'Afrique du Sud et du Chili.*

» *Elle condamne l'intervention ouverte des U.S.A. et plus particulièrement de la C.I.A. dans les affaires intérieures de nombreux pays.*

» *Se refusant à s'associer à toute campagne de dénigrement systématique, contre les pays socialistes, dont elle a souligné à maintes reprises les réalisations considérables dans le domaine économique et social, la C.G.T. exprime à nouveau sa préoccupation devant les atteintes aux libertés enregistrées dans certains de ces pays qu'elle n'accepte pas dans leur principe et qui sont parfois graves.*

» *Dans chaque cas concret elle a affirmé une réprobation totale devant des pratiques ne correspondant en rien à sa propre conception du socialisme.* »

Me CROISSANT ET LE DROIT D'ASILE

Me Jean-Jacques de Félice, avocat à la cour, nous prie de préciser qu'il a personnellement déposé à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et à l'Elysée, dans la soirée du 11 juillet, les demandes de Me Klaus Croissant pour obtenir le statut de réfugié politique et le droit d'asile en France.

Il est vraisemblable que les délais de transmission administrative ont empêché le ministère des affaires étrangères d'être informé de cette démarche. (*Le Monde* du 15 juillet.)

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

● UN DETENU NOIR, M. PHAKOMILE MABIDJA, vingt-sept ans, s'est tué en tombant d'une fenêtre du sixième étage *du commissariat de police de* Kimberley. C'est le dix-neuvième Noir qui meurt durant une garde à vue, en Afrique du Sud, depuis mars 1976.

Angola

● LE MINISTERE DE LA DEFENSE a accusé jeudi 14 juillet *la D.C.A. sud-africaine* d'avoir abattu le 12 juillet un avion de transport angolais près de Cuangar, dans le sud du pays. Selon Luanda, les douze passagers *de l'appareil* ont été tués. — *(A.F.P.)*

Arabie Saoudite

● LE GENERAL SYAAD BARRE, président de la Somalie, a achevé jeudi 14 juillet, à Djeddah, une visite de quarante-huit heures qui illustre le rapprochement intervenu depuis l'indépendance de Djibouti entre le gouvernement « *progressiste* » de Mogadiscio et les monarchies pétrolières du Golfe. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● LE JOURNALISTE M. ANTONIO PEREDO, père de deux compagnons, décédés, de « Che » Guevara dans la guérilla de 1967, est emprisonné en Bolivie dans des conditions particulièrement rigoureuses. Il est mis au secret et soumis à de mauvais traitements, depuis une vingtaine de mois, nous signale sa famille.

Danemark

● DEUX JEUNES MERES DE FAMILLE DANOISES ont annoncé leur intention de créer un nouveau parti politique. Le « parti matriarcal populaire » militera en faveur d'une société dans laquelle les hommes ne pourront approcher les femmes que munis d'une autorisation. Il leur sera interdit de posséder des terres ou des capitaux, et ils ne pourront pas hériter. Le parti classera les hommes en trois catégories : main-d'œuvre, procréateurs et fournisseurs de plaisirs. Les deux jeunes femmes vont tenter de recueillir les dix-sept mille signatures nécessaires pour pouvoir présenter leur parti aux élections. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

● L'EGLISE DE LA SCIENTOLOGIE a été accusée par le gouvernement américain d'avoir placé certains de ses membres au sein du ministère de la justice et des services des impôts, afin d'obtenir des documents confidentiels. L'Eglise de la scientologie, fondée en 1950 par M. R. Hubbard, un ancien écrivain de science-fiction, a souvent été critiquée pour ses méthodes de recrutement. Elle a souvent eu maille à partir avec les autorités, qui ont cherché à l'empêcher de bénéficier du privilège d'exemption des impôts accordé aux communautés religieuses.

Ghana

● LE POUVOIR SERA « RENDU A UN GOUVERNEMENT ELU » LE 1er JUILLET 1979, a annoncé jeudi 14 juillet un communiqué de l'Agence ghanéenne de presse. Une nouvelle Constitution sera rédigée avant octobre 1978. Des élections législatives se tiendront le 15 juin 1979. Les Ghanéens devront se prononcer par référendum sur une éventuelle participation au gouvernement de l'armée et de la police.

Pakistan

● M. BHUTTO pourrait être libéré dans environ deux semaines, a déclaré le général Zia Ul Haq, chef de la junte, dans sa première conférence de presse le jeudi 14 juillet. Il a réaffirmé que le coup d'Etat militaire, baptisé du nom de code de « *opération fair play* », avait pour but d'éviter une guerre civile et que l'armée dirigerait le pays avec une « *poigne* » jusqu'aux élections d'octobre.



DROITS DE L'HOMME

Le correspondant de la radio bulgare à Paris explique pourquoi il a demandé le droit d'asile en France

POLITIQUE

Le «sommet» de la majorité

Les giscardiens ne fixent aucun préalable

déclare M. Soisson

De notre correspondant

Auxerre. — Une course cycliste en nocturne dans les rues de la ville mercredi, des courses en sac et un mât de cocagne dans un autre quartier, une revue militaire d'autant plus goûtée qu'aucune unité n'est plus cantonnée dans le chef-lieu de l'Yonne : à ces festivités traditionnelles, le maire d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, avait ajouté cette année un petit événement politique : la fête du parti républicain. Comme toutes les autres fédérations départementales de la formation giscardienne, celle de l'Yonne a consacré son 14 juillet à l'opération « Permanences en fête » et inauguré une campagne d'affichage (1) et d'adhésions. A Auxerre, en tout cas, les murs étaient depuis plusieurs jours largement décorés d'affiches géantes où s'étalait le sourire du maire et la presse avait été conviée à un « petit *déjeuner politique* » intitulé « *de Carpentras à Auxerre* ».

A cette occasion, le secrétaire général a donné quelques précisions chiffrées : quatre mille adhésions pour le P.R. en France en une seule journée ; vingt-quatre mille adhérents nouveaux depuis le congrès de Fréjus (19-21 mai 1977), ce qui porterait les effectifs du parti à soixante-treize mille membres (parmi lesquels, selon M. Soisson, 25 % de moins de vingt-cinq ans, 18 % d'employés, 9 % d'agriculteurs, 11 % de fonctionnaires).

A propos de la réunion « au sommet » des dirigeants de la majorité, le secrétaire général a déclaré : « *Nous nous y rendons dans l'esprit de la plus large volonté de décrispation et d'entente (...). Les choses doivent aller leur train, progressivement. Nous agirons, en ce qui nous concerne, avec le plus grand pragmatisme, ne voulant rien faire, ne voulant rien dire qui puisse compromettre l'objectif, essentiel à nos yeux, qui est celui de l'entente. Le parti républicain ne fixe aucune condition, aucun préalable. Il participera à la réunion du mardi 19 juillet dans un esprit d'ouverture et avec une volonté très grande d'union. Nous souhaitons, après le discours de Carpentras du président de la République, que cette union se réalise sur la base des principes qui depuis vingt ans font la force de la République. Nous espérons à notre tour que le bon sens l'emportera et que l'entente nécessaire de la majorité pourra, au cours des prochains mois, se réaliser autour du premier ministre.* »

(1) Cinq mille deux cents panneaux ont été retenus.

● *M. Jacques Chirac* s'est adressé mercredi 13 juillet à Paris aux stagiaires de l'école des cadres du R.P.R. qui a formé cent dix animateurs régionaux du mouvement. Le président du R.P.R. a déclaré que « *la formation des responsables et des militants devait être massive et continue, car il ne s'agit pas seulement de préparer les candidats et leurs équipes pour les élections de 1978, mais d'assurer la pérennité des valeurs du gaullisme* ». Il a demandé que cette formation soit « *davantage décentralisée et plus politisée* ».

«France nouvelle» amorce un dialogue avec les trotskistes

Dans l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, daté du 11 juillet, Jean Rony analyse l'ouvrage de Henri Weber, *P.C.I. : aux sources de l'eurocommunisme* (*le Monde* du 6 juillet). Il se penche en particulier sur l'introduction rédigée par le responsable de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et note :

« *Elle pose des questions, suscite des interrogations que nous ne fuirons pas sous prétexte qu'elles semblent descendre, comme la parole divine, d'un roc de certitudes (trotskistes). Après tout, il y a parfois des sources sous les rocs. (...)*

» *Au fond des résistances de Weber devant la stratégie dite de l'eurocommunisme dans ses singularités nationales insurmontables, il y a un manque de confiance total dans les masses ou, ce qui revient au même, une conception archaïque des masses. Weber ne conteste pas vraiment que le gradualisme puisse avoir un caractère révolutionnaire. Il nie l'aptitude de la classe ouvrière à tendre ses forces le long de tout le parcours historique nécessairement long à accomplir.* »

Le quotidien trotskiste *Rouge* relève dans son numéro daté du 12 juillet cette réponse et s'en félicite. J.-F. Vicar souligne, en effet :

« *C'est la première fois que, dans un organe central du P.C.F., la polémique se noue sur le ton du débat fraternel avec un représentant d'une organisation trotskiste.*

» *A sa manière, Jean Rony a été un précurseur. Avant même Elleinstein, il était de ceux — bien rares, à vrai dire — qui consentaient à reconnaître quelques mérites à Trotski, pris en tant que personnage historique, et même, à l'occasion, en tant que théoricien. Mais cette reconnaissance prudente, qui déjà effarouchait les tenants de la vieille ligne stalinienne (le trotskisme se discute piolet en main), se doublait obligatoirement de la condamnation radicale des formations politiques se revendiquant de Trotski... (...) En reconnaissant Henri Weber — et, de fait, l'organisation qu'il représente — comme interlocuteur à part entière, c'est le trotskisme en tant que courant du mouvement ouvrier qui est reconnu.* »

Comment amener les cadres économiques au militantisme politique ?

Toutes les statistiques et enquêtes révèlent que les responsables du secteur économique répugnent à s'engager ouvertement dans une formation politique. Ainsi au parti socialiste, selon une étude de l'IFOP (1), les patrons de l'industrie et du commerce ne représentent que 3 % de l'effectif des militants et les membres des professions libérales, 4 %. A l'U.D.R., à la fin de 1976, les patrons représentaient 3 % des adhérents et les membres des professions libérales, 5,4 %. Les « agents économiques » de niveau supérieur ne semblent donc pas très attirés par le militantisme partisan. Afin de remédier à ce défaut, une « Association pour la promotion de l'engagement politique » vient de se créer à l'initiative de M. Bernard Krief, président-directeur général du groupe Bernard Krief Consultants. Son fondateur s'est adressé à quelque deux mille chefs d'entreprise, cadres, membres de professions libérales et commerçants. Le but de cette association est d'aider ses membres à surmonter leurs réticences à s'engager dans un parti politique.

L'Association pour la promotion de l'engagement politique se propose d'offrir une participation « à la carte », mieux à même d'utiliser les compétences ou de répondre aux souhaits des postulants. L'APEP offre à ses adhérents une série de possibilités et se comporte en intermédiaire ou en « conseiller d'orientation », qu'il s'agisse de préparer une candidature aux élections, de faciliter l'exercice de responsabilités au niveau convenable en fonction des capacités du demandeur, d'orienter le postulant vers telle ou telle formation. Bien que se proclamant indépendante de tout parti politique, l'APEP se situe nettement dans la majorité puisqu'elle s'assigne comme but de « *défendre les principes fondamentaux de l'économie libérale et de la démocratie pluraliste* ».

A.-P.

(1) *Le Point* du 22 juin 1977.

★ Association pour la promotion de l'engagement politique, 1, rue Danton, 75006 Paris.

M. GISCARD D'ESTAING : une armée digne de la France et prête à remplir ses missions.

Le président de la République a adressé le message suivant au ministre de la défense à l'issue du défilé du 14 juillet :

« *Je vous exprime toute ma satisfaction pour la qualité de la présentation des troupes lors de la revue et du défilé de ce 14 juillet 1977. La brillante tenue, la rigueur et l'allant des différentes formations et, en particulier des unités de la force d'intervention, ont donné l'image d'une armée digne de la France et prête à remplir les missions qui peuvent lui être confiées. Je vous demande de transmettre mes félicitations à tous ceux qui ont pris part à ces cérémonies militaires.* »

M. Yvon Bourges a adressé ce message aux armées en y joignant ses félicitations et l'expression de sa satisfaction.

Les messages au président de la République

MM. CARTER ET BREJNEV SE FÉLICITENT DE LEURS BONNES RELATIONS AVEC LA FRANCE

De nombreux messages ont été adressés au président de la République à l'occasion du 14 juillet.

M. Carter écrit : « *Nous accordons une très grande valeur à l'amitié historique et à l'alliance solide qui unissent nos deux nations. Des relations étroites entre nous-mêmes, nos gouvernements et nos peuples se poursuivront dans l'avenir.* »

M. Brejnev écrit de son côté : « *J'exprime ma satisfaction du fait que notre rencontre récente a démontré d'une manière convaincante la résolution de l'Union soviétique et de la France de suivre fermement la voie de l'entente et de la coopération mutuelles. Elle a affirmé l'effort des deux nations pour élargir cette coopération vers de nouveaux domaines dans l'intérêt des peuples soviétique et français, de l'approfondissement du processus de détente et du renforcement de la sécurité en Europe et dans le monde entier.* »

AUTOUR D'UN RATA D'HONNEUR...

Le général Favreau — très triste de quitter prochainement son poste de gouverneur militaire de Paris — avait convié jeudi 14 juillet, à l'Ecole militaire, plusieurs dizaines de Français qui, l'an dernier à son appel, avait invité « un soldat » à leur table. Après un apéritif servi dans les jardins intérieurs, aux accents de la musique de la Légion étrangère, les quelque trois cent quarante invités sont passés à table. Au menu : quiche lorraine ou mini-pizza, poulet froid et tranche de rosbif, riz et olives, fromage, crème glacée. Vin rosé en carafé pour arroser le tout.

L'assistance est hétérogène mais à dominante populaire. « *C'est ma fille qui a eu l'idée d'inviter un militaire. Nous avons attendu très longtemps et... il n'est pas venu.* » Moue de la demoiselle visiblement déçue de ce contretemps et pour qui cette invitation est une « réparation ».

Cette famille de Saint-Denis a bien « touché », au contraire, le « gars du train » qui lui avait été affecté. « *On nous avait annoncé un « para » mais celui-là, un gars de Perpignan, était très gentil. On l'a gardé jusqu'au soir* », précise le père, qui porte l'insigne des anciens de la France libre.

Ce jeune couple qui habite Bonneuil avait invité à sa table un élève de l'école d'Issoire, « *qui est arrivé en retard à cause de la pluie et du trajet ; heureusement que ma femme avait prévu un déjeuner adéquat* ».

Dans son discours-hors-d'œuvre, le général Favreau a exprimé la gratitude de l'armée envers ces familles qui, par l'entremise de cette invitation l'an dernier « *avaient redonné confiance et rendu l'espoir à des hommes qui se sentaient mal aimés et mal admis dans leur propre pays* »

Placé « *sous le signe de l'amitié*, a dit encore le général Favreau, *ce repas doit permettre de nous connaître, de nous voir et de nous dire entre Français ce nous pensons* ».

On discuta ferme, en effet, pendant tout le repas autour des tables de huit qui comprenaient, outre les familles invitantes de 1976, un militaire qui avait participé au défilé du 14 juillet 1977. L'unanimité s'est faite chaque fois autour du « rata », version améliorée de l'ordinaire.

C. D.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

DIX MILLE PERSONNES ONT VISITÉ L'ÉLYSÉE

C'est là que...

Les premiers attendaient depuis 9 h. 30. Ils entrèrent à 16 heures, traversèrent la cour d'honneur en fanfare et furent accueillis, sur le perron, par le président de la République, qui les guida à travers le salon Cléopâtre, le salon des portraits, le salon Pompadour, le salon des ambassadeurs et celui des aides de camp, enfin le salon Murat, où se réunit le conseil des ministres. « *C'est là que nous nous retirons après le déjeuner* », précisa M. Giscard d'Estaing dans le salon des ambassadeurs. Puis, dans le salon Murat, où il avait fait venir, du Musée de la légion d'honneur, le *Napoléon* d'Ingres : « *C'est là que je préside les conseils.* » Sur la table, on avait disposé la pendulette de cuivre que le président de la République tient de son grand-père, Agénor Bardoux, et qu'il a devant les yeux chaque mercredi. Il quitta ses visiteurs dans le jardin d'hiver, en leur conseillant de se reposer un moment dans le parc.

La visite devait s'achever à 19 heures, mais elle fut prolongée jusqu'à 20 h 30 et dix mille personnes, canalisées par un nombre impressionnant de policiers, purent entrer. Il en restait au moins autant dans la file d'attente, qui s'allongeait de la loge d'honneur à la place de la Concorde. C'étaient des gens de tous âges, certains en famille, d'autres isolés ; beaucoup de Français, quelques étrangers, travailleurs immigrés ou touristes. La plupart demeuraient silencieux dans le palais ; à la sortie, ils ne disaient rien ou parlaient d'autre chose. Il fallait les questionner. « *C'est plutôt petit* », répondait l'un, après réflexion ; « *Oui, mais quelle grandeur !* », prononçait un autre. Pour cette vieille dame, c'est « *très beau* » ; pour la femme plus jeune qui l'accompagne, c'est « *plutôt intime* ». On allait chercher l'impression qui s'effaçait déjà dans le temps passé, et l'on rapportait un adverbe.

Les regards étaient vides, comme l'œil de la caméra de télévision dont ils avaient pris la place pendant dix minutes. Quelle curiosité ou quel ennui a pu conduire, le 14 juillet 1977, vingt mille hommes et femmes aux grilles du palais présidentiel ? « *On espérait voir le président* », disaient certains. Ils l'avaient vu. M. Giscard d'Estaing demeura, pendant toute la visite, dans le vestibule d'honneur. « *Il fallait voir ça* », disait un jeune homme, après avoir, pendant trente secondes, cherché une explication. Aucun ne disait « je » ni « nous » ; loin de les avoir fait sortir de l'anonymat, les poignées de main que le président distribua sans interruption semblaient y avoir enfoncé plus encore cette foule de M. Toulemonde. Entre « *l'unité des Français* », maintes fois affirmée, au cours de la journée, par le chef de l'Etat, et l'uniformité, il y a une nuance. Elle n'était guère perceptible, jeudi, à l'Elysée.

Des Français « méritants »

On pouvait toutefois distinguer les invités à la réception de 11 h. 30 et les visiteurs de 16 heures ; et, parmi les premiers, les personnages de marque, qui entraient par la gauche du vestibule, et les autres, qui passaient par le jardin d'hiver mais avaient le privilège d'être accueillis par M. et Mme Giscard d'Estaing après avoir entendu leur nom crié par l'« aboyeur ». Il annonça notamment : « *M. et Mme Giscard, de Boulogne-Billancourt !* » Car sept cents couples ou familles de Français « méritants » avaient été invités à cette réception réservée, les années précédentes, aux hommes politiques, aux diplomates et aux « personnalités ».

Le président de la République avait choisi lui-même, sur les listes préparées par ses collaborateurs, certains de ces simples particuliers, qui avaient cependant la caractéristique de ne pas lui être défavorables. On le vit bien lorsqu'il apparut sur la terrasse qui domine le parc : il fut applaudi, entouré, pressé de demandes d'autographes. Un peu plus loin, le premier ministre répondait à des solliciteurs. « *Tous les Français que je vois me demandent de faire davantage, mais aucun ne veut payer plus d'impôts* », disait-il à une dame. Et, comme elle insistait : « *Vous avez bien du talent*, lui lança-t-il. *Vous devriez vous présenter aux élections.* »

La télévision était partout, et ses présentateurs eurent leur part du succès. « *On vous aime bien, en Auvergne* », lança un monsieur à l'un d'eux. Beaucoup d'invités venaient de Chamalières et un orchestre de vielles sciait les oreilles de l'assistance. A toute réception, il faut une absence remarquée. Ce fut, comme bien l'on pense, celle de M. Chirac. Mme de Hauteclocque, à la tête d'une délégation du Conseil de Paris, excusa l'absence du maire, retenu, dit-elle, par le banquet de mille couverts qu'il offrait aux soldats qui avaient participé au défilé. Les parlementaires de l'opposition avaient, eux aussi, dédaigné la fête.

Elle n'en fut pas ternie pour M. Giscard d'Estaing qui, souriant, le teint bronzé, offrait, aux représentants de cette France commune dont il se veut le chef, un visage ravi.

PATRICK JARREAU.

LA FÊTE NATIONALE A TAHITI

Le 14 juillet, en Polynésie française, au lendemain de la publication au *Journal officiel* du nouveau statut du territoire, a été célébré dans une atmosphère détendue et joyeuse. Une foule en fête a applaudi le défilé du bataillon d'infanterie de marine de Tahiti, héritier du célèbre bataillon du Pacifique qui s'illustra à Bir-Hakeim, suivi des détachements de la gendarmerie, de la marine nationale, de l'armée de l'air et de la légion étrangère. Mais, comme le veut la tradition à Papeete, ce défilé a été surtout celui des associations sportives, des mouvements de jeunesse et des groupes folkloriques. La fête ne fait cependant que commencer : elle se prolongera jusqu'au 31 juillet.

Chaque jour, des compétitions sportives, des courses de pirogues, des concours typiquement polynésiens, des soirées de chants et de danses folkloriques, réuniront un nombreux public.

● *Le président de la République* a quitté Paris dans la soirée du jeudi 14 juillet pour sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher), où il passera le week-end avec sa famille. M. Giscard d'Estaing se rendra directement, lundi 18 juillet, d'Authon à Orléans, où il doit prononcer un discours sur la politique du logement.

«LA LETTRE DE LA NATION» : à défaut d'unité nationale, l'unité de la majorité

Dans *la Lettr de la nation*, organe officiel du R.P.R., du vendredi 15 juillet, Pierre Charpy écrit :

« *C'est un paradoxe bien français que de faire du 14 juillet une fête de l'unité nationale. Si nos souvenirs sont exacts, la prise de la Bastille — événement d'ailleurs marginal — n'était pas une manifestation d'unité, pas plus d'ailleurs que la fête de la Fédération, le 14 juillet suivant. Mais, après tout, chacun est libre d'écrire l'histoire à sa manière, et notamment le président de la République. Celui-ci d'ailleurs a reconnu que la division de la France est « une caractéristique » de notre tempérament ». L'unité chez nous ne se fait même pas dans les guerres, à la seule exception de celle de 1914-1918, peut-être parce qu'elle était la plus idiote. En tout cas, j'ai cherché en vain un représentant de l'opposition à la réception élyséenne du 14 juillet. Mais j'ai peut-être mal vu.*

» *A défaut d'unité nationale, il est possible d'espérer l'unité de la majorité actuelle. La réunion de mardi, même s'il ne s'y passe rien de concret, aura une valeur symbolique. Il n'est même pas exclu que le parti radical, si l'on en croit son président d'honneur, Gabriel Péronnet, n'y soit représenté. Et s'il ne l'est pas, cela n'a rien de dramatique. L'essentiel est de faire une grande lessive des arrière-pensées et, pendant que le linge séchera, on comptera les circonscriptions ingagnables et imperdables. Et ce compte fait, on s'apercevra qu'il y en a de cent à cent cinquante où tout dépendra de la façon dont sera joué le coup et de la personne ou des personnes qui le joueront.* »

UN ENGIN PRODIGIEUX

Dans notre compte rendu du défilé de jeudi matin (« le Monde » du 15 juillet, page 16) on pouvait lire qu'« avaient pris place dans la voiture officielle les membres du gouvernement et des corps constitués et, pour la première fois, le maire élu de Paris, M. Jacques Chirac, ainsi que des parlementaires représentant cinquante pays membres de l'Association internationale des parlementaires de langue française en congrès annuel dans la capitale ».

Notre journal ne précisant pas le nombre des personnalités qui avaient été victimes d'un tel entassement, digne de Dubout ou des Marx Brothers, nos lecteurs ont dû se demander si cet engin prodigieux, capable d'accueillir autant de beau monde, ne constituait pas le « clou » de notre revue militaire 1977.

Il ne s'agissait que d'une toute petite coquille qui fit, dans notre compte rendu, d'une tribune une voiture.

DÉFENSE

Marche non violente pour la démilitarisation dans l'est de la France

Près de cinq cents personnes ont pris le départ, jeudi 14 juillet à Haguenau (Bas-Rhin), de la deuxième Marche internationale non violente pour la démilitarisation, qui réunit, comme l'an dernier à la même époque, des militants pacifistes français, ouest-allemands, espagnols, suisses, italiens et néerlandais. En août 1976, la première Marche avait eu lieu de Metz à Verdun avec les mêmes objectifs.

Les manifestants entendent, en effet, préconiser le désarmement, l'abolition de tous les blocs militaires, une pratique de la défense populaire non violente, et ils dénoncent, en particulier, la stratégie nucléaire, la prolifération des armes atomiques et l'extension des camps militaires. Ils dénoncent, enfin, les justices d'exception et réclament la reconnaissance des droits à l'objection de conscience.

Jeudi 14 juillet, les participants à cette marche se sont approchés, dans l'après-midi, à Oberhoffen (Bas-Rhin), du camp où l'état-major de l'armée de terre a prévu d'installer le 5e régiment de missiles nucléaires tactiques Pluton, après les quatre autres cantonnés à Laon-Couvron, Belfort, Mailly-le-Camp et Suippes. Des gendarmes mobiles, présents, ne sont pas intervenus et on ne signale pas d'incidents. Ce vendredi 15 juillet, les manifestants doivent à Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) protester contre « *le complexe militaro-industriel* » et parler du rôle des ouvriers de l'armement.

Le Monde de L'ÉTÉ

VACANCES

Ces animaux que nous laissons...

On part en Dordogne chez un beau-frère ou passer le week-end près d'un oncle. On va au mariage du neveu ou aux obsèques d'un ami de régiment. Dès lors, on vérifie la voiture et l'on se prépare à partir vers le repos, la détente, la joie ou la peine.

Mais, avant d'actionner le démarreur, il a fallu résoudre un problème, plus difficile à régler qu'on ne le croyait de prime abord : donner Fifi en garde...

Qui est Fifi ? C'est le fidèle compagnon du foyer, le témoin de notre vie de tous les jours, de toutes les heures, celui que nous avons choisi par la grâce d'une espèce d'affinité, dont nous ne sommes pas toujours conscients, mais qui est réelle.

Ce peut être un poisson, un serin, un perroquet, un hamster, un ménate ou un cochon d'Inde, un chat ou un chien, et même, mais c'est plus rare, un ouistiti ou un ocelot...

La compagnie d'un animal est, chez, nous, un besoin vieux comme l'homme. Dans sa prison de Spielberg, Silvio Pellico s'était, dit-on, lié d'amitié, comme, avant lui, d'autres captifs, avec des araignées, qui l'aidèrent beaucoup à supporter neuf années de solitude. Cette soif de voisinage vivant n'a fait que croître avec la civilisation, au fur et à mesure que la vie sociale, de plus en plus anonyme et trépidante, nous incitait davantage à retrouver au foyer un hôte toujours disponible et accueillant. C'est le frétillement du poisson, le « pirouit » de l'oiseau, la phrase rauque d'un perroquet, la danse du hamster ou du cobaye, le ronronnement du chat, les jappements du chien...

La résurrection du poisson rouge

Mme B... a hérité provisoirement du poisson rouge des V... partis à la campagne, avec la consigne de changer l'eau d'icelui et de lui donner chaque jour une pincée de poudre alimentaire. Soucieuse, Mme B... observe à tout instant, la petite flamme d'écailles qui va et vient dans sa boule de verre, montant vivement à la surface pour pomper l'air et la nourriture. A son retour du travail, M. B... s'associe à cet examen et ajoute à l'inquiétude de son épouse :

« Surtout, ne le laisse pas mourir de faim. C'est vorace, ces bestioles-là. »

Il en résulte une sollicitude extrême de Mme B... et le poisson rouge se régale. Un dimanche matin les époux, consternés, le découvrent râlant et flottant sur le flanc gauche, comme un bateau naufragé, au milieu des débris de nourriture dont il n'a pu, malgré son évidente bonne volonté, venir à bout.

M. B... est un homme énergique et de ressources. Nanti d'un pot à confiture il va à l'enseigne de « l'Ami des pêcheurs » choisir un successeur au défunt. Les V... retrouveront « leur » poisson rouge, avec attendrissement, en soulignant « *qu'il a bien forci, le mignon* ». M. B... a un frisson en pensant qu'à la place de l'anonyme carassin doré les V... auraient pu lui confier un rarissime barbillon d'Amérique, marchandise inconnue dans le quartier.

Le petit teckel triste

Le teckel Joseph a du vague à l'âme. Sa « famille » est partie dans le Midi et, parce que son foie supporte mal les voyages, il s'ennuie au sein de cette maison étrangère. Dans la salle de séjour, luisant boudin rasant le sol, le basset ressemble à un sous-marin évoluant au milieu d'une escadre navale. Voici la table-porte-avions, le fauteuil-contre-torpilleur, la chaise-aviso, le canapé-destroyer. Heureusement il y a le bateau-hôpital, en l'occurrence le panier d'osier tressé, garni d'un coussin de cretonne rouge, à fleurs, que ses maîtres ont apporté et où Joseph passe ses nuits. Il semble au chien qu'il retrouve un peu de son « home ». Illusion passagère ! Les chaussons, les chaussures, les jambes qui passent à hauteur de son fin museau ne sont pas ceux de la famille chérie. Les mains non plus. Celles, surtout, petites et légères de l'enfant, qui, à chaque instant, d'ordinaire, le chatouillent au creux du cou et qui lui manquent cruellement.

En outre, il y a ici Zorro, le caniche, un mal élevé qui en prend à son aise, en chien qui est chez lui. N'a-t-il pas, avant-hier, osé lever la patte le long du panier d'osier ? Et c'est lui, Joseph, qui a été accusé de cette incontinence inexcusable, de ce manque d'éducation déplorable.

Les repas sont une autre source d'humiliation. Joseph est au régime : foie et riz. Ça tombe bien, il adore ça, mais il arrive toujours trop tard devant son écuelle en plastique jaune. Zorro en a déjà avalé le contenu en une seconde, avec une voracité tout à fait dégoûtante, avant de se jeter sur sa propre viande hachée.

Comble d'ironie : Joseph s'entend dire qu' « *il mange comme quatre* » ou encore qu' « *il est plus goinfre que Zorro* », appréciation franchement déshonorante. Enfin, le teckel doit subir les railleries quotidiennes qui tombent du haut des pantalons et des robes qui passent près de lui :

« Il est rigolo ce chien-là, on ne sait jamais s'il est assis ou debout ! »

« C'est pas possible, il est passé par les canalisations du chauffage central. »

Ces plaisanteries témoignent d'un goût douteux que l'aristocratique Joseph réprouve hautement, ce qu'il essaie de faire comprendre, en se tournant avec dédain. Il n'en demeure pas moins que sa dignité de teckel est mise à rude épreuve.

On comprend bien dès lors qu'il ait du vague à l'âme et que, derrière les paupières mi-closes, il guette sans arrêt, jour et nuit, heure après heure, le retour des maîtres adorés.

Et de très loin, il entendra le moteur de leur voiture qu'il ne confond avec aucun autre. Les petites mains de l'enfant le happeront avec enthousiasme. Il sera roulé, serré, bousculé, palpé, par la chaude amitié retrouvée. Que c'est bon d'entendre la voix claire et douce qui s'écrie :

« Ah ! mon Joseph, si tu savais ce que tu m'as manqué ! »

Combien il regrette, le teckel, de ne pouvoir répondre :

« Et à moi, donc... »

SERGE GRAFTEAUX.

INSTANTANÉ

Le musette à Choupette

LES endroits comme ça n'existent plus. Du moins, on l'aurait cru. Perdu dans son onzième arrondissement, 3, rue du Général-Guilhem, au bord d'un square, le café ne paie pas de mine de l'extérieur. « Chez Choupette » - Bal musette. A l'intérieur non plus.

Les petites tables rouges au pied en fer forgé, à l'ancienne, ont été poussées pour laisser de la place aux danseurs. Le grand calorifère a pris ses quartiers d'été. C'est la trêve. Sous le grand ventilateur colonial qui ronronne au plafond, un énorme réfrigérateur blanc trône. Les banquettes en moleskine rouge ne désemplissent pas des filles qui attendent leur tour. Le zinc, c'est un vrai zinc. Et derrière, Choupette.

Elle n'est plus toute jeune, et même si elle doit rester éveillée trois nuits, elle fait des efforts de coquetterie. Elle parle lentement, pesamment, avec douceur mais détermination. Elle connaît son affaire. « *Je suis certainement le dernier musette à Paris, où l'on peut danser tous les vendredis et samedis soirs ; peut-être rue de Lappe...* »

A 23 heures, c'était encore vide, seulement quelques consommateurs au bar. En moins d'une demi-heure, le café s'est empli, des nostalgiques des Apaches. Même les habitués, Choupette les accoste : « C'est 9,50 francs la consommation aujourd'hui, on paie tout de suite. Ceux qui boivent pas, y restent dehors. »

Au fond, entre deux canettes de bière, les accordéonistes usent leur soufflet. La gouaille de « Ménilmuche » résonne sur fond de java. C'est gai. C'est triste. Bouches enluminées, les amours se font. Sourcils dessinés, ils sont en passe de se défaire. Le ton monte et l'éclairage baisse. Les gouapes du quartier sont venues (« on est entre nous »), le cheveu gras ou gominé, la manche retroussée sur le biceps dissuasif, l'œil noyé dans un éthylisme avancé ou habituel. On fait danser sa gigolette qui a sorti toilette et colifichets.

Entre « J'attendrai » et « la Java bleue », une bande de jeunes est entrée. La moyenne d'âge, qui devait osciller vers quarante à quarante-cinq ans, accuse une baisse notoire. Bien sympathiques, bien élevés, bien habillés. A la mode. Le style « négligé snob ». En dansant un « petit tango », un couple du groupe plonge dans un bain d'exotisme : « Tu as vu la vieille pendule, comme elle est drôle. » Chez Choupette, les voyeurs, ils devraient rester à la porte...

PIERRE ZIMMER.

Aux Karellis, pavane pour les dialectes défunts

« *QU'EST-CE qu'il dit ? C'est du breton, ça. Mais non, le breton est une langue morte.* » Dans un couplet en forme d'ode funèbre, René Eglès dit adieu aux disparus. Occitan, alsacien : l'envoi change après chaque strophe. Mais cette « *pavane* » pour les dialectes défunts résume pourquoi, sur le plateau des Karellis (station inachevée au bout d'une route en lacets près de Saint-Jean-de-Maurienne), tous sont là et lui chante, poète alsacien.

D'Alsace, ils sont venus en nombre à ce premier Festival savoyard de la chanson traditionnelle. Victimes d'une « sono » de bastringue, contaminés par une présentation digne d' « Intervilles » (« *Pour le prochain festival, bip, hip, bip...* »), affolés peut-être par l'enjeu de cette première confrontation nationale des cultures régionales — circulation enfin ébauchée entre des traditions et des influences dont la comparaison parle, — les Schelligener, à moins que ce soit le groupe de la rue des Dentelles, avaient été balayés par un fort courant de lyrisme montagnard : « *Là haut, sur la montagne* », braillaient en canon les adolescents des « colos », descendus sous le chapiteau coude à coude, comme aux tranchées.

Pour avoir trop écouté les « planants » et le blues, Claude Wind s'était aussi fait sortir. Et si les Geraniums n'avaient relevé le gant, la soirée aurait sombré dans la bière, cette bière dont les jeunes permanents de la station s'abreuvent méthodiquement, le soir, en philosophant sur l'indifférence des « vacanciers ».

La conviction pour dictionnaire

Vacanciers ? Le mot, ici, n'a pourtant pas le sens que lui donnent les naïades tropéziennes et les « tennismen » normands. Pour une somme calculée en fonction du quotient familial, des couples à enfants profitent aux Karellis des remontées mécaniques (en hiver), des pique-niques organisés (en été) et toute l'année de promenades collectives de trois services en réfectoire, de cours de modern-dance et d'audiovisuel, de garderies et de lingeries d'émissions câblées à usage interne et de loisirs minutés, auxquels s'est ajouté cette année un vrai festival, comme à Avoriaz.

Etrangers, ils le sont tous : Bretons, Languedociens, Corses ou Picards qui chantent, souvent sans sous-titres, avec leur conviction comme dictionnaire ; étrangers aussi, les Savoyards, instruits en musique des libertés cathares et du danger nucléaire de Fassenheim, eux qu'inquiète plutôt, dans cette vallée industrielle, une rivière qui grisaille aux couleurs de Péchiney.

Mais, à dialectes défunts, voix multipliées : Marti et sa gravité occitane, ses accompagnateurs complices, ses brassées de mots dans un marquetage rythmique qui répugne au « *avec moi, tous ensemble* ». Egès le professeur, doux comme un *crooner* mais péremptoire (« *Tous les touristes sont des cons !* »). Eglès qui n'en croyait pas son succès, pour sa première prestation hors les « frontières » alsaciennes.

Faisant office de producteur dans cette première manifestation entièrement organisée et financée par l'association des maires de la vallée de la Maurenne, la commune de Montricher-Albanne, le conseil général, la troisième chaîne de télévision avait ainsi obtenu de ses délégués régionaux une sélection attentive. « *Ils se sont tus* » pavoisait Eglès, rétroactivement médusé par le silence religieux des « colos »... « *Siffer fera le reste.* »

Haut perché sur des sabots paillerés, l'accent en bandoulière, Roger Siffer et ses affreux se sont, en effet, tout permis. Les bretzel volaient à ras des têtes. Ils avaient promis la choucroute, avant le « bœuf » final, toutes formations réunies. Aux flons-flons du 14 juillet allaient alors se mêler les rafales du plus économique des feux d'artifice : l'orage.

ANNE REY.

★ Retransmis tour à tour par les différentes stations radio de France-Régions 3, les quatre programmes exécutés au cours du Festival seront condensés dans une émission de télévision, « Hexagonal », diffusée le dimanche 17 juillet, sur la troisième chaîne, de 19 h. à 19 h. 55.

FEUILLETON - N° 5 — 16 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Waltchak, promu entraîneur de tennis de Mlle Okholowska, au manoir de Polyka, s'est révélé meilleur que sa partenaire. Mais, dès le premier contact, Mme Okholowska est troublée par la ressemblance inexplicable et qu'elle pressent funeste entre les deux jeunes gens.

Waltchak, tout à sa joie d'avoir gagné au jeu, s'est enfui dans la forêt, où il rencontre le professeur Skolinski, historien d'art, qui observe le château de Myslotch, où vit un prince fou et son secrétaire, fiancé de Mlle Okholowska. Le professeur, inquiet et agité, confie son secret à Waltchak.

« J'AI l'intention de m'introduire au château de Myslotch et, si vous me facilitez la chose, vous ne le regretterez pas, confia le professeur à Waltchak.

— On ne peut pas s'y tromper ?

— Précisément non ! C'est tout le problème ! s'emporta Skolinski. Le vieux prince est un fou, son père en était un, et son aïeul un autre. Il y a cent ans qu'on ne peut y pénétrer, d'autant que... que les secrétaires reçoivent mal les gens qui... J'ai voulu entrer normalement par la porte, mais elle était fermée à double tour, et, par le judas, un vieux larbin parfaitement gâteux m'a bredouillé que le prince avait interdit de laisser entrer quiconque. Il y a en tout et pour tout trois personnes qui habitent cette énorme bâtisse — le prince, son secrétaire et le domestique, — pas une de plus. Même ses gens n'y ont pas accès et logent dans les masures sordides que vous voyez là-bas, à gauche. Malgré cette interdiction formelle, je dois entrer, coûte que coûte, dussent-ils lâcher sur moi les chiens.

— Pourquoi ? Waltchak contemplait avec curiosité l'obstiné vieillard.

— A quoi bon chercher à vous expliquer ! fit l'autre avec une moue de mépris. De toute façon, vous ne comprendriez pas. Jeune homme, si mon intuition ne me trompe pas, si mes soupçons et présomptions sont fondés et les conclusions auxquelles m'ont conduit mes recherches exactes, ces murs abritent un véritable trésor, une mine, entendez-vous, une fabuleuse mine de merveilles unique en Pologne, d'une richesse exceptionnelle, sans pareille !... »

Il haletait...

« Vous voyez ces murs, ils ont un caractère purement défensif. Rien pour l'apparat ; un extérieur sévère, militaire... Moi-même, j'avais toujours pensé que le château de Myslotch n'avait de remarquable que son ancienneté — il faut tout de même savoir que l'aile nord a près de six cents ans. Mais, dans une bibliothèque romaine, je suis tombé sur la correspondance d'Almari, nonce en Pologne au dix-septième siècle. Il s'avéra que le nonce avait visité la Pologne et été l'hôte, entre autres, du prince Holchanski de Myslotch. Or Almari mentionne de magnifiques peintures qu'il aurait vues dans le château. La chose m'a intrigué, mais, voyez-vous, j'aurais très bien pu en rester là et penser que l'Italien avait voulu flatter son hôte, si le hasard encore ne m'avait mis entre les mains, alors que je dépouillais les actes de la maison des Radziwill — qui est alliée à celle des Holchanski, — un document du dix-huitième siècle provenant de Myslotch et intitulé *Registre des dépenses*. Savez-vous ce qu'on y lit ? « *Au peintre, pour la restauration de deux antiques plafonds peints par Dolabella.... Pour la restauration et l'ornementation de deux tableaux de Jordaens... dont l'un qui représente l'Adoration et l'autre, Cérès.* » Quand j'eus fini de lire, imaginez mon émotion ! J'en restai stupide... Inutile que je vous explique, ce serait peine perdue... Laissez-moi seulement vous dire que les chaises de Gabrielle d'Estrées, les fameuses chaises qu'elle reçut du Vert Galant, son amant, figuraient aussi à cet inventaire. Et des armoires de Hugues Sambin ! Quand on sait que le registre mentionnait seulement ce qui venait de la Restauration, on pense rêver. Que peuvent encore receler ces murs ! Quels joyaux inestimables ! Quels chefs-d'œuvre du pinceau et du ciseau !

Le professeur, qui, quelques instants plus tôt, mettait en garde Waltchak contre la passion, en était lui-même la proie. Il était au bord des larmes.

« Toutes ces merveilles, il faut que je les voie, que je les touche, que je m'assure de leur existence ! s'exclama le professeur. Dire qu'elles se détériorent de minute en minute... Il faut absolument les sauver !

— Combien peut coûter un tableau comme ça ? demanda Waltchak.

— La sotte question ! éclata-t-il. Ces choses-là n'ont pas de prix. Mais, si vous voulez savoir, un seul petit tableau comme ça peut valoir un million !

— Et personne n'est au courant qu'il y a ici tant d'objets de cette valeur ?

— Je n'en reviens pas moi-même. Mais il faut savoir que, depuis cent cinquante ans, aucun être civilisé n'a franchi le seuil d'un château habité successivement par trois générations d'ivrognes, de joueurs et de débauchés, n'ayant pas la moindre idée de ce qu'ils possédaient, incapables de distinguer le style Renaissance du gothique. Lequel de ces grands seigneurs eut jamais d'ailleurs la moindre notion de ce que c'est que l'art ? Ils se sont tellement habitués à ces chefs-d'œuvre transmis de père en fils qu'ils ont fini par ne plus y faire attention. Et il se trouve toujours des secrétaires pour refuser sans raison le droit d'entrer aux personnes compétentes, sous prétexte que... le prince l'a rigoureusement interdit !

...

Il baissa la voix et se mit à faire des clins d'œil à Waltchak, puis, au bout d'un moment, il s'écria :

« Où sont mes jumelles ?

— C'est bien M. Kholawitski, qui est secrétaire du prince ? » demanda Waltchak en faisant glisser son regard sur la majestueuse résidence.

Déjà des vapeurs blanches commençaient à flotter au pied du château, qui grandissaient les murs. Les derniers rayons du soleil coloraient le ciel dans les lointains tandis qu'une ombre dense envahissait les bas-fonds.

Le garçon soupira et une tristesse inexplicable lui étreignit le cœur.

— M. Kholawitski, secrétaire, cousin, administrateur, fondé de pouvoirs, confident, familier et régisseur ! déclama le professeur. Le type même de la brute distinguée ! Un rustre sous ses dehors de gandin ! Un paltoquet !... Et s'il n'y avait rien, si je m'étais trompé ! », s'effraya-t-il, et il écarquilla les yeux en direction du château, dont les contours s'éloignaient, grandissaient et se dissolvaient dans la nuit tombante.

Des chiens aboyèrent sur la butte. L'air, au-dessus des marais, se faisait plus dense, plus lourd, se chargeait de vapeurs, prêt à tout instant à se figer en nappes blanches et opaques.

L'effrayante solitude, l'air insalubre et miasmatique, la tristesse désolée de ces marécages hérissés de joncs et entrecoupés de digues, tout ajoutait à l'aura de tragédie et de mystère qui entourait la demeure ancestrale de ces princes singuliers qui, avec leur château roulaient lentement à la ruine et à la mort.

Waltchak avait de plus en plus peur des ténèbres ou des esprits qui les hantaient, ou encore des présences devinées et qui pouvaient à tout moment se glisser sous ses pas ou jaillir des fourrés. D'habitude d'une joie débordante, il passait sans transition à un abattement complet, où la tristesse et l'angoisse s'emparaient de lui sans partage. Cependant, le professeur ne quittait pas des yeux le sombre édifice, comme s'il s'efforçait d'en percer les murs.

...

Soudain, une lumière jaillit à l'une des fenêtres oblongues d'une tour d'angle, et cette unique et chétive lumière, perdue au milieu de la masse énorme de la bâtisse, renforçait encore l'impression de solitude. Le garçon frissonne à l'idée qu'il n'y avait là-dedans que trois personnes — le prince, son secrétaire et son valet de chambre, — trois individus pour peupler cette multitude de pièces humides, sombres et vides, où tant de richesses tombaient en poussière...

« Il y a toujours de la lumière à cette fenêtre, dit le professeur. Ce doit être la chambre du prince. Et, maintenant, partons. De toute façon, nous sommes en retard pour le dîner. Nous nous trouvons à près de quatre kilomètres du manoir. Vous comprenez maintenant — il gesticulait et butait contre les pierres du chemin — de quelle sorte d'aide j'ai besoin. Il y a certainement une autre entrée que la grande porte ; j'ai l'impression que les murs ouest tombent en ruine.

» La seule difficulté est qu'on ne peut s'avancer trop près car on nous verrait des fenêtres. Je ne veux pas éveiller les soupçons. Voilà pourquoi, jeune homme, je compte sur vous pour m'aider. Vous ne le regretterez pas. Il faudra vous approcher du château de nuit, caché par la brume, et repérer par où passer. La nuit suivante, nous referons le chemin ensemble, et, si tout marche bien, j'effectuerai une discrète reconnaissance dans ce capharnaüm. Je saurai au moins s'il vaut la peine de poursuivre nos investigations.

— Et si on nous surprend ?

— Ma parole, fit l'autre, seriez-vous un poltron ? »

Le garçon jeta un regard en coin au professeur qui trottinait vaillamment à côté de lui. Il ne prenait pas sa position trop au sérieux. Quel intérêt aurait-il à se mêler à cette histoire ? Si elle tournait mal, il serait compromis, mouillé à fond, et tous ses projets de tennis tomberaient à l'eau.

Il aurait d'ailleurs refusé aussitôt, n'eût été la sympathie qu'il ressentait pour le professeur. De surcroît, son imagination aventureuse s'enflammait à ces récits. Ah ! sans le tennis !

Il fallait sans faute qu'il demande à Maya, le soir même, ce qu'elle pensait de son jeu.

« Nous en reparlerons », dit le professeur, comme ils achevaient le dîner qu'on leur avait mis de côté.

Du petit salon parvenaient les échos d'une partie de bridge. La sèche et osseuse fonctionnaire entrecoupait les enchères de grinçantes remarques sur l'incongruité de tels divertissements, alors qu'au même instant un malade incurable était peut-être en train d'agoniser dans d'horribles tourments, et ainsi de suite...

« Alors, pourquoi jouez-vous ? finit par lâcher, excédé, le conseiller Chymtchyk.

— Je vous demande bien pardon ! dit-elle. Devrais-je être la seule à ne pas profiter des plaisirs de l'existence ? » Et elle annonça aigrement un petit chelem.

(A suivre.)

Le Mon[de]

VACANCES EN FRANCE

D'aut[res] ... en

Chez nous chez eux

Bâton en main et sac au dos



INSTANTANÉ

Le musette à Choupette

...une pour les dialectes défunts

...ES par Witold Gombrowicz

Le Monde du tourisme et des loisirs

VACANCES EN FRANCE

D'autres châteaux en Auvergne


(Dessin de PLANTU.)

Revoici Montpeyroux

ILS sont environ trois cents. Ils n'ont pas de nom. On dit simplement : *les habitants de Montpeyroux*. Ils vivent perchés sur une butte qui domine de haut l'Allier, dans un village reconnaissable de loin grâce à sa tour du treizième siècle : Montpeyroux est l'un des bourgs les plus typiques de Basse-Auvergne. Un texte de 1212 mentionne un *Mons Petrosus* (mont pierreux). L'endroit était réputé pour ses carrières. La pierre d'ici a servi à la construction des églises romanes. On embarquait les blocs à Coudes, sur l'Allier. Philippe-Auguste arriva. L'Auvergne entra dans le domaine royal. Le village revint à la famille des Latour. L'une des héritières de cette terre fut Catherine de Médicis, reine de France et dame de Montpeyroux. Suivirent comme seigneurs de l'endroit : Henri III et Louis XIII. A la Révolution, la tour du treizième siècle qui surplombe la localité devint propriété du village.

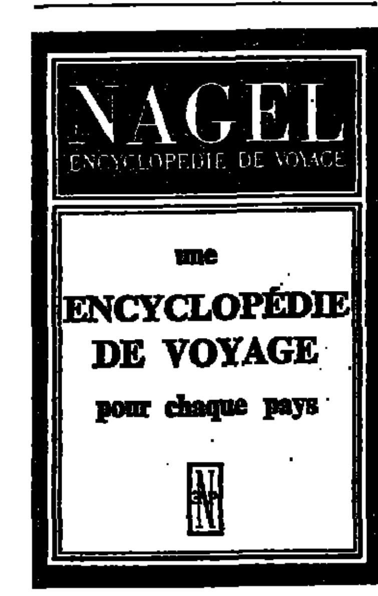
Le drame commence à la fin du siècle dernier. Le phylloxéra ravage les vignobles. Plusieurs familles quittent Montpeyroux. Les années passent : l'exode continue. Les maisons abandonnées et bientôt les ruines s'accumulent. Est-ce la fin ? Non, car en mai 1957 naît une idée et une formule : « *Montpeyroux, village d'espoir* ».

En vingt ans, plusieurs particuliers, en collaboration avec les habitants de l'endroit, restaurent ce qui peut l'être. Les efforts de tous, bien conjugués, permettent de rénover, sans fautes, l'habitat : Montpeyroux conserve son âme et son caractère typique. Dans le même temps, des artistes et des artisans s'installent à demeure dans le village. Aujourd'hui on y rencontre : peintres, potiers, tisserands, sculpteurs sur pierre, ferronniers d'art, etc.

Une dizaine de ces artisans et artistes, en compagnie de plusieurs habitants natifs du pays : maçon, ferronnier, qui ont, eux aussi, participé à la résurrection de leur village, ont fêté récemment autour des micros de FR 3 Auvergne-Radio, pour une émission de deux heures, le vingtième anniversaire de leur « village d'espoir » : un exemple et une réussite. Il y a encore de la place à Montpeyroux pour des candidats résidents permanents.

CHRISTIAN LASSALAS.





Chez nous chez eux

IL n'est point besoin d'être exploitant agricole pour être propriétaire d'un gîte rural classé trois épis. Ce serait occulter la réalité de croire que seuls les paysans peuvent, comme cela était prévu initialement, aménager telle ou telle ancienne grange pour offrir aux citadins en mal de nature les joies de la ferme, la dégustation quotidienne du bon lait frais, le plaisir éprouvé à manger des œufs pondus du jour...

Mais il n'empêche que la formule a du bon, même si, dans bien des cas, les propriétaires de gîtes appartiennent à des professions diverses, plus proches généralement du commerce que de l'agriculture ou de l'élevage, et du seul fait qu'il s'instaure toujours entre ces propriétaires et les vacanciers des rapports amicaux, d'où peuvent naître souvent des amitiés solides.

Les trois A

A Rouillas-Bas, petite localité située à 800 mètres d'altitude, à 20 kilomètres de Clermont-Ferrand, à deux pas du lac d'Aydat, l'un des fleurons dont s'enorgueillit l'Auvergne du tourisme et des vacances, M. et Mme Jamot-Martin (lui est marchand de vin et conseiller municipal, elle tient un débit de boissons « *qui fait dancing les samedis et dimanches soirs* ») se souviennent encore de ce couple de Parisiens qu'ils avaient connus en 1936, « *à l'époque, nous tenions un restaurant* ».

L'Auvergne leur avait été conseillée par leur médecin. Charmés par le site, séduits par les grandes forêts qui bordent le lac, ils y étaient revenus chaque été, pendant trente-cinq ans. « *Nous nous souvenons encore d'eux comme des amis* », dit aujourd'hui Mme Jamot. Depuis 1964, ces commerçants ont construit de toutes pièces un gîte classé trois épis. « *Venez visiter !* » Une bâtisse de deux étages, une cour verdoyante, quatre appartements.

Comme on est loin du froid anonymat de la location par agence ou du terrain de camping surpeuplé !

Un autre propriétaire, M. Lepetit, président du syndicat d'initiative. Son gîte n'est qu'à une centaine de mètres de celui des Jamot. « *Nous pratiquons la politique des trois A : attirer, accueillir, animer... C'est facile, et cela fait toujours plaisir à ceux que nous accueillons.* »

Mme Lepetit entre dans la pièce avec un bouquet des champs dont elle va fleurir la chambre qu'occuperont, ce soir, des Parisiens attendus depuis plusieurs jours. L'Auvergne simple, accueillante. L'Auvergne où il fait bon vivre...

JEAN-PIERRE ROUGER.

Bâton en main et sac au dos

UN pays secret... Peut-être parce que, souvent encore, peu facile d'accès : les routes, ici, croisent parfois très au large de sites, de vallées, de forêts, de hameaux même, qu'il faudra gagner à pied et pas autrement, bâton en main et sac au dos. « *Point d'Auvergne sans effort* », comme le note justement Jean-Pierre Marty en tête du volume *Sentiers et Randonnées d'Auvergne*, dont il est l'auteur (1).

« *L'Auvergne*, dit-il un peu plus loin, *ça se gagne. Et si vous ne n'aimez pas, vous pouvez partir. Ça laissera de la place aux autres...* » Avec cet homme qui ne mâche pas ses mots, le randonneur découvrira le pays des quatre saisons (il ne cache pas sa nette préférence pour l'automne) et des trois étages, la plaine des limagnes, en bas, puis « *en balcon au-dessus, les plateaux bosselés des vieilles montagnes hercyniennes, creusés de gorges profondes toutes lovées de méandres* », et, enfin, dominant l'ensemble, ces montagnes « *qui sont les entrailles de la terre épanchées sur le toit de la France en volcans endormis* ».

La nature vierge

Ce livre en forme de guide ce divise en cinq « régions ». Les huit premiers parcours, J.-P. Marty nous convie à les faire au pays des volcans, de puy en puy — Lassolas, de Côme, de Barme, Griou — par cols et vallées. Les suivants musardent au pays « des eaux ». Suit un chapitre qui va successivement dans chacun des trois étages évoqués plus haut. Après, le lecteur pourra emboîter le pas aux bâtisseurs de cathédrales, de La Chaise-Dieu à Orcival. Et l'on terminera par un circuit du saint-nectaire.

Ce volume est bâti — comme tous les titres d'une collection qui en compte déjà une dizaine, et est en passe de couvrir la France entière — sur un canevas essentiellement pratique. En tête de chaque promenade, ses caractéristiques : exemple : « *Les grands* » *lacs sauvages* », *50 kilomètres, quatre à cinq heures de bicyclettes ; assez dur ; praticable à la belle saison seulement.* » Ou bien, « *Le puy Griou, depuis la vallée* » *de Mandailles* », *15 kilomètres, cinq à six heures de marche. Un peu dur et long — vertigineux vers le sommet, assez casse-jambes au retour — praticable en été seulement.* »

Ainsi, l'aspirant-randonneur, qu'il soit piéton ou bicycliste, saura à quoi s'en tenir, s'évitant de s'engager dans une « aventure » au-dessus de ses possibilités. « *Le chemin parcourt un paysage bocager, avec frênes, saules, noisetiers qui bordent les prés autrefois fauchés de haies plus ou moins empierrées* » : notre cicerone sait nous inviter à voir. Ni la flore ni la faune ne lui sont étrangers... Une carte simplifiée permet de ne pas perdre le fil en cas d'hésitation. Quelques « bonnes adresses » (auberges, restaurants, hôtels) complètent chaque chapitre. Enfin, un index, en fin de volume, recense toutes les localités citées.

Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal : trois départements à découvrir, le mot n'est pas trop fort. Car, J.-P. Marty le dit très justement, « *la multiplicité des sites et des recoins, la faible densité de la population, laissent dans la plupart des cantons bon nombre de secteurs qui sont des coins de nature vierge* ». Et puis l'Auvergne, « *le mieux est encore d'y venir pour la connaître et pour l'aimer* ».

J.-M. D.-S.

(1) *Sentiers et Randonnées d'Auvergne*, par J.-P. Marty, Payard, éditeur. Un volume, 39 francs.

Suivez le marquis

O *volcans, ô châteaux !...* Des limagnes vers le haut pays, des chemins houleux chavirent à chaque tournant dans un décor grandiose. Depuis des millénaires, la terre ne s'est pas remise des derniers soubresauts. Dans leur parc, les volcans muets se dressent comme les phares de cette île aux horizons bleus. Auvergne d'Henri Pourrat, « *île au trésor à l'ancre au cœur du monde* ».

Pour la faire mieux connaître, pour inciter les voyageurs à s'aventurer plus nombreux dans les montagnes du centre de la France, feu le commissariat général au tourisme avait baptisé 1974, « Année des châteaux en Auvergne ». Il en avait recensé près de deux cents, dont soixante s'étalent ouverts pour la première fois au public, dans une grande Auvergne de huit départements, « marches » comprises.

Il n'y a que l'embarras du choix. Même en se cantonnant au Puy-de-Dôme et au Cantal de la province historique, on en compte une trentaine. En trois jours, il ne faut pas prétendre en visiter plus de dix ou douze : par sa diversité, la région pousse au vagabondage... Rien de commun avec le val de Loire. La Renaissance ouvre tardivement ces forteresses austères à des paysages que seul a contemplés, durant des siècles, le guetteur de la plus haute tour. C'est aujourd'hui l'apanage de chacun, pourvu qu'il veuille s'en donner la peine. Les vieilles demeures ne s'offrent pas. Il faut le plus souvent y accéder par une route secondaire peu fréquentée, bien entretenue, mais qui prend son temps. On cherche un château. On s'égare. On en rencontre deux auxquels on ne prenait pas garde, et tout aussi attachants, dominant le village couvert de lauzes et l'église romane au clocher trapu.

Comme autrefois, il arrive qu'ils soient habités toute l'année. Pour les ouvrir à la visite, la famille s'est cloîtrée dans une aile. La place est encore chaude. La marquise a dormi cette nuit dans le lit à baldaquin ; elle a même oublié son livre de chevet et sa pendulette électrique. Dans le parc, la baignoire des enfants fait une tache bleue. Le château reprendra ses droits après le départ du dernier touriste de la journée. Il faut bien bien vivre. « *Ces visites sont plus qu'indispensables*, explique Mme de Maison-Rouge. *Elles me permettent de faire des réparations — les toitures sont un tel gouffre ! — et de payer le gardien. Aujourd'hui, il est en congé. Je le remplace.* »

Nous sommes à La Batisse, à quelques kilomètres au sud de Clermont-Ferrand. Du château fort, il ne reste que deux tours d'angle. L'aimable demeure du dix-huitième siècle s'ouvre sur des jardins à la française. Au pied, l'Auzon coule en cascades. La châtelaine reçoit de douze mille à à quinze mille visiteurs par an. Elle loue en outre ses salons pour des mariages ou des expositions. Très active, elle anime l'association « Châteaux en Auvergne », qui édite un petit guide largement diffusé.

A une portée d'arquebuse, Cordès a été restauré par un notaire de la région parisienne qui n'a rien oublié, jusqu'au plus petit détail. Pas une herbe ne dépasse. L'argent n'a pas fait défaut. Pas plus qu'à Val, curieusement insulaire depuis la mise en eau du barrage de Bort-les-Orgues. Le centre nautique du plus grand lac du Massif Central lui amène cinquante mille entrées par an. Les étrangers y viennent en force, surtout des Hollandais. Pas du tout racoleur, tout autre est La Vigne, perdu dans un paysage sublime dont il faut savoir trouver la clé. Mme de La Tour distribue les billets. La « maison » est simple et fière, à l'image de ces grandes familles de la noblesse qui se ruinent pour conserver le patrimoine intact. De la terrasse, vue imprenable sur les monts du Cantal.

« *On ne pouvait pas garder ça pour soi*, dit Mme de La Tour. *Il fallait faire connaître le château. Et d'abord aux Auvergnats. C'est social. Et puis... ça paie les impôts.* » Un peu plus au sud, par sa hauteur, dans tous les sens du terme, Anjony défie le temps. Ce donjon fantastique, sorti tout droit des cartons de Victor Hugo, abrite des fresques remarquables et un beau mobilier. De là, et de préférence au soleil couchant, par la route des crêtes, gagner Aurillac, où l'on peut faire étape.

A deux pas, voici Pesteils, qui défend la vallée de la Cère. De sa belle tour du treizième siècle on aperçoit le Plomb du Cantal. Jean Cocteau y a tourné *l'Eternel Retour*. « *Un château, c'est une fameuse maîtresse !*, estime M. de Miramon-Pesteils. *On s'imagine que c'est facile d'être châtelain. Je n'aime pas ce mot. C'est de la folie. On se maintient par devoir. Un devoir bien lourd.* » Le château est ouvert au public depuis 1955. Trois guides y reçoivent de cent à deux cents personnes par jour en saison. Là aussi pour payer les impôts et le jardinier.

« *Cela ne s'improvise pas. Il faut pouvoir se réfugier dans un coin. Avoir des choses à montrer. Veiller à la qualité de la visite, et croyez bien que le recrutement des guides n'est pas facile.* » M. de Miramon est délégué pour le Cantal de l'association « Vieilles Maisons Françaises » : « *Les vieilles demeures font partie du paysage*, dit-il. *Un château classé, c'est au moins la certitude de la protection du site.* »

Exemplaire

L'opération « Châteaux en Auvergne », à laquelle il a contribué, depuis trois ans, a porté ses fruits, même si quelques demeures n'ont pas poursuivi l'expérience. Il estime à 30 % de mieux l'afflux de touristes.

Parentignat, « Versailles en Auvergne », a des choses à montrer et les montre bien. Le neveu de la marquise de Lastic fait les honneurs de ce château Louis XIV avec une belle érudition puisée dans le chartrier de la famille, l'un des plus riches de France. « *Ouvrir au public comporte plus d'inconvénients que d'avantages*, explique-t-il. *Mais il faut bien montrer le château aux gens...* »

Le cas de Busséol est exemplaire. Un architecte et sa femme tombent un jour amoureux du fief en ruine des comtes d'Auvergne et consacrent dix années à mener à bien sa restauration. M. Houlier fait visiter lui-même, sans cacher sa juste satisfaction d'avoir sauvé un chef-d'œuvre en péril. Sur son piton volcanique, la silhouette massive accrédite un manuscrit ancien : « *Je suis Buscéol, je voys du païs largement !* »

C'est vrai de la plupart des châteaux en Auvergne, de Messilhac, le plus sauvage dominant le Goul ; de La Bohal, d'Auzers. Vanité de vouloir les citer tous. Tous ont leur caractère et leur secret. Pour les découvrir, le meilleur itinéraire est encore celui que l'on bâtit soi-même. A sa mesure. En le combinant, si le cœur vous en dit, avec la visite du parc des volcans ou un circuit des églises romanes. Dans ce paradis du tourisme vert, il suffit d'emporter une bonne carte et, parce que le temps parfois varie, les contes d'Henri Pourrat et un imperméable.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

Détours

SAINTE-FOY-DE-CONQUES. — *L'un des plus beaux édifices romans d'Auvergne. Le tympan du portail ouest, que le couchant éclaire admirablement, est un pur chef-d'œuvre de la sculpture du XIIe siècle. Sur le thème du Jugement dernier, un Christ en majesté bénit les élus, tandis que descendent du ciel les phalanges sonnant le réveil des trépassés. Marie, saint Pierre, sainte Foy, saint Michel, Abraham, les démons et les damnés, figurent aux côtés de Satan trônant parmi ses suppôts sur cette magistrale « bande sculptée ».*

ORCIVAL. — *Les moines de La Chaise-Dieu choisissent, au XIIe siècle, le vert vallon où coule le Sioulet pour y bâtir une église. Le chœur, précédé de la lanterne octogonale de la coupole, est admirable de beauté avec ses murs à triples baies, ses piliers gracieusement élancés et son déambulatoire.*

BRIOUDE. — *Dédiée à saint Julien, un soldat de Rome devenu chrétien et martyrisé à Brioude en l'an 300, l'église de Brioude est parmi les plus célèbres d'Auvergne. Pour sa beauté, la couleur de la pierre dont elle est faite, ses chapiteaux, son pavage en galets de l'Allier nouvellement mis à jour. Elle vaut le voyage à elle seule...*

Au fil des eaux

CES PLAGES OU L'ON PREND DES RISQUES

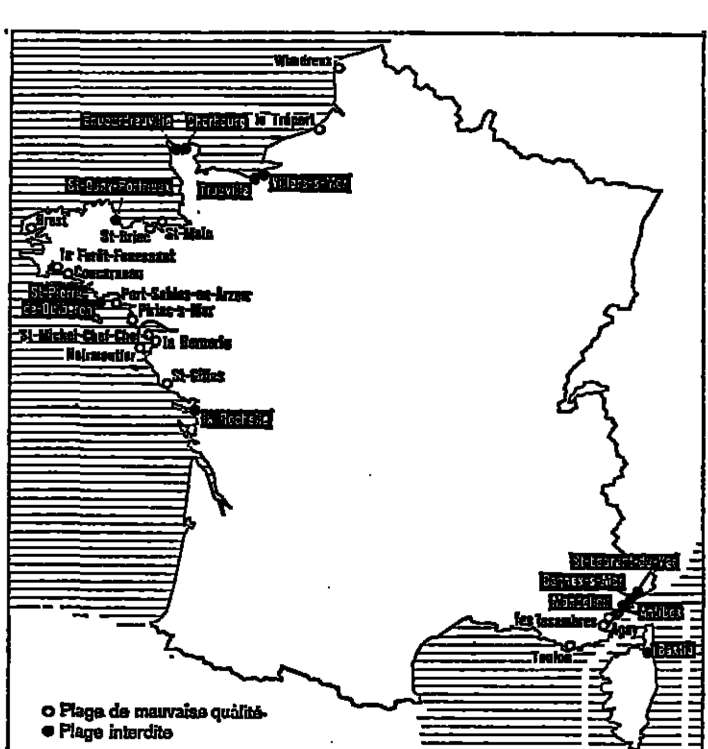
EN près de huit cents points du littoral français, des prélèvements et des analyses ont été pratiqués en 1975 et 1976 sur les plages et dans les eaux de baignade attenantes. Il s'agissait de savoir si ces lieux de villégiature présentaient un danger pour la santé des millions de touristes français et étrangers qui allaient les fréquenter au cours de l'été 1977. En d'autres termes, il fallait déterminer si les plages et les baignades étaient salubres. En fonction des résultats obtenus, les plages ont été classées en quatre catégories : A, eau de très bonne qualité ; B, eau de bonne qualité ; C, eau momentanément de mauvaise qualité ; D, eau de mauvaise qualité. La publication de ces résultats a été laissée à l'initiative des préfets.

Grâce aux informations publiées par Christian Sotty, de l'Agence Centrale de Presse (A.C.P.), et aux dépêches de nos correspondants, on peut aujourd'hui dresser un bilan complet de l'état du littoral. Il est relativement satisfaisant, puisque sur 800 plages surveillées 70 seulement présentent des eaux momentanément de mauvaise qualité (catégorie C), et 25 des eaux de mauvaise qualité (catégorie D). Conséquence logique, 13 d'entre elles sont interdites. Ainsi en ont décidé les municipalités.

Sur le document établi par notre service cartographique, sont indiquées les communes du littoral dont une plage a été classée en catégorie D (eau de mauvaise qualité). Nous avons encadré celles dont une plage avait fait l'objet d'une interdiction de baignade. Nous publions également la liste des plages classées en catégorie C (eau momentanément de mauvaise qualité). Carte et liste constituent donc le « tableau d'horreur » des communes du littoral. Mais il doit être interprété avec prudence.

Les communes de bord de mer proposent le plus souvent plusieurs plages aux estivants. Même si l'une d'entre elles est polluée, les baignades voisines peuvent être d'excellente qualité. Il faut donc se renseigner sur place pour savoir où l'on peut « faire trempette » sans danger. D'autre part, les baignades dont les eaux étaient momentanément de mauvaise qualité en 1975 et 1976 (catégorie C) ont pu s'améliorer cet été à la suite de travaux entrepris par les communes pour épurer leurs effluents. Rappelons que depuis 1971 le nombre des stations d'épuration littorales est passé de 170 à 320. Là, encore, une commune dont une plage est en catégorie C n'est pas forcément à rayer des projets de vacances.

Il n'empêche que les 95 stations dont telle plage — ou même telle portion de plage — présente des dangers pour la santé des baigneurs doivent être connues du public. Question d'honnêteté. D'abord, à l'égard des touristes qu'on invite à venir à grand renfort de dépliants publicitaires sans leur dire « toute la vérité ». Ensuite, à l'égard des autres stations balnéaires qui ont fait l'effort technique et financier de se doter d'équipements d'épuration. Aux meilleures d'entre elles, les ministres distribuaient les années passées le « ruban bleu » de la salubrité. Voici venir le « temps de la honte » pour celles dont toutes les plages ne sont pas impeccables. — M. A.-R.



Communes dont une ou plusieurs plages ont été classées en catégorie C (eau momentanément de mauvaise qualité).

MANCHE. — **Nord** : Malo-les-Bains, Dunkerque. — **Pas-de-Calais** : Calais-Sangatte, Escalles-Audighen, Wimereux, Boulogne, Merlimont.

NORMANDIE. — **Seine-Maritime** : Saint-Valéry-en-Caux. — **Calvados** : Villerville, Deauville, Houlgate, Cabourg, Ouistreham, Courseulles, Arromanches, Grandcamp.

BRETAGNE. — **Ille-et-Vilaine** : Dinard, Saint-Briac, Saint-Lunaire, Saint-Malo. — **Côtes-du-Nord** : Trébeurden, Perros-Guirrec, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc, Binic, Saint-Brieuc, Saint-Jacut-de-la-Mer. — **Finistère** : Locquirec, Saint-Pol-de-Léon, Douarnenez, Loctudy, Bénodet, Fouesnant, Concarneau, Moelan-sur-Mer, Plougonvelin, Locmaria-Plouzane, Crozon. — **Morbihan** : Saint-Philibert, Conleau.

VENDEE. — **Loire-Atlantique** : Piriac, Canot, Batz-sur-Mer, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Nazaire, Pornic, Les Moutiers. — **Vendée** : Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Hilaire-de-Riez, Noirmoutier, Jard-sur-Mer. — **Charente-Maritime** : Fouras, Port-des-Barques.

LANGUEDOC - ROUSSILLON. **Hérault** : Valras, Sérignan.

PROVENCE-COTE D'AZUR. — **Bouches-du-Rhône** : Martigues, Marseille, Cassis, Châteauneuf-les-Martigues, Vitrolles, Rognac, Saint-Chamas. — **Var** : Bandol, Sanary, Six-Fours, Toulon, Pradet, Lavandou, Gassin, Grimaud, Saint-Raphaël. — **Alpes-Maritimes** : Menton.

CORSE. — **Haute-Corse** : Calvi, Macinaggio, Poticcioli, Bastia.

Le canal de Riquet à la loupe

JE vous parle de ce Midi dont l'accent rocailleux commence au bord d'un océan de vignes, presque à toucher la mer. L'étang de Thau en est la caresse qui avance dans les terres. Je vous parle de ce Midi qui se termine à Toulouse, capitale incontestée de ce qui aurait pu (aurait dû ?) devenir royaume. Il n'est que ce Midi pour déjouer la fiction.

Ici, on peut conduire sans permis, sans carte grise, sur une voie unique de 240 km où il ne sert à rien de veiller. Si l'on doit regarder à droite, à gauche, au-dessus de soi, c'est pour admirer un paysage de platanes dont les branches séculaires sont la voûte qui abrite les églises, les châteaux, les villages blottis sous leur toits de tuiles romanes, les bornes qui marquent le chemin. Insouciant, le voyageur avance, salué par le cri des grenouilles, le chant des oiseaux, le bruissement des cyprès.

Parfois, sur les côtés de sa route, un homme de la vigne, un promeneur, une vieille au lavoir, lèvent la main pour lui adresser le geste amical dédié à ceux qui passent et qu'on a le plaisir d'accueillir avec joie. Puisqu'il est ici, n'est-ce pas, c'est qu'il aime à y être. Une voie splendide, donc, où le farniente est la loi dans une nature retrouvée que trouble seulement le bruit froissé de l'eau, car cette voie est un canal.

L'homme surmené d'aujourd'hui découvrira que l'histoire a parfois d'étranges prémonitions. N'est-ce pas à un marquis de Bonrepos qu'il devra de renouer avec lui-même, dans la fraîcheur et dans le calme, à contempler les roseaux penchés ?

Le canal du Midi, chef-d'œuvre de Pierre-Paul Riquet, pour l'appeler par son nom le plus connu, a trois cents ans. On y peut croiser avec beaucoup de chance une des rares péniches qui circulent encore. Sympathique, soignée, pimpante de cuivre et de couleurs, elle s'efface presque pour laisser jouer les navigateurs de plaisance. Sur ce fleuve-plaisir, les escales sont les écluses. Un petit coup de main de l'éclusier, un petit coup de vin du pays pour trinquer entre gens de la même eau, un petit coup d'accent de Béziers, de Narbonne, de Castelnaudary, pour réapprendre le soleil, le voyage se déroule au rythme lent des six kilomètres à l'heure que le règlement autorise.

Une heure pour être capitaine

Pour naviguer comme s'il était né marinier, le citadin le plus exigeant disposera, s'il sait choisir, d'un coche d'eau au confort inhabituel. Salon, salle à manger au toit ouvrant tout à l'avant, cuisine avec four et réfrigérateur, salle de bains, trois chambres, eau chaude et froide, etc., sont parmi les commodités que vous offrent les « boucaniers », « bermudas » et autres « caraïbes » ou house-boats de la très anglaise compagnie dont une base est à Marseillan, au bout de l'étang de Thau, l'autre à Castelnaudary, capitale mondiale du cassoulet.

Loin des tempêtes, des écueils traîtres, des Charybde et des Scylla qui engloutissent, il suffit d'une leçon d'une heure pour devenir capitaine. Petits cap Horn de cette route d'eau, les écluses ; en avoir passé une sous la protection bienveillante du loueur de bateaux résout cette question, qui n'a rien d'un problème. Dès lors, l'escalier liquide invite le touriste émerveillé toujours plus haut, vers là où naît le canal du Midi. La croisière est aussi archéologique, faisant défiler les ponts Louis XV, les écluses Louis XVI, au savant assemblage de briques et de pierres harmonieuses. Plus précieux encore, les ponts-canaux, qui font que le canal enjambe les rivières...

Arrivé au bout de sa lente course, le voyageur un peu plus riche de poésie, de repos, peut-être aussi de l'accent de ce peuple du Languedoc aimable, chaleureux et si accueillant, se promet de revenir ici où la campagne est belle, vraie, ordonnée par la main d'un hydrographe génial, Pierre-Paul Riquet, marquis de Bonrepos.

Revenir pour découvrir chaque coin et recoin du canal, chaque village, chaque ville que l'on sent si chargés d'histoire, au-delà de la rive gauche, en deçà de la rive droite...

ROBERT MORAN.

★ Odyssée, 137, rue du Ranelagh, 75016 Paris (288-82-6») ; Blue Line, B.P. 67, 11400 Castelnaudary (68) 23-17-51.

Pas d'accord

Hep ! chariot

Après la parution dans le Monde *du 26 juin d'un article intitulé « Voyageurs sans bagages », nous avons reçu la lettre suivante de M. Jean Ravel, directeur commercial à la S.N.C.F. :*

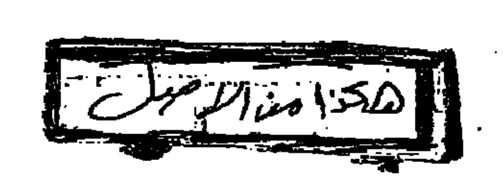
J'ai été fort étonné de votre article, non pas tant de la constatation que vous faites, à juste titre, sur le manque de chariots à bagages dans les gares, *mais par le fait que la S.N.C.F.* n'a aucunement l'intention d'en acquérir davantage, et vous parait peu préoccupée du problème de la manutention des bagages dans les gares.

Or je pense qu'il est effectivement indispensable, quelles que soient les difficultés dues à la faible dimension des quais de nos gares, de développer la mise à disposition de chariots à bagages. Pour cela, nous avons mis à l'étude un type de chariot plus léger et moins encombrant que les chariots actuellement en service. Nous avons commandé deux cent cinquante prototypes à deux firmes différentes qui seront mis, à titre d'essai, à la gare de Paris-Lyon (cent cinquante), Nice (vingt-cinq) et Nancy (vingt-cinq), le 1er septembre prochain.

En fonction des résultats de ces tests, nous choisirons le modèle le plus adapté (les deux prototypes choisis peuvent porter environ 25 kilos, soit deux valises) et nous passerons des commandes importantes, dès 1978, qui seront mises en place progressivement dans toutes les villes de France.

Sans pouvoir vous indiquer aujourd'hui le nombre exact qui sera commandé, doubler voire tripler le nombre de chariots me parait un objectif raisonnable.





canal de Riquet à la loupe

...mpagne anglaise ...res de Paris

...UTOMNE en TOSCANE

Hippisme

Fable d'avant les ventes

PETIT conte d'avant les ventes de yearlings. Des marchands de chevaux cherchaient comment donner une valeur supplémentaire à ceux qui gambadaient dans leurs herbages et qu'ils s'apprêtaient à conduire au marché de Deauville. Il s'agissait — entendons-nous bien — d'excellents yearlings : nos hommes étaient trop avisés pour ne pas savoir qu'on peut, par l'artifice, rendre inestimable ce qui a déjà beaucoup de valeur, mais qu'on ne saurait en donner quelqu'une à ce qui n'en a pas.

Les marchands ressassèrent toutes les formules de promotion déjà imaginées par leurs collègues, celle, par exemple, du propriétaire anglais de *MY SWALLOW* promettant 10 000 livres sterling à l'éleveur du premier poulain classique engendré par son étalon ; celle en usage en Irlande, où certaines ventes se font par paires, l'acheteur choisissant ensuite entre ses deux acquisitions. Tout cela était éculé.

« *Ce qu'il faudrait*, dit sentencieusement un des marchands, *c'est persuader les acheteurs — surtout les acheteurs américains, les seuls, en réalité, qui nous intéressent — que nous ne sommes pas vendeurs. Nous aurons gagné si chaque acheteur américain est convaincu, en débarquant à Deauville, que pouvoir acheter sera déjà, pour lui, une victoire.* »

Bakchich...

L'idée était astucieuse. Mais comment faire semblant de ne pas vouloir vendre ce qu'on souhaitait qui le fût ? « *Eurêka*, dit un des marchands. *Nous ne pouvons prétendre que nous refusons de vendre nos poulains. Mais nous pouvons, du moins, faire savoir au monde entier que nous refusons de vendre leur père, qu'on ne nous a pas encore proposé d'acheter.* »

L'idée prenait corps. On alla trouver des courtiers, toujours prêts à lancer un ballon d'essai, dès lors qu'un bakchich peut jaillir d'un des rebonds. Les courtiers en question assurèrent qu'ils étaient saisis d'une offre d'achat américaine, d'un montant pharamineux, pour le père des yearlings. Les marchands se réunirent en grande solennité pour étudier l'offre et firent savoir, le plus fort et le plus loin qu'ils purent, qu'ils la rejetaient.

Quand, un peu plus tard, quelques nouveaux milliardaires américains débarquèrent à Deauville (il y en a de nouveaux chaque année), ils n'eurent d'yeux que pour les fils de cet étalon, si bon que les Français avaient refusé de l'échanger contre une montagne de dollars. Ils tinrent pour une victoire que, contre des montagnes beaucoup plus petites — mais tout de même des collines respectables, — ils pussent acheter les fils et filles — excellents, répétons-le — de l'étalon vedette.

Tirant la leçon des événements, l'un des marchands fit observer aux autres, qui opinèrent : « *Maintenant que notre cheval vaut une montagne de dollars, il faut se montrer à la hauteur. L'an prochain, on pourra augmenter le prix de ses « services » de 30 %.* »

Un second, qui avait le souci de l'avenir, demanda naïvement : « *Pour les ventes de l'an prochain, n'aurions-nous pas intérêt à faire appel à un spécialiste du « marketing » ?* » Les autres éclatèrent de rire.

Ce n'est qu'une fable du temps des vacances, répétons-le. Toute ressemblance avec des événements actuels, passés, ou à venir, serait pure coïncidence.

Revenons aux réalités. La réalité, c'est que *PRUXELINO* a gagné la Course de haies d'été des trois ans et que l'entraîneur Maschio a réussi un rare doublé, avec *GRONDANTE* et *MONCOURT*, respectivement vainqueurs des prix Rigoletto et Ferdinand-Dufaure.

Ah ! excusez-moi de ce qui allait être un oubli, l'examinateur du syndicat des copropriétaires de *LYPHARD* a annoncé, la voix émue, que lui-même et ses amis avaient rejeté, à l'unanimité, une offre d'achat américaine pour le cheval. Il a indiqué que cette offre, qui avait été formulée par deux courtiers français, était de 3 millions de dollars (15 millions de francs).

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1494

FRANCE : « Collégiale du Dorat ».

Pour la série « touristique », nous aurons un timbre-poste qui représentera la collégiale du Dorat, en vente générale dès le 18 juillet.



1,45 F, sépia, brun-rouge et bleu.

Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin.

Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

La mise en vente anticipée aura lieu :

— les 16 et 17 juillet, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé à l'hôtel de ville du Dorat. — Oblitération « premier jour »;

— le 16 juillet, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste du Dorat. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

Bureaux temporaires

⊙ 59600 Maubeuge, du 12 au 24 juillet. — Fête de la bière.

⊙ 75006 Paris (université Paris-II, 92, rue d'Assas), du 21 au 27 juillet. — Dixième conférence internationale sur la physique des collisions électroniques et atomiques.

⊙ 66500 Vernet-les-Bains (casino), le 23 juillet. — Cinquième anniversaire du Club de l'amitié.

⊙ 03200 Vichy (au Centre omnisport Pierre-Coulon), les 23, 24 et 31 juillet. — 20e Championnats d'Europe des jeunes de tennis de table.

⊙ 67140 Mittelbergheim (mairie), le 30 juillet. — Fête du vin.

⊙ 75017 Paris (Palais des Congrès de la Porte-Maillot), du 5 au 7 août. — Convention mondiale de l'Ordre rosicrucien.

⊙ 73100 Aix-les-Bains (gymnase Bermascon, rue de Genève), les 20 et 21 août. — Exposition philatélique.

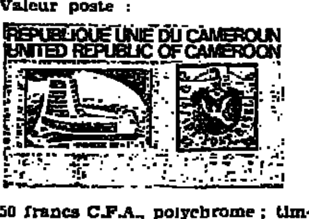
⊙ 67770 Sessenheim (mairie), le 28 août. — Journées commémoratives de la naissance de Frédérique Brion et de la mort d'Henri Roux.

⊙ 13700 Marignane (salle basse du château, hôtel de ville), les 3 et 4 septembre. — Exposition philatélique « Epopée des hydravions, d'Henri Fabre au Canadair ».

CAMEROUN : « Jufilex-Berne 1977 ».

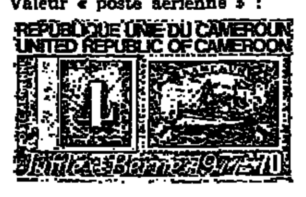
Trois timbres ont été émis par l'administration camerounaise des postes afin de souligner l'exposition philatélique « Jeunesse » de Berne et représentants des timbres.

Valeur poste :

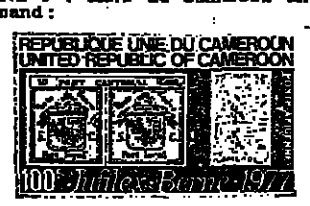


50 francs C.F.A., polychrome ; timbre émis en 1975 et « Colombe de Bâle » ;

Valeur « poste aérienne » :



70 francs C.F.A., polychrome ; « 4 de Zurich » et « Yacht Hohenzollern » 1 Mark du Cameroun allemand :



100 francs C.F.A., polychrome ; « Double de Genève » et timbre émis en 1939.

Impression offset ; Atelier Castor S.A. ; Maquettes de Charles Bridoux.

● *AU DORAT, le Club philatélique du palais organise une exposition, dans les salles du lycée, les 16 et 17 juillet, avec pour thème « Les sujets religieux ».*

Rectificatif : le n° 1494 d'aujourd'hui rétablit l'ordre chronologique de notre chronique.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

QUALITÉ A LA CHAINE

M.A.P. signifie « meilleur accueil possible », et, en choisissant ce sigle, cette chaîne hôtelière hexagonale, discrète, sérieuse, entend bien annoncer la couleur : elle est composée d'établissements d'origine familiale où le client devient quelquefois un ami mais n'est jamais un numéro.

Or, l'autre semaine, au *Poste et Golf* de Luchon, je suis tombé sur une réunion d'hôteliers M.A.P. de la section occitane. Cela m'a donné envie d'aller les voir chez eux. Chez eux, c'est-à-dire à Albi (*Mapotel Saint Antoine*, 17, rue Saint-Antoine, tél. : 54-04-04). L'hôtel a été reconstruit en 1964 mais symbolise néanmoins deux siècles de tradition, et M. Rieux y succède à son père (lequel était le frère du bon chansonnier Jean Rieux), et vous découvrirez le régionalisme gourmand le plus pur, le plus séduisant, avec le gras double au safran (le safran poussait ici au Moyen Age amené par les Maures envahisseurs !), le foie de porc salé aux radis, la daube albigeoise, les confits au maïs, etc., arrosés de gaillac et de côte-du-Tarn. A quelque 3 kilomètres nord-ouest sur la route de Cordes, Mme Janine Rieux anime une annexe, la *Réserve* (tél. : 56-79-79), avec piscine, tennis, grand parc et grand confort des vingt chambres.

Chez eux encore, c'est-à-dire à Auch (*Mapotel de France*, place de la Libération, tél. : 05-00-44), chez André Daguin, qu'il est bien inutile, n'est-ce-pas, de vous présenter. Conservateur des traditions, quoi qu'on en veuille, Daguin sublimise le matériau culinaire de sa Gascogne grâce à son imagination toujours en éveil, même lorsqu'il « divague » dans le sorbet à l'estragon. Mais combien sa terrine de poulet à l'anguille (prise dans le *Cuisinier gascon* de 1715, belle espièglerie de ce mousquetaire) est savamment « construite » !

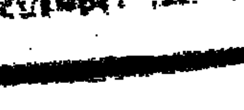
Soupe aux sarrousses et canard luchonnaise

Chez eux c'est aussi le *Mapotel de la Grotte*, à Lourdes (66, rue de la Grotte, tél. : 94-28-87) ; le *Mapotel Grand Balcon* à Mazamet (square G.-Tournier, tél. : 61-01-15), où M. Galinier cuisine sur commande les charcuteries et le cassoulet de sa Montagne Noire ; le *Mapotel du Moulin de Moissac*, à Moissac (tél. : 04-03-55), dans un site classé, sur le plan d'eau du Tarc, idéal pour la pêche (île privée) ; le *Mapotel Président* de Tarbes (route de Lourdes, tél. : 93-98-40) et son restaurant « le Toit de Bigorre », découvrant un admirable panorama sur les Pyrénées, et aux bonnes spécialités régionales.

Chez eux, c'est enfin, à Luchon, ce *Mapotel Poste et Golf* (29, allée d'Etigny, tél. : 79-00-40), et dont le chef — Christian Ess — avait préparé, pour ces hôteliers réunis, un menu typique : soupe aux sarrousses (sorte d'épinards sauvages ramassés au-dessus de 1 800 mètres en montagne), truites meunières de la Pique, confit de canard luchonnaise (avec les légumes de la soupe), fromages des Pyrénées, desserts.

La promenade occitane M.A.P. serait une bonne occasion de virée à la fois touristique et gastronomique, s'y ajoutant quelques autres (absents à cette réunion), et Saint-Girons que j'oubliais (*Mapotel Eychenne*, 8, avenue Paul-Laffont, tél. : 66-20-55, de la famille Bordeau), ses foies gras d'oie ou de canard, son cassoulet au confit.

LA REYNIÈRE.



Modes du temps

Les nouveaux bagages
Comme sur des roulettes

LA valise aujourd'hui suit ou précède son propriétaire : elle a des roulettes. Les modèles *Lark*, importés des *Etats-Unis*, en nylon bordé de cuir fauve, spécialement conçus pour l'avion, sont à quatre roulettes et se complètent d'un sac de voyage à double fond. Une glissière horizontale lui permet de se déployer tout en restant dans les normes admises en cabine (538 F chez les dépositaires de la marque). Toujours barrées d'une sangle rouge, écru et noir sur fond marine, noir ou marron, une série de valises se tire par une lanière, à la façon d'une laisse (en trois tailles à partir de 1 075 F).

Le principe de la laisse dragonne a été retenu par le *Bazar de l'Hôtel de Ville*. Leurs valises sont équipées de *quatre roulettes, dont deux* pivotantes. En nylon enduit, elles sont passepoilées en plastique beige sur fond marron, tenues en forme par une armature métallique (en quatre tailles, de 160 F à 315 F).

Précieux pour les familles nombreuses, une série de sacs de polyuréthane se rangent à plat et permettent aux parents et enfants de retrouver chacun son nécessaire de toilette ou ses vêtements. La gamme comporte une valise, un porte-habits à sept poches, un modèle de voyage, un sac de reporter à trois compartiments, trois poches extérieures à glissière et un style mixte, toujours à bandoulière réglable (de 69 F à 180 F).

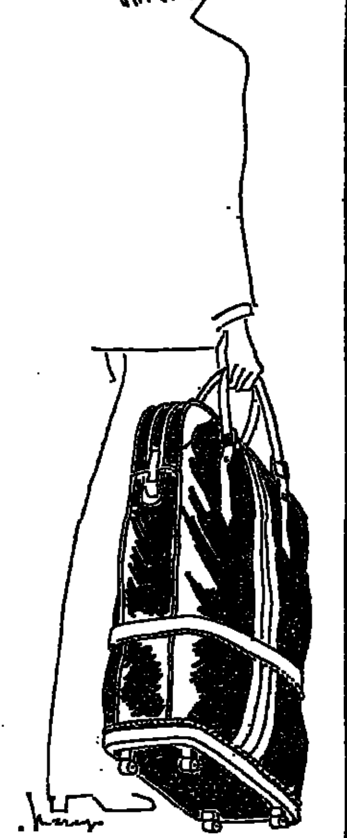
AU BON MARCHE, deux nouveautés de *Delsey*, en fibre plastique brillante de tons classiques ou rouge vif, sont coordonnées : valise à roulettes de 67 cm (479 F) et modèle de cabine d'avion (269 F).

ANDRE COURREGES complète sa série d'accessoires « ville-voyage » par des modèles de toile à bâche, doublés de plastique et comprenant un compartiment à glissière, à bandoulière de corde ou de cuir, sans oublier le sigle du couturier en contraste. Ils existent en marine, rouge, blanc ou noir avec des variantes (150 F). Pour la femme qui voyage, une forme rectangulaire se révèle assez grande *pour tenir les dossiers*.

Plusieurs sacs mous ont des poignées de cuir naturel (à partir de 340 F). En vente, 40, rue François-Ier ; 46, Fg-Saint - Honoré ; 49, rue de Rennes ; 50, avenue Victor-Hugo.

Monoprix propose une importante collection de sacs et de valises, en plastique brun, façon cuir (de 69 F à 300 F environ). Enfin TROIS QUARTIERS et DAMES DE FRANCE jouent les bagages légers en naturel, tomate, turquoise, cyclamen, vert ou violet, en tissu plastifié, sanglé de coton. Il s'agit du grand sac à rabat, du maxi-modèle marin et d'un polochon à glissière (de 79,50 F à 131 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.



Croquis de MARCQ.

LARK : dernier-né des bagages à roulettes, ce sac accordéon a un double fond retenu par une glissière horizontale qu'il suffit d'ouvrir pour augmenter son volume tout en restant dans les normes des dimensions autorisées en cabine d'avion. 528 F chez Fred, 6, rue Royale, 75008 Paris, et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

JARDINS FACE AU LARGE

LA mer et le jardin ne font pas facilement bon ménage. Entre les vents, les embruns, les sols souvent arides, le climat marin et les plantes, c'est une véritable bataille qu'il faut livrer. Une bataille où le jardinier habile et curieux peut toujours gagner par la patience et le savoir-faire. Il s'agit non seulement de relever le défi lancé par la nature, mais, mieux encore, de créer un espace original, un jardin pas comme les autres où prendront place de nombreuses plantes inhabituelles, de ces petites merveilles venues de contrées lointaines, d'îles aux senteurs exotiques et dont l'acclimatation est permise grâce aux courants chauds et à l'absence de grands gels sur les franges côtières.

Un écran est indispensable : il filtrera les vents les plus fous pour permettre aux plantes de bien s'établir, de s'ancrer solidement au sol pour résister ultérieurement même à des violentes tempêtes. Cet écran peut être provisoire (quelques années) ou même être dépassé ultérieurement par ses protégées. Attention, il ne s'agit pas de chercher à bloquer le vent par un rempart sans failles, tel un mur de pierre. Au contraire, ce type d'obstacle renvoie le vent verticalement et le fait retomber en fort tourbillon à une distance à peu près égale à deux fois la hauteur du mur. Les dégâts seront encore plus importants.

Les écrans

L'idéal est l'écran semi-perméable qui divise, apaise et distribue en minces filets la force des vents. Par exemple, une clôture de bois constituée de traverses de 2,5 cm, espacées de la même largeur, peut réduire de cinq fois la vitesse d'un vent sur une distance égale à quatre fois la hauteur. Ensuite, il faudra au vent trente à quarante fois la hauteur de cette barrière pour retrouver sa force initiale. Ainsi, on pourra calculer la distance optimale pour disposer un second brise-vent, en respectant pour sa construction le rapport idéal d'efficacité qui doit être de 60 % d'éléments solides pour 40 % de vide.

Les meilleurs écrans sont formés d'arbres, arbustes ou haies naturelles, que l'on double pour un certain temps de barrières amovibles (lattes de bois, filets plastiques, paillassons bien fixés...).

Une autre technique consiste à creuser une dépression, un encaissement dans le sol pour former un vallonnement naturel entre la mer et le jardin. Au creux de ce vallon qui peut avoir la forme d'un petit amphithéâtre tourné vers la maison, les végétaux seront à l'abri et pourront garnir agréablement toute la pente.

Premier principe : sélectionner des plantes petites (en âge et en taille) habituées, si possible, au climat local. Une pépinière proche étant l'idéal si l'on souhaite mettre en place des sujets plus importants.

Parmi les arbres, arbustes et plantes vivaces les possibilités sont vastes, mais il ne faut pas délaisser les bulbes, qui aiment les terres sableuses et résistent bien dans la mesure où leurs tiges ne sont pas trop hautes. De belles associations seront réalisées avec chionodoxe, crocus, muscari, petits narcisses, scilles, tulipes, et des plantes tapissantes comme l'armeria, la ceraiste ou le nepeta.

Il faut aussi songer aux bulbes d'été qui seront tous les ans au rendez-vous des vacances : agapanthe, amaryllis belladona, cyclamens d'Europe, de Naples, orbiculatum ou repandum, colchique, lis, jacinthe du Cap (Galtonia), et, pour les derniers beaux jours de l'été, nerine, sternbergia et schizostylis.

Résister aux embruns

Un seul point noir en bord de mer : le potager. Les légumes exigent, en général, un sol profond, riche en humus, et peu de jardins maritimes apportent ces éléments. Certains végétaux résistent bien aux embruns comme les asperges, les choux, les fèves, les haricots et pois nains, les topinambours et le bien nommé mais peu connu chou marin (crambe maritima). Cultivé comme l'endive, on mangera ses jeunes pousses forcées à l'obscurité. Son goût est très particulier, quelque chose entre l'asperge et le chou-fleur. En tout cas, une expérience à tenter.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Quelques adresses :

- Pépinières de Kérisnel, 29250 Saint-Pol-de-Léon. Tél. : 69-07-10.
- Les Plantations modernes, rue du Fg-Saint-Denis, Paris.
- Delaunay, 100, route des Ponts-de-Cé, 49000 Angers. Tél. : 88-33-86.
- Emmanuel Lepage (plantes vivaces uniquement), B.P. 160, 49010 Angers Cedex. Tél. : 87-54-76.
- Nortene (spécialiste des filets protecteurs Netlon). Chez tous les marchands grainiers.

Signalons en outre de bons livres en anglais : *Seaside Gardening*, de Christine Kelway (éd. Sollingridge), et *Gardening by the sea*, de J.R.B. Evinon (éd. Pan Piper).

Par les plantes

Loin du fleurissement des ouvrages de quelques charlatans devenus phytothérapeutes par intérêt plus que par savoir, l'ouvrage que vient de réaliser Sélection du Reader's digest fait un point précis sur les succès et les limites des traitements par les plantes.

Ecrit, et cela se sent, avec un souci de sérieux scientifique et non le simple désir de flatter une mode tournée vers le naturel avec son corollaire d'habiles opérations financières, Secrets et Vertus des plantes médicinales *est un ouvrage clair et précieux. A la fois flore pratique et traité médicinal, il comprend des recettes bien expliquées et une illustration remarquable, ce qui ne gâte rien. Pour ceux que la santé par les plantes intéresse, un livre excellent qui sort réellement du fatras pseudo-scientifique dont on abreuve le consommateur depuis quelques années.*

★ « Secrets et Vertus des plantes médicinales », *Sélection du Reader's Digest*. Prix : 100 F.

LE CRÉPI ÉPIDERME

LE goût pour les décors naturels et rustiques a donné au crépi une impulsion inattendue. Des façades des chaumières, il est entrée dans la maison, où il pare les murs d'un épiderme à gros grains.

Le crépi d'aujourd'hui est un revêtement pâteux composé de résines synthétiques et d'agrégats minéraux. Ne contenant ni eau ni plâtre, il est d'une application beaucoup plus simple ; il ne ressemble au crépi traditionnel que par l'aspect rugueux qu'il confère aux murs. Son épaisseur et surtout sa souplesse en font un « cache-misère » décoratif. Ce revêtement plastique permet de camoufler les fissures d'un mur ; il le rend imperméable, tout en le laissant respirer, et le décore d'un relief plus ou moins accentué. Le crépi synthétique est vendu en blanc, mais on peut le colorer soi-même. Certains fabricants, tels Boiraud et Unitecta, proposent des crépis de couleur.

Un décor mural en crépi convient surtout aux maisons de vacances. A la campagne, au bord de la mer, à la montagne, un mobilier de bois naturel et une cheminée à grande hotte sont les compléments de ces murs rustiques. A la matité blanche du crépi, on peut associer la blondeur du bois traité en lambris à mi-hauteur ou en alternance de panneaux entiers de frises de pin ou de châtaigner. Moins traditionnelle est l'alliance d'un crépi rugueux et d'un revêtement mural en tissu ; en laine, celui-ci renforcera l'aspect « naturel » du décor, tandis qu'un doupion ou une fine toile moirée apporteront un contraste de matières intéressant.

Le crépi plastique s'applique sur un support sec et propre. Sur du bois ou du plâtre, il convient de passer une couche d'impression qui rendra le support moins absorbant. Un mur déjà décoré sera débarrassé de son papier peint, ou lessivé s'il est peint. Le crépi est un revêtement pâteux qui doit s'étaler grassement sur le mur. Le granité est obtenu par un rouleau dont la texture apporte un relief plus ou moins accentué. Un rouleau en mousse alvéolée donnera un grain fin, en laine un grain plus gros ; avec le lissage à la taloche on obtiendra des stries irrégulières.

Dans tous les cas, le mur doit être garni abondamment de matière : de 1,5 à 4 kilos au mètre carré, selon les fabrications. Parmi celles-ci, on peut citer Boirodécor (Boiraud), Home-crépi (Corona), Elastone (Tollens), Brander et Indurin (Unitecta), Valdécor (Valentine). Suivant les marques et l'aspect souhaité, un crépi revient à un prix oscillant entre 10 et 30 F le mètre carré.

Outre son côté décoratif, l'avantage d'un crépi est d'être un revêtement assez épais mais souple pour masquer les fissures existant dans le mur, et même les absorber par la suite. Le temps de séchage est rapide, de deux à cinq heures selon l'épaisseur appliquée. Le matériel utilisé *se nettoie à l'eau claire*.

En revanche, le crépi une fois sec présente une surface très dure. Le jour où l'on voudra changer de décor, il sera très difficile d'éliminer ce relief auquel on avait trouvé tant de charme. Questionnés, les fabricants proposent des palliatifs plutôt que des solutions : poncer (ce qui ne peut s'envisager que sur une très petite surface) ou enduire le mur de ciment ou de plâtre pour noyer le granité (mais cette surépaisseur peut poser des problèmes de niveau) ou encore chauffer la surface du mur au chalumeau de bricolage et, une fois le crépi ramolli, en racler les aspérités. Il est donc prudent de bien réfléchir avant de crépir tous ses murs.

JANY AUJAME.

Des Britanniques sur nos plates-bandes

Certains mauvais esprits disent que rien n'existe de bien dans les jardins français hors les productions britanniques. Est-ce pour confirmer cette suprématie ou pour marquer d'une pierre verte le jubilée de leur souveraine qu'une quarantaine de fabricants ont présenté à la presse une gamme importante d'outillage et de matériel divers qui sera utilisé dans notre pays ? Aucune de ces deux raisons n'est sans doute la bonne. Les fabricants britanniques souhaitent, plus prosaïquement, mieux s'implanter sur notre marché avec une production de qualité et qu'ils ont depuis longtemps adaptée à une clientèle exigeante et avertie.

Le charme du jardin de l'ambassade, qui étend ses superbes pelouses jusqu'à l'avenue Gabriel, jardin où S.M. Elizabeth II a planté, lors de ses visites, un cerisier et un Cingko. bilboa, les hôtesses en robes longues et chapeaux de Laura Ashley et les tentes blanches et rouges donnaient à cette opération commerciale l'apparence d'une garden-party du plus pur style « old country »

De nombreux modèles de serres (un foyer sur dix en possède une en Grande-Bretagne), mais aussi tous les petits gadgets qui simplifient la vie du jardinier (palissage, liens, étiquettes, guide tuyau d'arrosage, mousse synthétique pour les bouquets...), objets pratiques vendus souvent en présentoir outre-Manche et jusqu'ici difficiles à trouver chez nous (Rainbow-Matim, 4, avenue Gabriel-Péri, 78360 Montesson, tél. : 976-60-91 et Auriol-Univacier, 44 bis, avenue Jean-Jaurès, 93500 Pantin, tél. : 843-93-07). Bien sûr, des tondeuses, ces splendides machines à lames hélicoïdales qui font les gazons anglais mais nécessitent un passage au moins hebdomadaire (Wolseley-Webb, établ. Saelen, 512, avenue de Dunkerque, 59130 Lambersart, tél. : (20) 92-14-63)

Malgré leur climat, les Britanniques connaissent bien les mille et un problèmes de l'arrosage (Hozelock, société Cidel, 207, bd Voltaire, 75011 Paris, tél. : 371-59-90), des pompes et jets d'eau (Elsworthy, société Cidel), ou de l'apport automatique d'eau aux jeunes semis et boutures grâce au nouveau germoir « Pop un Pots » (Wilmid, 71-73, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. : 758-53-40)

Mais le plus bel objet de cette présentation reste pour moi l'extraordinaire parasol d'origine italienne, hélas ! fort cher, de Barlow Tycie. En revanche, je laisserai sans remords outre-Manche quelques hideux petits nains et vasques en plastique moulé, dont l'apport à l'embellissement des jardins français ne m'apparaît pas essentiel Heureusement la laideur, dit-on, se vend mal !

M. L.

Trouvailles

Maison

ISOLATION RÉFLÉCHIE

Sans attendre que la bise soit revenue, il faut se préoccuper de résoudre les problèmes d'isolation thermique. Un nouveau matériau ultra-léger est composé d'un film *plastique métallisé, collé sur une* fine couche de mousse alvéolaire de polyester. L'originalité de cet isolant est d'agir par réflexion du rayonnement thermique vers le centre de la pièce. Les parois ainsi protégées s'opposent à l'échappée des calories vers l'extérieur. Ce « Réflectène » se découpe et se colle ou s'agrafe soit sur toiture, soit sur les murs. Il est vendu en rouleau, simple ou double face métallisé (15,60 ou 20 francs le mètre carré) ou en galettes de calorifugeage pour les canalisations.

★ « Réflectène », Trisilor, en vente dans les grands magasins, magasins de bricolage, drogueries et quincailleries.

GUÉRISON DU BOIS

Le bois a besoin d'être nourri pour éviter tout dessèchement. Une nouvelle cire, spécialement conçue pour les meubles anciens, protège également des parasites du bois. Elle est composée de cire, de thérébenthine et d'un produit antiparasites, ce mélange prévenant la moisissure du bois ou le traitant en le désinfectant jusqu'au cœur.

Un meuble ancien très attaqué par les parasites sera traité, le premier mois, par une application de cire une fois par semaine et, ensuite, deux fois par an. A titre préventif, le bois sera entretenu deux fois par an.

★ Cire Abeille « antiparasites », le flacon 300 cc, 11 F. Dans les drogueries et magasins de grande surface.

Table

TOUT EN VERRE

Pour servir des boissons chaudes ou glacées, Pyrex vient de sortir toute une gamme de verseuses en verre fin et transparent. Ces récipients sont prévus pour contenir des liquides, mais ils peuvent être mis au contact d'une flamme ou sur une plaque électrique. Ils sont intéressants par leur forme, étudiée en fonction de la boisson à servir : pour le café, quatre tailles de verseuses de ligne trapue, avec anse en plastique de couleur (de 18 à 26 francs environ). Un pot à lait et un pot à jus de fruits, d'un litre de contenance, ont une forme cylindrique et leur diamètre facilite le rangement dans le balconnet du réfrigérateur (14 francs). Deux carafes ventrues, de style bistrot, permettent d'apporter sur la table l'eau fraîche et le vin.

★ Pyrex, en vente dans les grands magasins, grandes surfaces et boutiques d'accessoires de la table.

Gadget

FIL FACILE

Plus besoin d'enfiler et de tirer l'aiguille pour recoudre un bouton. Lasso le fait en deux temps, trois mouvements grâce à un fil en polyamide qui forme aiguille et comprend son propre système de fermeture. Une clef à pointe perce les cuirs, les imperméables ou les cirés. La boîte de Lasso contient trente « fils » en blanc, en beige et en noir.

Elle vient de sortir à la Samaritaine et a été retenue pour leur catalogue d'hiver par les 3-Suisses et la Blanche Porte, qui seront distribués dans les kiosques à journaux au début du mois d'août.

Mode

TRICOT COTON

Si vous n'avez pas pu dénicher le tricot de coton amusant que vous cherchiez avant les vacances, en voilà un à réaliser en deux après-midi de plage. Il s'agit d'un chandail écru à grande encolure en pointe, épaules surbaissées et manches aérées resserrées au poignet, dans un gros fil de velours coton.

Pour avoir le patron, envoyez une enveloppe timbrée à votre nom au CHAT BOTTÉ, 36, av. Hoche, 75008 Paris.

AU LARGE

Trouvailles

Britanniques sur plates-bandes





Jeux

échecs N° 718

UNE PROFONDE FINESSE

(Tournoi des Candidats, troisième partie, juillet 1977, Evian.)

Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : L. POLUGAIEVSKY

Gambit - D. Défense slave
Variante de Méran

1. ç4	Cf6	32. a5	Rd7		
2. Cç3	é6	33. Ré2	Rç7		
3. Cf3	d5 (a)	34. Rd2	Tf1		
4. d4	ç6	35. Ré2	Tb1		
5. é3	Cb-d7	36. Rd2	Tf1		
6. Fd3	d×ç4	37. Rç3	Té1		
7. F×ç4	b5 (b)	38. Cç5	Ta1		
8. Fd3(ç)	Fb7(d)	39. Rb4	Té1		
9. 0-0 (é)	b4 (f)	40. Rb5	Rb8		
10. Cé4 (g)	Fé7 (h)	41. Ra6 !	h5		
11. C×f6+ ! (i)	C×f6	42. Ff3 !	h4		
12. é4	0-0	43. Cé4 !	Té3		
13. é5	Cd7 ! (j)	44. Cd6	f6		
14. Dç2 ! (k)	h6	45. é×f6	g×f6		
15. Fh7+!! (l)	Rh8	46. Cb5	é5		
16. Fé4 !	Db6 (m)	47. C×a7	é4		
17. Fé3	ç5 (n)	48. Fg4	Rç7 (x)		
18. d×ç5 (o)	F×ç5 (p)	49. Cb5+	Rç6		
19. Ta-d1 !! (q)	F×é3 (r)	50. Cd4+	Rç5		
20. T×d7	Ta-ç8 (s)	51. Cf5	Ta3		
21. T×b7	T×ç2 (t)	52. C×h4	Rb4		
22. T×b6	T×f2(u)	53. Rb6	T×a5		
23. T×f2	F×b6	54. Cf5	Té5		
24. Rf1	F×f2	55. Rç6	Rç3		
25. R×f2 (v)	Tç8	56. Cg3	Rd2		
26. Cd4	Tç1	57. Rd6	Ré1		
27. Cb3 ! (w)	Tb1	58. Ch5	é3		
28. h3	Rg8	59. C×f6	Ta5		
29. a3	b×a3	60. Cé4	é2		
30. b×a3	Rf8	61. Ff3 !	Ta6+ (y)		
31. a4	Ré8	62. Rç5	Ta5+		
		63. Rb4	abandon. (z)		

NOTES

a) Dans la première partie, Polugaievsky *choisit la « défense ouest-indienne »* et plaça une botte secrète après 3..., b6 ; 4. é4, Fb7 ; 5. Fd3, ç5 ; 6. é5, Cg4 ; 7. h3, F×f3 ; 8. D×d8+, R×d8. Ce joli sacrifice de qualité lui rapportait, en effet, un pion et une pression positionnelle considérable. Cependant, Kortchnoï réussit à se dégager et remporta sa première victoire au soixantième coup.

b) Retrouvant ici le système Méran, tel qu'il fut joué entre Grunfeld et Rubinstein en 1924.

c) Outre cette variante classique, sont possibles 8. Fé2 et 8. Fb3.

d) Pendant longtemps, on suivit la ligne 8..., a6 ; 9. é4, ç5 avec les bifurcations 10. é5 et 10. d5. Les Noirs optent ici pour une continuation souple, chère à Larsen.

é) Dans de nombreuses chroniques, nous avons examiné la suite 9. é4, b4 ; 10. Ca4, ç5 ; 11. é5, Cd5 ; 12. C×ç5 et 12. 0-0. Avec deux points d'avance, les Blancs refusent de *s'engager dans une variante préparée par leur adversaire* et roquent tranquillement, permettant ainsi, en principe, aux Noirs de résoudre facilement le problème de l'ouverture.

f) Après 9..., a6 ; 10. é4, ç5 ; 11. d5 ! nous retrouvons la partie Bronstein-Tolush (*XXe Championnat* de l'U.R.S.S.) : 11..., Dç7 ; 12. Dé2, é5 ; 13. b3, Tç8 ; 14. Cd1, ç4 ; 15. b×ç4 ; 16. Fç2, Fd6 ; 17. Ch4 ! Ou bien 9..., a6 ; 10. é4, ç5 ; 11. d5, ç4 ; 12. dé×6, ç×d3 ; 13. é×d7+, D×d7 ; 14. Cé5 ! (Tarjan-Bojkovich, Novi-Sad, 1975).

g) 10. Ca4 est jouable : 10..., ç5 (ou plus sagement 10..., Fé7 ; 11. é4) : 11. d×ç5, F×ç5 ; 12. C×ç5, C×ç5 ; 13. Fb5+, *Ré7 ; 14. Dé2, Db6 ; 15.* Cd4, Th-d8 comme dans la partie Hort-Lombardy, Tallinn, 1975.

h) 10..., C×é4 semble le plus simple : 11. F×é4, Fé7 ; 12. b3, 0-0 ; 13. Fb2, Cf6 ; 14. Fd3, ç5 ; 15. Tç1, Tç8 ; 16. Dé2, Cé4 avec des chances égales (Gligoric-Szabo, 1959). Polugaievsky se souvient probablement de la défaite qu'il subit avec les Noirs contre Portisch à Portoroz, 1973 après 10..., C×é4 ; 11. F×é4, Fé7 ; 12. Cd2, 0-0 ; 13. b3, Tç8 ; 14. Cç4 !, Cf6 ; 15. Ff3 !, Cd5 ; 16. a3, a5 ; 17. Fd2, ç5 (?) ; 18. d×ç5, F×ç5 ; 19. Ca5 !, Fa8 ; 20. a×b4 ! Sur 10..., ç5 les Blancs répondent au mieux par 11. C×f6+, g×f6 (si 11..., C×f6 ; 12. Fb5+) ; 12. é4 ! (Peev-Barczay, Varna, 1974).

i) Permettant l'avance du pion é.

j) Meilleur que 13..., Cd5, ce repli *du C noir a pour dessein de faciliter* la libération ç6-ç5. Sur 13..., Cd5 ; 14. Fd2, ç5 ; 15. d×ç5, F×ç5 le sacrifice 16. F×h7+ serait possible.

k) Force l'affaiblissement du roque noir.

l) Les Blancs ne semblent pas avoir obtenu grand-chose, le coup libérateur ç6-ç5 étant imminent ; par exemple, 15. Fé3, ç5! ; 16. d×ç5, F×f3 ! Cet échec du F-R, tout à *fait surprenant, témoigne de la* profondeur du jeu de Kortchnoï. 15. Fé4 retardait normalement l'avance du pion noir ç6, mais la suite de la partie (15..., Db6 ; 16. Fé3, ç5) aurait été presque la même, la seule différence apparemment anodine résidant dans la position du R noir sur g8. Or Kortchnoï force le R ennemi sur h8. Pourquoi ?

m) Si 16..., Rg8 ; 17. Fé3, Db6 ; *18. Ta-ç1, Ta-ç8 ; 19. Da4 et 20. Cd2.*

n) Les Noirs se sont libérés au bon moment (si 17..., Ta-ç8 ; 18. Da4 !).

o) Si 18. F×b7, D×b7 ; 19. d×ç5, Ta-ç8 !

p) Après 18..., F×é4 ; 19. D×é4, F×ç5 ; 20. Ta-d1 ! ou 19..., C×ç5 ; 20. Df4 immobilisant la Tf8 à la défense du pion f7 (grâce à 15. Fh7+).

q) Un très fort coup qui menace de gagner une pièce par 20. T×d7

r) Si 19..., F×é4 ; 20. D×é4, Ta-d8 (ou 20..., Tf-d8 ; 21. T×d7 !) ; 21. Td6 !

s) Maintenant 20..., F×é4 ; 21. D×é4, Fç5 paraît naturel mais une des raisons de 15. Fh7+ surgit : 22. T×f7!, T×f7 ; 23. D×a8+, etc. A cause de cette finesse profonde et imprévisible, les *Noirs entrent dans* une combinaison qui les laisse en infériorité matérielle en finale.

t) Si 21..., D×b7 ; 22. F×b7, T×ç2 ; 23. f×é3.

u) Si 22..., a×b6 ; 23. F×ç2 et si 22..., Tç4 ; 23. Tb7, T×é4 ; 24. f×é3.

v) Dans cette finale, la supériorité des deux pièces blanches sur la T est évidente, mais exige la précision qui ne manque pas à Kortchnoï.

w) Empêchant 27..., Ta1.

x) Si 48..., Tg3 ; 49. Rb6 !

y) Si 61..., Rf1 ; 62. Cg3+ et si 61..., Rd1 ; 62. Cç3+.

z) Car si 63..., Té5 ; 64. Cç3, Rd2 ; 65. C×é2, T×é2 ; 66. F×é2, R×é2 et les pions blancs assurent la victoire des Blancs. Un joli troisième *point à l'issue de la troisième partie !*

CLAUDE LEMOINE.

● *Dans les demi-finales du tournoi des candidats*, rappelons qu'à Evian, après avoir remporté trois victoires, Kortchnoï mène par 4 points à 1 contre Polugajevski, alors qu'à Genève Portisch a gagné une partie et mène par 2 1/2 à 1 1/2 contre Spassky.

Le Monde a publié les quatre parties qui se sont terminées positivement.

- ÉTUDE

P. PERKONOI

(1965)

BLANCS (7) : Rg8, Fç3, Pç7, f6, f5, g2, h6.

NOIRS (5) : Ré8, Tç4, Cb8, Pé7, f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

scrabble N° 13

LES CANDIDATS COLLENT LE JURY

Très sportivement, Max Favalelli et Bertrand Renard, agrégatif de lettres et virtuose du calcul mental, ont relevé le défi — tout amical — que leur avaient lancé les champions de France 1976, Jouannet et Pialat. Ceux-ci avaient l'avantage du terrain (le club P.L.M.), mais les règles étaient celles de l'émission « Les chiffres et les lettres » : huit lettres, pas de conjugaison, une minute de réflexion seulement. Les tirages au sort des chiffres, trop faciles, n'ont pas permis de départager les deux équipes. J.-M. Jouannet s'est quand même permis le luxe, sur un coup trop élémentaire, de trouver une solution permettant l'emploi des six nombres proposés.

Mais, avec les lettres, les deux scrabbleurs, après une période de flottement, se sont montrés extrêmement brillants. Voici les tirages les plus intéressants (solution en note) :

PKVIEEBN - MNMUIE XE - TLNEUOEL - RTJA IUEE - MTIOAHPE - LLD OAIBU - DBVEOOIH - LM NEEEOS - LCLIUITE - ST RIUAOA - CNOIAPUE - SFNEUEAA.

219 avec 7 - 25 - 50 - 10 - 4 - 1. Au *total*, P.L.M. bat Antenne-2 par 139 points à 83. Cette rencontre, qui eût enchanté les téléspectateurs, n'a eu pour témoins que quelques dizaines d'*afficionados* du scrabble. On sait, en effet, que ce jeu reste interdit d'antenne. La F.F.Sc. va-t-elle demander aux candidats des prochaines législatives de se prononcer clairement sur ce problème et donner des consignes de vote aux électeurs-scrabbleurs ?

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE,
SERIE B, DEUXIEME PARTIE, 14 MAI 1977

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	FEQNMER			
2	QN+IOTRU	FERME	H 4	26
3	I+LEESMA	TRONQUE	5 B	28
4	ADATTUI	MELERAIS	C 1	70
5	AT+DNIEA	MADDIT	I C	24
6	ILIRUSA	ANATIDE (a)	B 8	71
7	ZAVJLCI	LUIRAIS (b)	I 2	87
8	ZJIC+NER	VAL	A 8	37
9	CNJR+ETI	TRONQUERIEZ	5 B	52
10	OBRESGO	INJECTER	E 2	67
11	BOG+AASU	OSER	15 A	24
12	BOGUA+TN	INJECTERAS	K 2	38
13	TML?SBO	BOUGNATS	11 D	72
14	NPOEPDE	TOMBOL(A)S (c)	E 7	60
15	FEN+OARN	EPODE (d)	8 K	33
16	SCKE?VE	FREDONNA	N 5	66
17	VE?+WLEI	NECKS (e)	H 11	51
18	WVE?+XEU	LIEZ	L 2	48
19	EWV+HEYG	(P)EUX	1 L	40
20	GYVEW+UP	OHE	H 8	21
21	GVEWPU+H	AY	O 12	21
22	PGEVW	HOU	D 4	24
23	P G W décomposé	VEAU	6 A	13
34	G W restent	PI	12 A	7
			TOTAL	989

RESULTATS

1. P. Vaneyren (Ouest), 912 (92,21 %) ; 2. P. Lempereur (Sablier), 884 (89,38 %) ; 3. A. Hoper (Salanganes), 840 (84,93 %).

P. Lempereur est champion de Belgique série B devant J. Vergnani (Louve) et G. Van Eycken (Ouest).

NOTES

(a) *Palmipède. Meilleur que* RADAIENT (6 H), 65 ou DAMAIENT (7 F), 63.

(b) Magnifique collage.

(c) Ou TOMBOL(O)S.

(d) Partie d'ode (Ronsard) ou poème satirique (Horace).

(e) Cheminée de volcan.

Chiffres et lettres. — PEKINE - *UNIEME, TOLUENE (trouvés par les* spectateurs) - JETEUR - OPHITE - BLIAUD - OVOIDE - MOLENES - CUEILLI - SAUTOIR.

Solution simple : 50 × 4 = 300 + (25 + 7 — 1) = 219.

Solution Jouannet : 10 + 7 = 17 × 50 = 850 + 25 = 875 + 1 = 876 : 4 = 219.

PENTASCRABBLE
de M. J. Lévy, de Montpellier

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose :

AEHETCR - AEIORPR - GYEZAEB - ECDITNE - EEETNRX.

Solution proposée : plus de 900 points.

Solution du problème n° 12.

RATIONS H 8 : 66. CON(F)EDERATIONS H1 : 98. DOYENNES 6 H : 90. EMISSION O 2 : 80. DEMISSIONNERIEZ O 1 : 293. Total : 627 points. M.-J. Adrian, de Sin-le-Noble (59), propose une solution à 601 points : TRONAIS H 2, 66. CON(C)EDE G 7, 73. DOYENNES 12 G, 88. EMISSION N 8, 72. RENDZINE 15 H, 302.

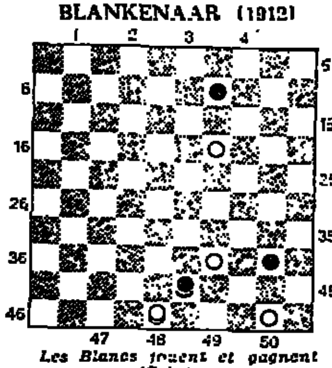
Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne-Billancourt.

MICHEL CHARLEMAGNE.

dames N° 45

DISLOCATION FORCING, COMBINAISON

BLANKENAAR (1912)



Les Blancs jouent et gagnent
(Solution dans la prochaine chronique.)

(Championnat d'Europe individuel, mai 1977.)

Blancs : GUIGNARD (Suisse)
Noirs : VIGNÉ (France)

Ouverture Roozenburg

1. 33-29 (a)	19-23	20. 33-28	9-14		
2. 35-30	20-25 (b)	21. 28×19	14×23		
3. 38-33	14-19	22. 27-21(k)	16×27		
4. 40-35	10-14	23. 32×21	17-22 (l)		
5. 42-38	17-22 (c)	24. 21-16	11-17		
6. 48-42 (d)	14-20	25. 38-32	10-14		
7. 45-40	11-17	26. 41-36	13-19 (m)		
8. 50-45	6-11	27. 24×13	8×19		
9. 31-27 (e)	22×31	28. 46-41	19-24 !! (n)		
10. 36×27	17-21	29. 39-33 (o)	24-30 ! (p)		
11. 30-24 (f)	19×30	30. 35×24	23-27		
12. 35×24	21-26	31. 32×21	7-11		
13. 40-35 (g)	11-17	32. 16×7	12×1		
14. 44-40	1-6	33. 21×12	18×7		
15. 49-44	6-11 (h)	34. 29×18	20×49		
16. 33-28 (i)	5-10	35. abandon.			
17. 28×19	9-14				
18. 39-33	14×23				
19. 44-39 (j)	3-9				

NOTES

a) Ouverture Roozenburg (G.M.I. néerlandais, champion du monde en 1948) : consiste, dans son principe, à mobiliser rapidement les pions de l'aile droite afin de favoriser une rue latérale contre la grande diagonale et obtenir un avantage numérique par l'isolement du pion adverse porté rapidement à la case 23 ;

b) Les Noirs ont accepté cette *ouverture qui, comme le prouve* cette partie, est une arme à double tranchant ;

c) Pour, entre autres, se prémunir sans retard contre les menaces ultérieures sur le pion à 23 ;

d) La mise en jeu rapide du « pion savant » (pion appelé ainsi en raison de l'étendue de son champ d'action par rapport aux autres) est une autre caractéristique de cette ouverture. L'objectif des Blancs est d'intensifier la poussée sur l'aile gauche adverse ;

e) Suite classique dans le système Roozenburg pour tenter d'isoler le pion à 23 ;

f) Autre pionnage classique toujours dans le cadre de ce plan d'ensemble ;

g) Si 41-36 ? coup de dame avantageux par (26-31) 37×26 (13-19) *24×22 (12-17) 29×18* (17×48) ;

h) Interdit toujours 41-36 ;

i) L'aboutissement logique de l'ouverture Roozenburg ;

j) Si 41-36 ? (26-31) 37×26 (16-21) 27×16 (13-19) 24×22 (17×50) + ;

k) Supprime les menaces par (13-19), mais constitue aussi une faiblesse en ce sens que le pion blanc à 21 ne pourra plus se joindre à la formation de son camp (tous les pions doivent être considérés comme solidaires) ;

l) Les Noirs ont l'initiative. Le coup du texte renforce leur bastion central et va isoler encore un peu plus le pion blanc à 21 ;

m) *Les Noirs dominent désormais* puissamment le centre avec ce coup de position se traduisant par la création d'une formation de pionnage (14, 19 et 23) réduisant à néant le plan initial des Blancs ;

n) Coup de boutoir meurtrier amené par une série de coups justes ayant disloqué le camp adverse. Avec ce forcing (19-24), le gain est proche ;

o) Assure dans l'immédiat l'égalité numérique, mais livre une combinaison originale en six temps ;

p) Meilleur que (25-30 ?) 34×25 (23×34) 40×29 (14-19) 25×23 (4-9) [(4-10) est envisageable aussi] 29×20 (18×49) 20-14 (9×20) 32-27 (49×21) 16×18 (12×23) égalité numérique avec toutefois un avantage positionnel sans doute décisif en faveur des Noirs ; mais, dans la combinaison du texte, les Blancs n'ont aucune possibilité de défense.

JEAN CHAZE.

Clin d'œil

LA TÊTE DES AUTRES

S'IL est une période de l'année pendant laquelle il est bon de savoir adroitement nouer des contacts, c'est bien celle des vacances.

Car c'est peut-être sur une plage que tel cadre mélancolique et promis au chômage reconnaîtra dans le gros monsieur en peignoir saumon, qui lorgne les jeunes filles par-dessous le Financial Times, *le P.D.G. d'une firme concurrente qui pourrait offrir un emploi sûr.*

C'est peut-être dans un relais de campagne, un jour d'orage, que le célibataire opiniâtre remarquera la douce créature pour laquelle il se sentira capable d'aliéner sa liberté... au moins pendant trois semaines.

Si, dans toutes les circonstances de la vie, il vaut mieux paraître à son avantage aux yeux des autres, cela est encore plus vrai quand, loin de ses bases familières, on peut à loisir améliorer son image de marque pour mieux séduire, convaincre, dominer, ou apitoyer.

Un petit livre de la collection « Savoir communiquer » peut aider ceux et celles qui, étant d'un naturel « emprunté » ou d'une timidité excessive, risquent de ne pas jouir pleinement des rencontres que réserve le Hasard en vacances. Georges Grzybowski et Sara Peltant, assistés d'Elizabeth Mozel, considèrent dans leur ouvrage que les cinq premières minutes d'une rencontre sont capitales. Il faut savoir, et c'est le sous-titre de leur livre : « Jauger, parler, gagner. »

L'ouvrage commence par un schéma d'analyse personnelle. En trente questions offrant chacune quatre possibilités de réponse, les auteurs, suivant les résultats obtenus, vous disent si vous êtes d'une timidité paralysante, impossible à vivre, possessif, doué de la « politesse du cœur », roublard, dangereux, etc. Partant de là, chacun se voit conseiller des attitudes après un cours de morphopsychologie qui n'est pas dénué d'intérêt. Car il suffit, d'après les auteurs, d'observer le visage d'un interlocuteur pour savoir dans quelle catégorie de caractère et de comportement on peut le classer.

Au début de toute rencontre, et cela doit devenir un réflexe, il faut considérer l'interlocuteur et : 1) Séparer horizontalement son visage en trois parties (mentalement, bien sûr, et pas avec une scie électrique, ce qui est puni par la loi) ; 2) Définir la forme générale du contour ; 3) Apprécier la place qu'occupe dans le visage l'ensemble yeux-nez-bouche.

Si l'interlocuteur, devinant vos intentions analytiques, se met à faire des grimaces, à gonfler les joues et à cligner de l'œil, c'est qu'il connaît la morphopsychologie et entend dissimuler sa personnalité.

Pour aider les débutants morphopsychologues, les auteurs des « Cinq Premières Minutes » donnent des exemples avec portraits à l'appui. Ainsi le vaste front de Kant traduisait un manque d'extériorisation ; la tête rectangulaire, adipeuse et cependant énergique de Henri VIII, roi d'Angleterre, révélait : action dominante, vie physique végétative et musclée ; en s'appuyant, si l'on peut dire, sur le nez du général de Gaulle, les oreilles de Jean XXIII, les sourcils de Georges Pompidou et le menton de Tabarly, les auteurs donnent de fameux critères d'après lesquels un lecteur peut à coup sûr savoir si le type auquel il va acheter une voiture d'occasion est un truand ou un naïf, si la secrétaire qu'il embauche révèle par ses « creux toniques » une possibilité d'atteindre « au dépassement physique de soi-même » ; si les vastes pavillons auriculaires de son boucher suffisent à expliquer sa réussite financière, que l'on croyait plutôt liée à une certaine propension à peser d'un doigt furtif et au bon moment sur le plateau de la balance

Le livre est plus sérieux cependant que cette chronique pourrait le laisser croire Après avoir répondu à la question : « Qui est l'autre ? », il faut en effet savoir « que dire », « s'adapter », « agir », et, naturellement, « convaincre » Pour atteindre ces objectifs, des recettes sont livrées au fil de chapitres clairs et étayés par des exemples concrets, des trucs de professionnels, parmi lesquels figurent médecin, animateur de radio, policier, avocat, commerçant, mais — c'est étrange — aucun de nos hommes politiques !

Il est possible que ces derniers soient tous en train, en cette période de vacances pré-électorales, de se recycler. Avec l'ouvrage en question, précisément !

MAURICE DENUZIÈRE.

★ *Les Cinq Premières Minutes*, par Georges Grzybowski et Sara Peltant. Editions Retz.

bridge N° 715

LE CHELEM DE MONTLUÇON

Ce chelem, réussi dans un tournoi par paires, n'est pas si facile à gagner à la table car il est logique d'adopter une ligne de jeu qui échoue.

♠ 9 7 5
♥ A R D
♦ R 2
♣ R V 9 6 2

♠ A D 10 4 2
♥ 10 2
♦ V 9 6 3
♣ 10 8

N / O E / S

♠ V 8 6 3
♥ 9 8 3
♦ D 5
♣ D 7 5 3

♠ R
♥ V 7 6 5 4
♦ A 10 8 7 4
♣ A 4

Ann. : O. don.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 SA	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	5 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'as de pique et contre-attaqué atout, *comment Sud* (le Dr Cutzach) *peut-il gagner* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Il semble logique, à cartes cachées, de couper un carreau et, si cette couleur n'est pas bien partagée, il restera à utiliser les trèfles en réussissant l'impasse, puis en trouvant un partage favorable ou un squeeze.

Mais l'impasse à trèfle aurait échoué et la bonne solution est la suivante : après avoir pris à la seconde levée (dame de cœur), le déclarant coupe un pique, remonte au mort avec le roi de cœur, *coupe une seconde fois pique*, tire l'as de trèfle, et rejoue le 4 de trèfle sur lequel Ouest fournit le 10. Faut-il alors mettre le valet de trèfle ?

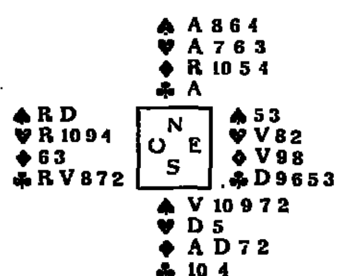
Non, puisque Sud a encore le valet de cœur qu'il peut utiliser en coupe sans inconvénient. Ainsi, après avoir pris avec le *roi de trèfle*, Sud rejoue le valet de trèfle. Si Est ne couvre pas, Sud est à la devine, mais, s'il est bien inspiré, il ne coupera pas. Il gagne ensuite facilement son chelem *en coupant au tour suivant la dame de trèfle*, puis en remontant au *mort grâce au roi de carreau*. Il suffit alors de tirer l'as de cœur pour faire le reste.

Il s'agit d'un « mort inversé » (coupe avec les atouts de la main *longue) et d'une manœuvre de* Guillemard, qui consiste à laisser traîner un atout adverse en espérant que la main qui n'aura plus de trèfle n'aura plus d'atout, ce qui était le cas...

ÉLIMINATION A DEAUVILLE

Le Festival de Deauville, qui a lieu chaque année, fin juillet, commence toujours par un tournoi privé à l'Hôtel du Golf avant les épreuves open qui ont lieu au Casino.

Voici une des donnes les plus intéressantes du « Privé de 1976 ». Elle illustre un coup technique *assez fréquent.*



♠ A 8 6 4
♥ A 7 6 3
♦ R 10 5 4
♣ A

♠ R D
♥ R 10 9 4
♦ 6 3
♣ R V 8 7 2

N / O E / S

♠ 5 3
♥ V 8 2
♦ V 9 8
♣ D 9 6 5 3

♠ V 10 9 7 2
♥ D 5
♦ A D 7 2
♣ 10 4

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Ebner	Thieul.	Faigenb.	Koltsch.
—	1 ♥	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♦
passe	5 ♦	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle pour l'as sec du mort et le 3 de trèfle d'Est (Faigenbaum), *comment Koltscheff, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

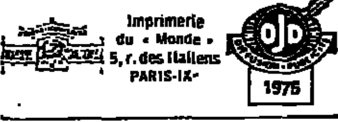
Note sur les enchères :

Le saut à « 6 ♠ » est optimiste. Après avoir déjà fait un gros effort pour le chelem en disant « 4 ♦ », Sud doit se contenter de dire « 5 ♠ » sur « 5 ♦ » pour laisser la décision au partenaire. Mais Nord (Thieullent) aurait sans doute dit « 6 ♠ » à cause de ses quatre contrôles.

Précisons, d'ailleurs, que la main de Nord prend beaucoup de valeur après la réponse de « 1 ♠ ». Elle peut, en effet, être évaluée à 18 points, sans compter les plus-values qu'il faut donner aux as pour les contrats à la couleur...

PHILIPPE BRUGNON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Aire-Libre Montparnasse, 22 h. : Un après-midi d'automne.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Mouffetard, 20 h. 30 : le mime Virchez.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Salle Saint-Vincent, 21 h. 30 : le Horla.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Conciergerie : 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Guillaume Machaut.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : Ivan le Terrible.

La danse

(Voir Festivals)

Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h. : Sonates et cantates (J.-Ph. Rameau).
Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Musique électronique et synthétiseurs.
Esplanade de La Défense, 22 h. : Musique et eau (Gershwin, Ravel, Carl Orff).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Max Roach.
Palais des Arts, 20 h. 30 : No et jazz, Steve Lacy et Shiro Daimon.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Dixie Sing Jazz Band.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Teca et Ricardo ; 22 h. : J.-F. Pauvros.
Lucernaire Forum, 23 h. : Bobby Few et Michael Allmeck.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le 6 juin à l'aube, de J. Grémillon ; la Bataille de l'eau lourde ; de J. Dréville et T.-V. Muller ; 18 h. 30 : Au cœur de l'orage ; de J.-P. Le Chanois ; 20 h. 30 : Manon, de H.-G. Clouzot ; 22 h. 30 : le Diable au corps, de C. Autant-Lara.

Les exclusivités

AIDA (Fr.), la Pagode, 7e (707-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : le Paris, 8e (359-53-99), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CAR WASH (A., v.o.) : S-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Calypso, 17e (754-10-68), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Haussmann, 9e (770-47-55), Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRASH (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (508-94-14), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE, SIMONE (Ang., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE (Ang., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
HEDDA (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Vendredi 15 juillet

LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'AUTRE COTE DE LA VIOLENCE (It., v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64).
LE MAESTRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

Les films nouveaux

LA SENTINELLE DES MAUDITS, film américain de Michaël Winner (XX). Vf : Quintette 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; VF : Français 9e (770-33-88) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU, film américain de Don Taylor : VO : U.G.C.-Odéon 8e (325-71-08) ; Normandie 8e (359-41-18) ; VF : Rex 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Helder 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon 12e (343-01-59 ; U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Angl., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
PROVIDENCE (Fr., v angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
STARDUST (Ang., v.f.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr., v. ang.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96)
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LE CID (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.f.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47)
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (359-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MASH (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Haussmann, 9e (770-47-55), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Secrétan, 19e (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES MISFITS (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) du 13 au 16.
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., (v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Balzac, 8e (359-52-70).
LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
WICHITA (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les Temps modernes ; 15 h. : the Kid ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : les Feux de la rampe ; 20 h. 30 : le Dictateur ; 22 h. : les Lumières de la ville.
CARNE-PREVERT-RENOIR : La Pagode (7e) (705-12-15) : la Grande Illusion.
M. BROTHERS (v.o.) Grands-Augustins (6e) (633-22-13) : Panique à l'hôtel.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15 : la Carrière d'une femme de chambre : 15 h. 45 : la Marche sur Rome (v.f.) ; 17 h. 30 : Parfum de femme ; 19 h. 45 : le Sexe fou ; 22 h. : les Poupées.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.) Studio-28 (18e) (606-36-07) : Duel.
LE SEINE (5e) (325-95-99) : 2001, odyssée de l'espace.
SCIENCE-FICTION (v.o.) Palais des Arts (3e) (272-62-98) : Mondwest.
PANFILOV (v.o.) Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 15 : le Début ; 20 h. : Je demande la parole ; 22 h. 30 : Pas de gué dans le feu.
BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : A travers le miroir.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway (16e) : Led Zeppelin.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42) : la Mort aux trousses.
H. BOGART (v.o.), Action-La Fayette (9e) (878-80-50) : le Faucon maltais.
ACTION-CHRISTINE (6e) (325-85-78) : le Trésor de la Sierra Madre.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50), I : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Sa Majesté des mouches ; 20 h. : le Lauréat ; 22 h. : Lenny. — II : 13 h. : Phantom of the paradise ; 14 h. 30 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 30 : Mort à Venise.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14) (v.o.) : I : 11 h. 50 (v.f.) (sauf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Bal des vampires ; de 16 h. à 22 h. 30 : les Valseuses : 0 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu. — II : 11 h. 50 (sf d.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 16 h. 05, 18 h. 05 : Cria Cuervos ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 25 : le Dernier Tango Paris ; 0 h. 30 : Cabaret.

Les séances spéciales

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf sam. et dim.).
BREWSTER Mc CLOUD (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 21 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
THE LAST DETAILS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« AMADIS DES GAULES », de Jean-Chrétien Bach

L'histoire d'Amadis est de celles qui vous tombent des mains avant qu'on ait fini d'en lire le résumé... Des amants vertueux : l'intrépide Amadis et Oriane, sa bien-aimée ; de sombres magiciens : Arcabonne et Alcalaüs, et des enchantements maléfiques. Avec cet héroïsme désinvolte qui fait le charme des chevaliers espagnols, Amadis a tué Ardan Canil, le frère chéri d'Arcabonne ; o- cette dernière, à l'instar de la vengeance, reconnaît en lui l'inconnu qui, jadis, l'arrachant à la mort, l'a convertie à l'amour... Tout pourrait s'arrêter là si, au lieu de la délivrance d'Oriane captive d'Alcalaüs, Amadis ne demandait celle d'une troupe de choristes retenus prisonniers pour les besoins de l'intrigue. Heureusement, une bonne fée veille, la fée Urgande, qui, pour réunir plus sûrement encore les héros, les invite à surmonter une série d'épreuves chorégraphiques tendues tout au long du ballet final.

La partition de Jean-Chrétien Bach, le Bach de Londres, fils cadet de Jean-Sébastien, date de 1778, et le livret de Quinault, tiré d'un roman espagnol de la fin du quinzième siècle et déjà mis en musique par Lully, de 1684. Créé à Paris sous le règne de Gluck, applaudi par le jeune Mozart, l'ouvrage mérite mieux qu'une attention curieuse ou qu'un simple examen musicologique. Il est certes intéressant de voir que Jean-Chrétien Bach, échappant à l'emprise de Gluck, annonce Mozart et réussit un opéra à la française — fusion intime des airs et des récitatifs accompagnés à l'orchestre, mobilité de l'écriture, souci de la prosodie, — mais certaines pages s'imposent pour elles-mêmes en faisant oublier les douleurs d'une intrigue languissante. Et puis, voilà que du tombeau d'Ardan Canil sort une plainte des trombonnes, un simple accord diminué, dans le médium, auquel s'ajoute bientôt, à l'octave, une tierce des hautbois, puis, toujours crescendo, une tierce des clarinettes ; enfin, plus aigu encore, deux flûtes viennent se poser en même temps que, trois octaves au-dessous, rentrent les basses qui s'éteignent aussitôt. Decrescendo : les flûtes se taisent et les trombonnes ; les clarinettes à leur tour disparaissent ; reste, éloquente, la tierce des hautbois, qui meurt dans le silence. Trois fois répété, cet effet des plus curieux, saisissant au théâtre, est d'autant plus émouvant qu'on peut y voir l'un des rares exemples, au dix-huitième siècle, d'une pensée purement orchestrale.

A noter également la coupe imprévisible des airs où, pour éviter la monotonie du retour, en conclusion, des paroles initiales, Jean Chrétien Bach prend soin de varier si ingénieusement la ligne mélodique qui s'y adapte et les modulations, qu'on n'a jamais l'impression de redites : la musique va de l'avant ; seule l'intrigue semble toujours la tirer en arrière...

Amadis des Gaules *— donné à la fois en clôture du Festival du Marais et en ouverture du Festival estival — était joué au grand auditorium de la Maison de Radio-France en version de concert, c'est-à-dire amputée des épisodes dansés. Le nouvel orchestre philharmonique, sous la direction parfois un peu étriquée de Guy Condette, manquait souvent de conviction, et, notamment dans les attaquess, de précision et de mordant. Heureusement, les chœurs et les solistes (parmi eux Bruce Brewer, Amadis et Isabel Garcisanz, Orianne) paraissaient davantage concernés, ce qui, sans donner à cette résurrection la portée d'un événement, rendait au moins justice à une partition qui vaut mieux que l'oubli.*

GÉRARD CONDÉ.

Variétés

LE RETOUR DE DALIDA EN ÉGYPTE

Les Egyptiens rappellent volontiers que le monde français du spectacle leur doit beaucoup. Guy Beart, Demis Roussos, Claude François, Richard Anthony, Bob Azzam, Hassan Gredy (animateur des tréteaux de la terre et du vent) et d'autres encore sont natifs ou originaires de la terre des pharaons, d'où vient aussi l'acteur Omar Sharif (de son vrai nom Michel Chelhoub). Mais c'est peut-être de Dalida, qui vient de chanter devant des milliers de spectateurs au Caire et à Alexandrie, que les Egyptiens étaient jusqu'ici les plus fiers.

Yolande Gigliotti est née en 1935 à Choubrah, quartier populaire chrétien du Caire, dans une famille d'immigrés italiens. D'abord employée dans une pharmacie du centre ville, elle fut élue miss Egypte en 1954, avant de tourner dans un film arabe où elle chantait *Luna Verde*. Elle se faisait alors appeler Dalila. Peu après, elle partait pour Paris, où Eddie Barclay la découvrait et où elle devenait Dalida.

A-t-elle manqué son retour sur les bords du Nil ? Le public égyptien, qui avait gardé le souvenir d'une brune volubile, a été un peu déçu de retrouver une blonde hiératique ne disant pas un mot entre ses chansons françaises ou italiennes. Dalida l'a peut-être compris lorsqu'en terminant son tour de chant au Caire elle a déchaîné les ovations en disant son bonheur d'être revenue sur le sol natal et en promettant que la prochaine fois elle chanterait aussi en arabe.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Festivals

« Nadia » â Avignon

(Suite de la première page.)

Plus tard, dans les années 61 et 63, lors des réunions du comité central du parti, Novotny accusera Slanski d'avoir « importé » en Tchécoslovaquie, à partir surtout de 1948, les méthodes de Beria, c'est-à-dire d'avoir désarmé et bloqué la vie du parti en étendant les pouvoirs illégaux de l'appareil de sécurité, en organisant la délation à tous les niveaux, court-circuitant même, par sa police politique, l'action de Gottwald. Et Novotny ajoute : « *La machinerie que déploya Slanski et que divers travailleurs du parti, de la sûreté et autres, aidèrent à mettre en mouvement, ne s'arrêta pas, et réserva finalement à Slanski le même sort que celui qu'il avait préparé à d'autres. Ses aides finirent comme lui, ou furent happés par ce moulin qu'ils avaient eux-mêmes mis en mouvement.* »

Nous retrouvons ici *l'effet de retour qui est au centre de la dynamique* des procès tels que ceux de Moscou en 1938 et de Prague en 1952, effet de retour qui a été clairement décrit par Artur London dans son livre *l'Aveu* (mais cet épisode ne figurait pas dans le film de Costa-Gavras) : lorsque London est arrêté, la première chose que font les officiers de sécurité est de l'asseoir devant une petite table et de placer sous ses yeux une chemise épaisse qui contient les dossiers des « affaires » auxquelles London a jusqu'ici mis la main. A Moscou comme à Prague, le grief officiel de l'accusation, grief fictif, est néanmoins différent, et toujours le même : trahison, liens avec l'étranger. Les vraies raisons de ces procès, les vraies causes du cancer : les luttes internes, les retournements de pouvoir, le « *moulin qu'on a mis en mouvement et dont on devient victime* », cela, il n'en est jamais officiellement question à l'instant des procès eux-mêmes.

Toujours est-il que Slanski est destitué de son poste de secrétaire général du parti le 6 septembre 1951. Il est arrêté le 23 novembre. Le procès aura lieu du 20 au 27 novembre 1952. Slanski sera exécuté par pendaison le 3 décembre.

La mémoire de l'histoire

En 1963, le temps des réhabilitations arrive. Slanski sera « *libéré de toute charge* » de conspiration contre l'Etat. Mais il ne sera pas « *totalement réhabilité* », ni réadmis à titre posthume dans le parti, le tribunal d'Etat retenant que « *dans le cas de Rudolf Slanski, il est apparu que, dans ses fonctions de secrétaire général, il a toléré et couvert une violation de la légalité, dont il porte la responsabilité* ».

En 1968, Josefa Slanska, sur l'insistance de son ami l'écrivain Pavel Kohout, publie un livre : *Rapport sur mon mari !* Elle y raconte dans le détail la terreur dont elle fut l'objet pendant l'instruction du procès de son mari, les mises au secret, les emprisonnements, les menaces. *Jamais Josefa Slanska n'accepta de* signer quoi que ce soit qui puisse confirmer les accusations portées contre Slanski.

Au cours des séances de menace, *un policier lui dit un jour :* « *Nous savons que vous êtes une ennemie jurée de l'Union soviétique et votre mari aussi. Et nous savons pourquoi. Ils vous ont volé votre enfant là-bas et c'est pourquoi vous les haïssez tous les deux.* »

Josefa Slanska raconte dans son livre qu'en effet la petite Nadia, lorsqu'elle avait deux mois et demi, *dormait* un jour d'octobre dans son landau, dans un parc de Moscou, gardée par son frère aîné alors âgé de huit ans, pendant que sa mère, à la radio, enregistrait une émission d'informations pour l'étranger. Une femme s'approcha du landau, prit l'enfant, et se sauva avec en courant.

L'enquête fut menée par la police du quartier Petrov. Nadia ne fut pas retrouvée. Avant de partir pour la Tchécoslovaquie, en mars 1945, Josefa Slanska fut conduite par la police soviétique dans des maisons de regroupement d'enfants que l'on avait trouvés, seuls, dans les aléas de la guerre. Là encore, les résultats furent négatifs.

Personne ne sait aujourd'hui si Nadia Slanska est vivante ou non. Bernard Cuau, prenant appui sur les informations très complètes *données* par Josefa Slanska dans son livre, a écrit une pièce, *Nadia*, où la fille de Rudolf Slanski et de Josefa se présente, de nos jours, à la frontière *tchécoslovaque, avec son passeport* soviétique.

Cette Nadia n'est pas, dans la pièce, tout à fait un être vivant. Elle serait plutôt la « *mémoire* » de Nadia, dans la conscience des autres. Et cette mémoire de Nadia réveille la mémoire de son pere, des procès, de la vie à Prague. Et l'on s'aperçoit que la mémoire est difficile, qu'elle n'est pas claire, qu'elle est brouillée par une quantité d'autres mémoires, d'autres pensées.

La pièce est forte. D'abord parce que le dialogue est sans cesse nourri de paroles et d'incidents « *insensés* », rapportés par Josefa Slanska, et que Bernard Cuau assemble en un texte scrupuleux. Ensuite parce que Bernard Cuau conduit avec beaucoup de « douceur » sûre ce demêlement des mémoires différentes, qui se gênent ou se relancent.

Et puis parce que la mise en scène de Jean-Claude Fall est un sommet de rigueur.

Dans un parc de Moscou

Josefa Slanska, Rudolf Slanski, Nadia, divers gardiens, douaniers, enquêteurs, médecins, etc., sont assis sur trois bancs de bois, qui sont des bancs d'enfant, des bancs d'école, ces bancs sur lesquels la mémoire est en vérité *déjà longue et déjà par* moments brumeuse, mais tout de même peu déterioree encore par le monde, ces bancs où la petite Nadia n'a peut-être jamais eu le temps de *s'asseoir. Mais ce sont aussi les trois* bancs de bois sur lesquels étaient assis les accusés du procès Slanski en 1952, bancs situes peut-on dire à l'antipode de la mémoire puisque les hommes assis là récitaient de mémoire des faits qu'ils n'avaient pas commis, et n'exprimaient pas ce que, en vérité, ils se rappelaient.

Dans ce déplacement autour des bancs de mémoire, Jean-Claude Fall a organisé une pavane, une « nage », des êtres-mémoires. Josefa, Nadia, Rudolf les autres, sont comme des corps transparents, substances fragiles en suspens dans un « milieu » vivant et mort, et des courants non discernables provoquent des mouvements subits, mais lents aussi, qui s'éteignent. Par moments, la lumière croît, violente, et ce n'est pas toujours parce qu'un souvenir *vrai va* éclore.

Cette pièce, *Nadia*, est forte aussi parce que les actrices et acteurs assument avec une honnêteté rare *les contradictions dont ils sont ici* les images portées. Rébecca Pauly (Nadia), Martine Pascal (Josefa), François Michaux (Slanski), Jean-Gabriel Nordmann, Louis Merino, Jean-Claude Fall (divers protagonistes *de l'instruction et du procès*), confirment une responsabilité de jeu que nous leur avons vue déjà dans d'autres pièces, mises en scène par Jean-Claude Fall ou d'autres.

Dans la manière dont Bernard Cuau et Jean-Claude Fall démontent les manipulations de la mémoire, il y a peut-être une foi un peu trop entière dans une *mémoire-absolue*, une mémoire pure qui toucherait à la perfection, et qui serait la garantie d'une vie plus juste.

Or il n'est pas certain que cette mémoire existe. Et, d'autre part, la mémoire, les fiches, les dossiers faisant office de mémoire, seront toujours l'une des premieres armes de la police, et des régimes qui veulent enserrer les personnes. Il y a une dialectique de la mémoire et de l'oubli qui a sa part de vérité, et, par exemple, devant l'énormité des persécutions faites à son mari, il est inévitable que Josefa Slanska ecarte de sa mémoire le fameux « moulin » *dont parle Novotny*, et, *en effet*, l'accusation de stalinisme, dans le cas de Slanski, est peut-être un abus de la mémoire. Il n'y a pas une mémoire simple.

Il est hors de doute que *Nadia*, pièce politique, s'inscrit aujourd'hui dans tout mouvement de remise en question des régimes, socialistes, remise en question qui, justement, « focalise » d'une manière étroite la mémoire de l'histoire sur certains faits, en écarte d'autres. La question est sous-jacente ici, implicitement. Au procès Slanski, sur quatorze accuses, onze étaient « *d'origine juive* », selon les termes employés par l'acte d'accusation.

La pièce de Cuau et la mise en scène de Fall sont importantes, parce qu'elles montrent comment le théâtre est un moyen d'expression d'une grande probité, d'une grande force, qui éclaire les choses les plus graves de la vie sous un jour et dans des articulations de conscience dont aucun *autre moyen n'est capable. Nadia* prouve que l'art du théâtre peut devenir, à un haut degré, un partenaire de l'histoire en train de se faire.

L'échange entre la scène et le *public a atteint cette fois, à Avignon*, un degré de densité exemplaire. Nous venons de participer, avec *Nadia*, à l'une de ces rares heures de théâtre que Claudel décrivait comme l'accomplissement de cet art, l'une de ces heures où, disait-il, il y a, de la scène à la salle, « *une sollicitation organique, comme de l'embryon à la mère* ».

MICHEL COURNOT.

■ « Les Cahiers du cinéma » demandent aux responsables du Festival international de Moscou de faire « tout ce qui est en leur pouvoir pour exiger la libération immédiate du cinéaste Serge Paradjanov » et invitent les cinéastes, producteurs et critiques présents à Moscou à s'associer à cet appel.

Formes

Perpétuité du présent

Comme à l'accoutumée, la revue *Argile* (1), qui laisserait un vide difficile à combler si elle venait à disparaître, nous remet en contact avec un artiste important. Cette fois, c'est avec Tal Coat. Huit dessins inédits, exécutés en 1975 et 1976, coiffés par trois mots, *Arbres, vols, abrupts*, qui rendent caduc tout essai descriptif, s'érigent en pleine page où les blancs ont la part belle. Arbres réduits à l'idéogramme dans cette calligraphie concrète qui suggère et restitue, toute densité, même quand l'être végétal s'accorde avec une partie de l'environnement. Vols tellement happés dans leur essence qu'il serait vain d'en vouloir qualifier le graphisme autrement qu'en lui appliquant, comme à ces *Abrupts* d'une soudaineté foudroyante et aux autres dessins de Tal Coat, la formule d'Henri Maldiney : « *Perpétuité du présent.* » Un coup de crayon, et tout est dit.

En revanche, c'est un Henri Michaux poète qui présente l'autre face de son génie et qui, apportant sa contribution, son *Glissement*, aux textes majeurs dont *Argile* est le confluent, donne fidèlement la réplique verbale de sa peinture.

Des golfes s'élargissent
J'assiste à la présentation du « penser »
Les flots de la nuit glissent en plein
(jour.

Après l'élixir, l'analyse. Seulement, quand l'analyste se nomme Ossip Mendelstam et qu'il explore Dante dans ses retranchements les plus profonds, il fait *lui aussi œuvre de créateur*. Cet essai capital, tardivement publié en russe (à Washington), est pour la première fois traduit dans notre langue. Les chants de Dante, « *un maître instrumentiste, non un fabricant d'images* », sont étudiés, « *partitions d'un orchestre chimique* », comme des symphonies. Panégyrique d'une musique du silence, qui est celle du livre : Pascal Quignard développe un peu plus loin cette thèse. « *Le livre n'est livre qu'à la condition que la voix le déserte...* » Ainsi s'oppose, parce qu'il correspond au désir de se taire, le silence du poème — de tous les poèmes retenus par *Argile* — au vain fracas des médias. Il lui survivra.

***

Une nouvelle vague de peintres naïfs yougoslaves a déferlé doucement sur Paris (2). Authentiques paysans comme leurs aînés, ils voient la terre, *leur* terre, sous son visage à la fois réel de réserve nourricière durement exploitée et poétique, avec des yeux éblouis dont une pseudo-civilisation n'est pas encore parvenue à émousser la capacité d'émerveillement. Il faut des êtres simples, au cœur pur, pour lui restituer son aura primitive et recréer en toute ingénuité *la Mythologie de la Terre*. Sa célébration, par Ilès — ils sont trois à signer de ce nom, le père et ses deux fils — est digne d'un tel titre. *La Ronde des heures* procède du même symbolisme agreste.

Voici donc la Terre *au lever du jour*, prête à l'éveil. La Terre et les arbres, en général rouges, bizarrement dénudés, aux ramifications vermiculaires parfois enchevêtrées, à part ceux que D. Smicbroda a vêtus de grosses fleurs blanches, afin de sacrer *le Printemps*. La Terre et les animaux domestiques, les braves vaches, *la Jument verte* qui tire un traîneau deux fois plus gros qu'elle dans les neiges du tout dernier hiver, vue par Stefica Minic Katalenic... mais tous ces noms ne vous disent rien : c'est plutôt le vaste anonymat de la paysannerie *yougoslave qu'on devrait mettre* à l'actif de ces images minutieuses qui semblent toutes peintes de la même main. La Terre et les hommes bien entendu, dans leurs occupations quotidiennes ou dans les fêtes rituelles qui en rompent la monotonie, si enchanteresses que le mariage entraîne tout son cortège au-dessus du paysage, en plein ciel.

Des voix rustiques, qui ne connaissent même pas le nom d'Hésiode, chantent à leur tour *les Travaux et les Jours*. Qu'il s'agisse d'autodidactes plutôt que de naïfs attire la remarque déjà formulée à l'occasion de la dernière exposition de la galerie Séraphine que, à un certain stade, ces artistes finissent par acquérir une technique qui dans le dernier cas a l'air d'avoir été planifiée.

La majeure partie des galeries parisiennes ont fermé leurs portes. D'autres, au contraire, estiment que le public estival mérite quelques égards et lui offrent des accrochages d'un intérêt certain. Ainsi Principe (3) ne se contente pas d'exposer *ses* peintres et présente notamment ceux que révéla naguère *la Roue*, dont le directeur, le regretté Guy Resse, était un véritable sourcier. Impossible de les citer tous. Ils sont trop. Et ce ne sont pas les moindres. On se bornera à faire mention de Guy Bigot, parce qu'il n'est pas représenté par une seule toile comme les autres. C'est tout un ensemble qui nous est offert, et les dernières compositions, qui reconstituent toujours l'univers en le fragmentant, et d'une texture plus serrée, disent presque adieu à la couleur. Mais non : le noir aussi est une couleur. Le gris aussi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Maeght, éditeur, 13, rue de Téhéran.

(2) Galerie Germain, 19, rue Guénégaud.

(3) Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie.

PRESSE

PLUSIEURS PUBLICATIONS FRANÇAISES INTERDITES AU CONGO

A Brazzaville, une trentaine de revues françaises, en majorité « *réputées pour leur incitation à la débauche, à une cruelle aliénation mentale et à de mauvaises habitudes de conformisme* » ont été frappées d'interdiction sur le territoire congolais, a annoncé *la Voix de la révolution*, le 12 juillet.

Au nombre des titres que les librairies de Brazzaville sont invitées à retirer immédiatement de leurs devantures figurent *l'Echo de la mode, Confidences, Femme d'aujourd'hui, Femme pratique, Maisons françaises, Votre Beauté, Bonnes Soirées* et... *Hebdo-T.C.!* — *(Reuter.)*

● *Trois éditions régionales du* Parisien libéré, *France-Picardie*, dans la Somme, *Normandie-Matin*, dans l'Eure, et *Beauce-Matin*, en Eure-et-Loir, sont suspendues depuis le jeudi 14 juillet et remplacées par l'édition nationale du quotidien. *Normandie-Matin* avait été lancé en 1968, *Beauce-Matin* en 1972 et *France-Picardie* en mars 1976.

Petites nouvelles

■ A la suite du projet prêté à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, de confier la direction du Théâtre national de Chaillot à la Comédie-Française, les syndicats C.G.T. du spectacle ont manifesté leur inquiétude.

Pour le S.F.A. (Syndicat français des artistes-interprètes), « si cette nouvelle est confirmée, c'est une évolution qui tend à supprimer un théâtre national qui s'est déjà vu supprimer arbitrairement sa mission *de création*. Cela démontre encore une fois la nécessité d'élaborer avec toutes les parties concernées une totale restructuration du théâtre en France ».

Les délégués du SNETAS (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle), réunis en congrès à Nanterre, « refusent l'intégration du Théâtre national de Chaillot dans la Comédie-Française. Ils exigent qu'il redevienne un lieu de création permanente et autonome ».

Les instances nationales de la C.G.T. ont également pris position contre le projet, après le SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle).

■ La comédie musicale présentée à Broadway, « Annie », de Thomas Meehan et Charles Strouse, a reçu cinq Oscars du théâtre pour le scénario, la musique, la chorégraphie, les costumes. Sa vedette, Dorothy Loudow, a reçu l'Oscar de la meilleure actrice de comédie musicale. Pour la cinquième fois, Julie Harris a reçu l'Oscar de la meilleure actrice pour « The Belle of Amherst » ; Al Pacino, celui du meilleur acteur pour « *The Basic Training of Pavlo Hummel* ». L'Oscar du meilleur spectacle est allé à « The Shadow Box », de Michael Christopher, dans la mise en scène de Gordon Davidson.

Vente

Tableaux anciens à Londres

Dans le premier des trois articles consacrés à un bilan de la saison des ventes à Paris et à Londres, nous avons examiné le marché du mobilier français (le Monde *du 15 juillet). Nous traitons aujourd'hui des tableaux anciens, pour lesquels Londres affirme sa supériorité sur Paris.*

Les tableaux anciens de qualité sont rares sur le marché et il a fallu attendre la vente Christie du 8 juillet pour voir le bel ensemble qui avait manqué aux ventes parisiennes du mois de juin, où les bons tableaux sont restés isolés.

Pourtant, la toile de Daumier, les Avocats *(0,32 × 0,40), vendue le 26 mai par l'étude Champetier de Ribes était une magnifique entrée en matière.* « Nos histoires valent mieux que nous », *semblent dire les visages à la fois attentifs et désabusés de ces spectateurs, acteurs, des mensonges de la comédie humaine. Regrettons seulement qu'à 770 000 F, le tableau qui avait appartenu à Corot quitte la France pour la collection américaine d'Armand Hammer. Quelques jours plus tard, toujours à Drouot rive gauche, une vente de létude Ferri réservait, le 13 juin, une nouvelle bonne surprise : deux pendants de Jean-Baptiste Oudry, traitant la représentation de gibiers morts — colvert et lièvre — avec un réalisme vigoureux qui n'exclut pas la tendresse du détail, ont été adjugés 350 000 F et 320 000 F, prix records pour cet artiste.*

Les tableaux présentés à Gabriel par l'étude Ader, le 15 juin, n'avaient évidemment pas la qualité de la vente Borie, en mars dernier. Mais un Hubert Robert (1,01 × 1,43) de la collection Ricardo Espirito Santo, l'Atelier du restaurateur de sculptures antiques, *dans les tons gris et bruns, s'animait d'un clair-obscur et de quelques personnages colorés pris dans un mouvement de vie qui manquait aux grandes statues froides (150 000 F). Du dix-huitième encore, une toile ovale de Boucher (0,8 × 0,88),* le Joueur de flageolet, *échappait de justesse à la fadeur de la convention champêtre qui avait terrassé un chien sagement accroupi dans son coin (140 000 F).*

Quant à la Maison fortifiée au bord d'une rivière *(0,39 × 0,55) de Van Goyen, son prix de 230 000 F correspondait à la qualité moyenne de la toile. L'inattendu est venu d'un bouquet de fleurs de Van Huysum, tout bourdonnant de vie printanière, qui est monté jusqu'à 562 000 F. Le lendemain 16 juin, au palais d'Orsay, la vente de l'étude Laurin fut dominée par un excellent Philippe de Champaigne (0,60 × 0,47),* le Portrait d'un médecin, *où le jeu des couleurs chaudes et froides paraissait traduire le caractère même du personnage, à la fois pâle et rubicond, austère docteur de Poitiers ne dédaignant pas les vins d'Anjou (160 000 F).*

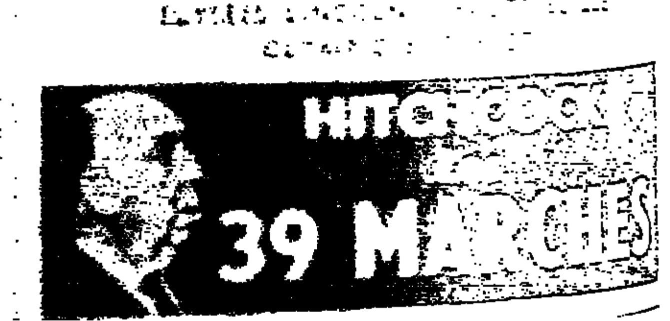
Si on ajoute une étude de Rubens sur papier marouflé (0,35 × 0,45), Tête de vieillard, *vendue 220 000 F, le 21 juin par l'étude Couturier et Nicolay, on aura cité presque tous les tableaux importants vendus à Paris en juin.*

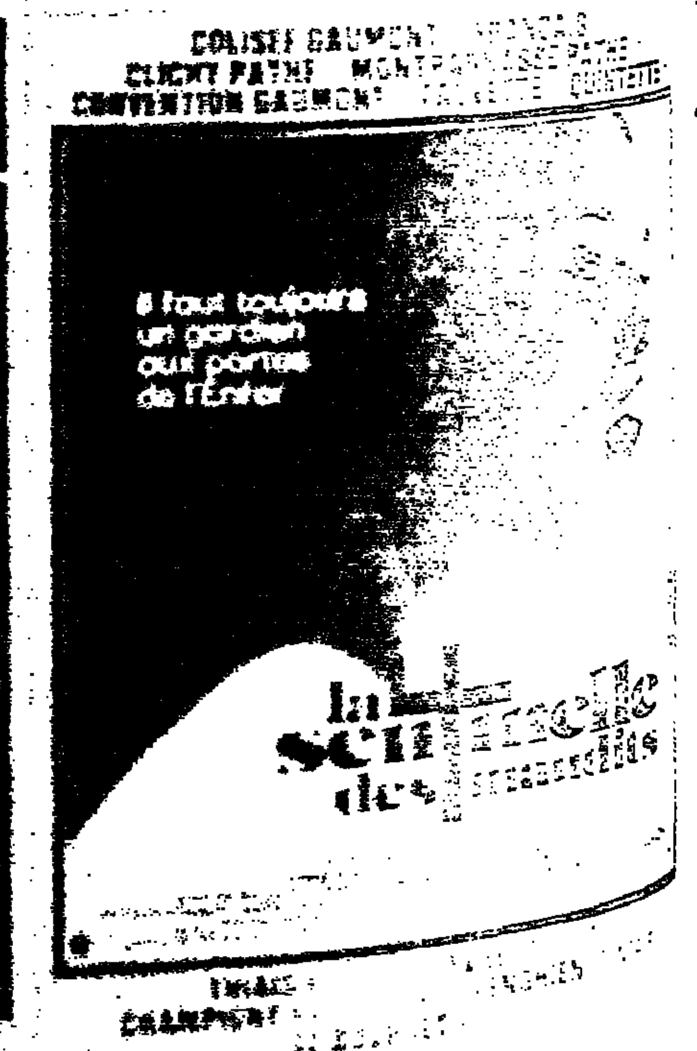
Que dire alors de la vente Christie du 8 juillet, superbement close par l'adjudication à la National Gallery, pour 650 000 livres, d'un Portrait de Parmesan *(0,89 × 0,64), où se retrouvaient toutes les ambitions de la Renaissance, Vénus, Cupidon et Mars, les statues et les monnaies antiques, les livres richement reliés ? A la même vente, qui a rapporté 2 424 750 livres, une vue de Francisco Guardi (0,34 × 0,52), presque irréelle à force de fidélité à un instant de lumière qui métamorphose la banalité des choses, a atteint 110 000 livres, tandis qu'un Van Goyen (0,43 × 0,76) triplait son estimation à 95 000 livres, mais la silhouette de Dordrecht, aperçue au-delà d'un bras de mer venteux, donnait à ce tableau une qualité qui a manqué aux toiles du même peintre, récemment vendues en France.*

Il faudrait encore citer une Vierge à l'enfant *(0,83 × 0,67), de Giovanni Bellini (60 000 livres), une interprétation libre par Pierre Bruegel de Velours (1,14 × 1,63) du tableau de son père, les proverbes (90 000 livres), un paysage de Koninck (120 000 livres), d'autres encore. Oui, il y a encore du chemin à faire pour que le marché de Paris puisse se comparer à celui de Londres.*

JEAN-MARIE GUILLAUME.

(A suivre.)





RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 15 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « les Joyeuses Commères de Windsor », de Shakespeare, mise en scène J. Fabbri, avec J. Fabbri, B. Alane, Cl. Piéplu.

22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 40, Émission littéraire : Apostrophes. (Les racines de l'homme noir.)

Avec le président Léopold Sédar Senghor, M. Alex Haley, auteur du best-seller Roots, *et M. Georges Balandier (Histoires d'autres).*

22 h. 50, Journal.

22 h. 55. (Ciné-club) : FILM : REMPARTS D'ARGILE, de J.-L. Bertucelli (1970), avec L. Schenna et les habitants du village de Téhouda.

La vie d'un village isolé du Sud algérien et la prise de conscience d'une jeune femme qui veut échapper à un sort tout tracé. La révélation d'un monde inconnu.

CHAINE III : FR 3

20 h 30. Documentaire : Univers inconnu (les lions du Serengeti, Tanzanie), par le baron H. Van Lauwick et J. Goudall 21 h. 30. Série : Quelques Afriques, d'A. Moravia et A. Anderman (Troisième partie : Le fleuve Congo ; sur les traces de trois écrivains.)

22 h. 25. Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Relecture : Apollinaire, par H. Juin, avec E. Clancier, M. Decaudin, C. Tournadre. Textes lus par P. Vaneck et P. Chaumette ; 21 h. 30, *L'atelier de musique*, au château de Ville-d'Avray (Frechon, Denis, Vercken, Davidowski, Stravinski); 22 h. 30. Entretiens avec... Jean-Louis Schafer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Schubert par K. Schuricht ; 21 h 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Festival de Vienne (Stravinski, Mozart, Tchaïkowski) ; 23 h. 15, Jazz forum : en direct de la grande parade de Nice et de Montreux ; 1 h., Non écrites : musique du Pakistan.

SAMEDI 16 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Festival de Provins (avec Claude François), prés. Dave ; 21 h. 35, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25, La musique est à tout le monde : Gershwin, Bizet, par la Garde républicaine, dir. R. Boutry.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; à 15 h. 30 Tour de France ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Téléfilm policier : Les cinq dernières minutes. (Le Château en campagne, réal. G. Lessertisseur).

Deux meurtres, près de Chenonceaux, et un gang qui s'intéresse beaucoup aux vieilles demeures.

22 h. 10, Magazine : Voir ; 23 h. 20, Jazz : Spécial Chet Baker et Joe Newman, par J.-Ch. Averty.

23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Spécial outre-mer.

20 h. 30, Spectacle chorégraphique : Don Quichotte, musique de L. Minkus, chorégraphie de R. Noureev, avec R. Helpmann, R. Powell, R. Noureev et l'orchestre de l'Opéra de Melbourne.

22 h. 15, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprise à 14 h.) ; 7 h. 5, Matinales ; à 8 h., Les chemins de la connaissance (regards sur la science) ; à 8 h. 32, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le développement régional est-il lié à la constitution des grands ensembles urbains ? ;

9 h. 10, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches : Bernard Dufour, peintre-photographe ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, En direct d'un festival : Avignon ultra-sons (jusqu'à 23 h. 55) ; à 15 h. 50, Théâtre ouvert : Nadia ; à 21 h., Théâtre musical : Héloïse et Abélard.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : Prokofiev, Chausson, Giuliani ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : ensemble vocal de Besançon ; 9 h. 30, Etude : Quelques repaires sur l'utilisation de la musique au théâtre (Lulli, Campra, Kagel, Weill, Schoenberg) ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Conservatoire de Versailles ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes ; à 14 h. 10, Discothèque 77 ; à 15 h. 45, La route des jongleurs ; à 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; à 17 h. 32, Trente-six mille deux cents directeurs de la musique ; à 17 h. 40, Test Hi-Fi ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : Bach ; 20 h. 30, Lauréats du podium jeune musique 1977 ; 20 h. 45, Festival de Berlin 1976 : The London Sinfonietta, direction D. Atherton (œuvres de H.-W. Henze) ; 22 h. 30, Festival de Saintes ; 0 h. 5, Jazz : Festival de Juan-les-Pins.

DIMANCHE 17 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., la Séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 10, Série : Guerre et Paix (deuxième partie : Les rumeurs de la guerre), prod. B.B.C. ; 15 h. 15, Littéraire : Titre courant ; 15 h. 45 Tour de France ; 17 h. 15, Série : Pierrot la chanson.

17 h. 45, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard (1933). Troisième épisode : Liberté, liberté chérie, avec H. Baur, Ch. Vanel, J. Servais, J. Gaël, M. Dearly, E. Genevois, O. Demazis, R. Vidalin (N.).

En juin 1832, Marius se bat, avec ses amis républicains, sur une barricade. Jean Valjean s'y rend pour le sauver et retrouve Javert. Epopée romantique et grandes scènes d'émotion. Une superbe mise en scène de R. Bernard et des acteurs inégalés.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, FILM : LE CRIME NE PAIE PAS, de G. Oury (1961) avec E. Feuillère, G. Cervi, G. Ferzetti, M. Morgan, Ph. Noiret, J. Servais, A. Girardot, P. Brasseur, Ch. Marquand, D. Darrieux, R. Todd.

Quatre histoires situées en 1540, 1878, 1913 et à l'époque moderne, pour prouver — certains faits divers sont réels — que la vengeance, le chantage et les machinations criminelles ne profitent pas à leurs auteurs. Un film à costumes historiques et à vedettes inspirées des bandes dessinées de Paul Gordeaux dans France-Soir. *Du cinéma commercial sous le signe de la « qualité française ».*

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Concerto pour violon, N° 1, de Haydn, par M. Bauer et l'Orch. philharmonique de Radio-France, dir. A. Mirat ; 12 h., Bon dimanche à l'Empire avec J. Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, la Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Vivre libre ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : Muppet show ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion ; 22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril : Châteaux du Bordelais et villas palladiennes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 55, Reprise de l'émission du 15 juillet : Quelques Afriques (troisième partie) ; 17 h. 50, Espace musical : Musiques américaines, par le B.B.C. London Orchestra, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Hexagonal : Festival de la chanson francophone de la Maurienne ; 19 h. 55, Spécial sports ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie et la Poupée.

20 h. 30 : L'homme en question : M. Philippe Lamour, président du Syndicat intercommunal du Queyras ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Maurice Tourneur) : LE PATRIOTE, de M. Tourneur (1938), avec H. Baur, P. Renoir, J. Varennes, J. Day, S. Prim, C. Darfeuil, G. Landry. (N.)

La fin du règne du tsar Paul Ier, despote demi-fou que son meilleur ami, le grand chancelier Pahlen, veut éliminer pour sauver la patrie. Belle reconstitution des intrigues de la cour de Russie au début du dix-neuvième siècle. De grands acteurs.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprises à 14 h., 19 h. 55, 20 h. 5 ; à 23 h. 55, Salah Stetie) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons : la vie en Louisiane ; 8 h., Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, de H. Barraud : « Idoménée » (Mozart), « Otello » (Verdi), « la Damnation de Faust » (Berlioz), « le Docteur Faust » (Busoni) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Schumann, Migot, Hindemith ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Bacchantes », d'Euripide, d'après la mise en scène de M. Cacoyannis ; 16 h. 5, Le théâtre musical : concert (présentation J. Charbonnier) ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Divertissement : Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Concert lyrique : « Tancrède », de Rossini, par les chœurs et l'orchestre du Centre d'action musicale de l'Ouest, P. Price, H. Francis, E. Stokes, K. Lewis, direction J. Perras ; 23 h., Jazz : Black and blue (ce qui bouge aujourd'hui à New-York), par L. Malson

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade : J. Strauss, R. Addinsel, H. Seiter ; à 7 h. 40, H. Robert, P. Abraham, H. Hagen ; 8 h., Cantate : « BWV 9 » (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : Mason, Mozart, Purcell ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « Abu-Hassan » (Weber), par l'orchestre philharmonique de Radio-France, G. Harthman, D. Suquist, L. Hagen-William, direction R. Wagner, « Lieder » (Weber), par D. Fischer-Dieskau ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique : Bach, Vivaldi ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Vaisseau fantôme » (Wagner) ; 17 h., Le concert égoïste de Franz Brüggen : Bach, Scheidt, Vivaldi, Corelli, Purcell, Byrd ; 19 h., La route des jongleurs : une année de musique médiévale ; 19 h. 35, Jazz : en direct de Juan-les-Pins ;

20 h. 30, Echanges internationaux : « Missa Sancti Bernardi de Offida » (Haydn) ; « Concerto n° 2 pour piano » (Brahms), par M. Miller, R. Schlote (sopranos), S. Meissner (alto), P. Besch (ténor), M. Ackermann, R. Nauber (basse), C. Arrau (piano), le chœur et l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction U. Segal ; 22 h. 30, Festival de Saintes : « Sacrae Symphoniae » (Gabrielli) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Lashmi Shankar.

D'une chaîne à l'autre

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 16 JUILLET

— *L'accord de programme des six partis et la situation politique italienne* font l'objet d'un numéro spécial du « Monde contemporain », de Jean De Beer et Francis Crémieux, diffusé en direct de Rome, sur France-Culture, à 9 h. 10. MM. Carlo Argan, maire de Rome, Pavolini, secrétaire du P.C.I., et Granelli, de la démocratie chrétienne, participent à l'émission.

— *M. A. Fabre-Luce*, homme de lettres, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *M. A. Fabre-Luce*, homme de lettres, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

RADIOS PIRATES : T.D.F. PORTE PLAINTE

Les promoteurs de Radio-Fil bleu, dont la deuxième émission, mercredi, a été brouillée comme la première l'avait été la veille (*le Monde* du 13 juillet), ont confirmé leur intention de porter plainte pour « *voies de fait* ».

De son côté, T.D.F. (Télédiffusion de France) a déposé une plainte pour infraction à l'article 1-39 du Code des télécommunications, qui protège le monopole de l'Etat.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 815

HORIZONTALEMENT

I. Est alimentée par un courant continu ; Pour l'avoir, on pouvait toujours courir ! — II. Dans la Corrèze ; Têtes ou figures ; Dans une sonnerie militaire. — III. Filles (épelé) ; Se déroba à toutes les sommations paternelles ; Dans une manifestation féline. — IV. Se fait parfois dans un coin ; D'un commerce facile. — V. Couleur ; Signe musical ; Lieu mythologique. — VI. De quoi réfléchir ; Marque de politesse ; Souples végétaux. — VII. N'implique aucune différence ; Tiennent parfaitement sur un pied. — VIII. Est dispensée de la rime... mais non de la raison ; Mettrait le paquet. — IX. Pronom ; Ecorchera ; Termine six jours sur sept. — X. Bon principe ; Peut abriter des uraètes ; Dans les règles. — XI. Fatales à des êtres qui ne manquent pas de sang... froid ; Roues ; S'élargissent chemin faisant. — XII. Abréviation ; Ne donnait que des conseils incendiaires ; Conjonction ; Voyait s'abattre bien des fléaux. — XIII. Jamais seul dans l'énoncé d'une date ; Chaude, par définition. — XIV. Pointe ; Porteras avec un évident plaisir. — XV. Se laissa tenter par de vulgaires farineux ; Moyen de récupération ; Poète.

VERTICALEMENT

1. Sont généralement fausses quand elles sont gratuites ; Divinité. — 2. Mode de règlement ; Chaudes, dans la profusion. — 3. Coin de France ; En entier ; Choisis ; Indique un futur déplacement. — 4. Accents plaintifs ; Dans la Somme. — 5. Ne manque donc pas de voix ; S'épanouissent en liberté quand elles sont folles. — 6. Sans aucune énergie ; Euphorbes. — 7. Nombreuses, dans l'existence d'un bourlingueur ; Brûlait d'un amour ardent. — 8. Blanchit de très jeunes fessiers ; Chef de train ; Va à la mer en toutes saisons ; Poussait souvent à des gestes regrettables. — 9. Dans un parc ; Sont incontestablement dans le vent. — 10. Militaire ; Feraient preuve d'une parfaite correction. — 11. En total désaccord avec le Pater (épelé) ; Cônes ; Temps ; Simple. — 12. Désigne une auguste victime ; Parure d'Extrême-Orient ; Bruit ; Génie. — 13. Mouvement d'ensemble ; Fera preuve d'une certaine distinction. — 14. Tête dure ; Conduit fatalement à la morgue ; Symbole. — 15. Voyagent au ralenti ; Ourdit ; Orientation.

Solution du problème n° 1 814

Horizontalement

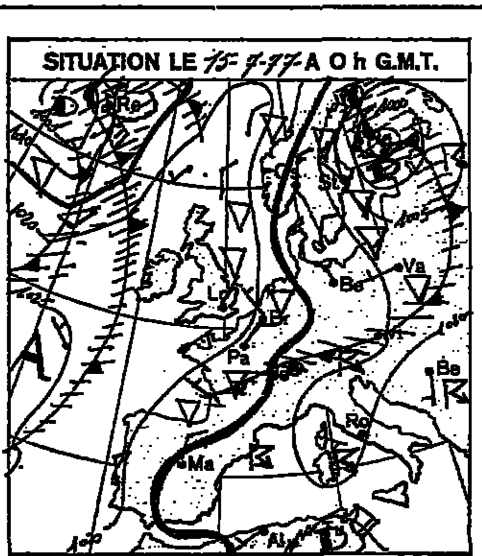
I. Gambettes. — II. Avoir ; Ile. — III. Tan. — IV. Omissions. — V. Pub ; Ir ; Se. — VI. Offre. — VII. Don ; AC. — VIII. Endives. — IX. Escalier. — X. Ag ; Ton. — XI. Sapinière.

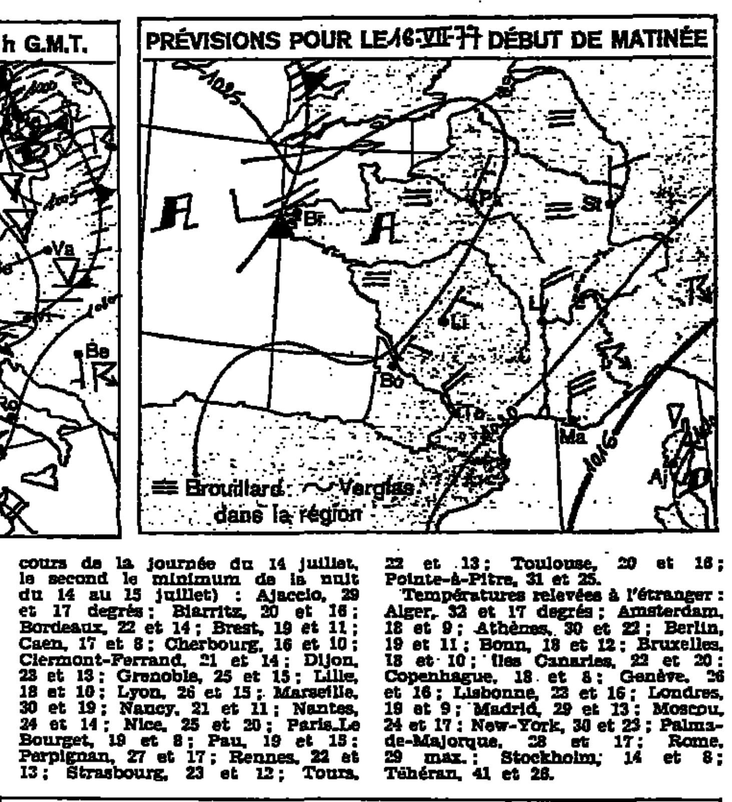
Verticalement

1. Galopade ; As. — 2. AV ; Mu ; Onéga. — 3. Moribonds. — 4. Bi ; IC. — 5. Erosif ; Vain. — 6. Irréel. — 7. Tito ; Site. — 8. Elans ; BOR. — 9. Sensé ; Corne.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 juillet à 0 heure et le samedi 16 juillet à 24 heures.

Les basses pressions de Méditerranée occidentale s'éloigneront vers l'est, et la zone pluvio-orageuse du sud et de l'est de la France s'atténuera assez rapidement. Un champ de pression plus élevé s'établira sur notre pays en bordure de faibles perturbations venant de l'Atlantique, qui pénétreront sur les îles Britanniques et la Manche.

Samedi, quelques résidus orageux isolés pourront persister, au moins le matin, sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse. Sur le reste de la France, le temps sera généralement bien ensoleillé après la dissipation de quelques formations brumeuses matinales ou de nuages bas brumeux de vallées, surtout sur les versants nord des montagnes. Dans la journée, les nuages deviendront cependant plus abondants près des côtes de la Manche occidentale, où quelques faibles pluies isolées sont possibles.

Des vents de secteur nord assez forts s'établiront sur les régions méditerranéennes ; ailleurs, les vents, de nord-est, faibliront. Ils tourneront au secteur ouest en Bretagne.

Le début de matinée sera assez frais, mais les températures maximales marqueront une hausse modérée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet, le second le minimum de la nuit du 14 au 15 juillet) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 16 ; Bordeaux, 22 et 14 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 14 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 25 et 15 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille, 30 et 19 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 19 et 15 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 20 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 19 et 11 ; Bonn, 18 et 12 ; Bruxelles, 18 et 10 ; îles Canaries, 22 et 20 ; Copenhague, 18 et 8 ; Genève, 26 et 16 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 29 et 13 ; Moscou, 24 et 17 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 29 max. ; Stockholm, 14 et 8 ; Téhéran, 41 et 26.

Visites et conférences

SAMEDI 16 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald : « La chambre de commerce ».

15 h., Versailles, gare rive gauche, Mme Pajot : « La salle du serment du Jeu de paume ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Bonnard : « La grande mosquée de Paris » (Connaissance de Paris).

15 h., métro Rambuteau : « Pas à pas autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 128, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » (Histoire et archéologie).

15 h. 30, porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue André-Pascal : « Le château de La Muette » (Paris et son histoire).

15 h., métro Jasmin : « L'abbaye et les couvents d'Auteuil » (Paris inconnu).

CONFERENCE. — 18 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'expérience de la pure conscience » (entrée libre).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LOTO

TIRAGE N° 28

DU 13 JUILLET 1977

2	3	21	36	44	48

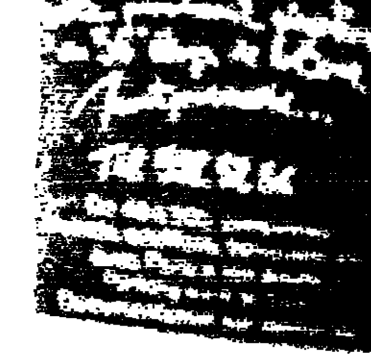
NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

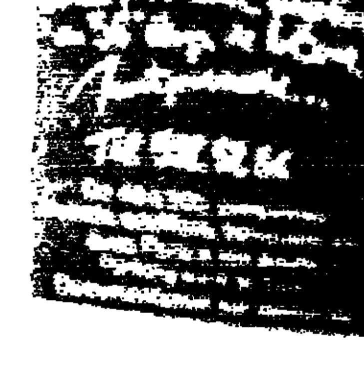
	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	6 902 525,70 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	419 293,00 F
5 bons numéros	15 200,90 F
4 bons numéros	205,90 F
3 bons numéros	12,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 20 JUILLET 1977

VALIDATION JUSQU'AU 19 JUILLET 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE









SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

Le racisme n'est plus ce qu'il était

par ALBERT LÉVY (*)

IL est connu que le racisme croît en temps de crise. Les sociologues les historiens, l'ont souvent observé. Aujourd'hui, en France, la question n'est pas seulement *théorique* ; c'est sur le terrain que nous constatons ce phénomène. Dans un pays comme le nôtre, le racisme a pu être, naguère, le fait de quelques groupes fanatiques ou d'individus isolés. Le voici devenu depuis quelque temps une donnée préoccupante de la situation économique, sociale et politique.

Lorsque les difficultés s'accumulent, la tentation est forte, en *effet, pour les responsables, de* détourner d'eux les protestations et les colères, en désignant à la vindicte publique un bouc émissaire : le Juif, l'Arabe, l'étranger, contre qui des siècles d'obscurantisme et des tensions de toutes sortes ont entretenu la méfiance et l'hostilité. Quant aux victimes de la crise, elles le sont doublement si, tombant dans ce piège, elles se trompent d'adversaires, au lieu d'analyser lucidement les causes de leurs maux et d'agir en conséquence. A ce stade, le racisme prend une dimension nouvelle. Protection pour les uns, mystification pour les autres, il joue un rôle non négligeable dans le conflit entre les forces conservatrices et celles qui poussent au changement.

Prenons l'exemple du chômage. Affirmer ou laisser entendre qu'il serait lié à la présence des travailleurs *immigrés en France et que le* renvoi de ceux-ci apporterait une détente sur le marché de l'emploi, c'est oublier — ou masquer — des évidences. Les mêmes qui, maintenant, s'en prennent aux immigrés les affirmaient récemment encore indispensables à l'expansion économique. Puisqu'ils sont toujours là et que l'expansion a cessé, la dépression doit bien avoir d'autres raisons. Leur *départ massif ne pourrait qu'aggraver* encore la crise, non la résoudre. Rappelons qu'ils construisent une automobile sur deux, un appartement sur deux, 9 kilomètres d'autoroutes sur 10.

* * *

Depuis que l'immigration a été stoppée, en 1974, le chômage n'a cessé d'augmenter, y compris dans les secteurs où il n'y a pas d'immigrés. En Allemagne de l'Ouest, les expulsions par centaines de milliers n'ont rien arrangé, au contraire. Aux Etats-Unis, où la crise est la plus aiguë, le problème de l'immigration *ne se pose pas comme en Europe.*

Tout cela, les dirigeants de la France le savent bien. Alors pourquoi cette insistance à mettre en avant les immigrés chaque fois qu'est posée la question du chômage ? Pourquoi les isoler parmi les travailleurs, qui, tous, sans distinctions, connaissent les mêmes difficultés, ont les mêmes intérêts et doivent avoir les mêmes droits ?

Ce *genre* de diversion apparaît dans d'autres domaines. Au moment où la Sécurité sociale est déclarée déficitaire, est-ce un hasard si l'on diffuse des chiffres outranciers sur le « coût social » des travailleurs étrangers — qui, en fait, est inférieur à celui des Français ?

Que dire également, alors que la violence et la délinquance deviennent alarmantes, des campagnes calomnieuses présentant les immigrés comme la principale menace, avec, à l'appui, des statistiques faussées, des « rafles au faciès » provocantes, et des expulsions en chaîne ?

On pourrait signaler encore maints discours imputant aux *peuples du* tiers-monde la responsabilité d'une crise qui les frappe les premiers : exagération obsessionnelle de la part du pétrole dans le déséquilibre de notre commerce extérieur (dû en fait, pour une part essentielle, aux échanges dans le Marché commun) ; poids prétendument *excessif* de l' « aide » aux pays en voie de développement (qui, en réalité, rapporte *aux investisseurs*) ; *reproche fait aux* immigrés d'envoyer à leur famille une fraction de leur salaire...

Force est de constater qu'il y a là une troublante convergence d'accusations, toutes injustifiées. Ceux qui *les* profèrent ou *les* suggèrent, en ignoreraient-ils les conséquences ? Quand M. Lionel Stoléru (1) déclare que les immigrés « pourraient se porter volontaires pour bénéficier de l'aide au retour et *permettre ainsi de réduire le nombre des licenciements* » (souligné par nous), ne voit-il pas qu'il favorise les rancœurs envers ces travailleurs, dont le départ conditionnerait, selon ses *dires, l'emploi des Français* ?

Ces incitations ne sont pas sans effets. De plus en plus souvent, on entend dire que tout ce qui va mal « c'est la faute des étrangers » ou, plus précisément, « des Arabes ».

Les conceptions, les comportements racistes conduisent à accepter, voire à souhaiter, les injustices frappant tout un groupe, sous prétexte qu'il est « différent ». On admet que « ces gens-là » s'entassent dans des taudis, soient surveillés par la police, voués aux tâches subalternes licenciés en priorité, privés de leurs droits, puisqu' « ils ne sont pas comme nous ». A plus forte raison, si on *les croit directement « responsables* de nos malheurs » — comme disaient des juifs les idéologues hitlériens.

Encore un degré dans l'escalade raciste : aux brimades administratives, *au mépris et aux injures*, aux discriminations dans la loi et la vie quotidienne, à la ségrégation sociale, s'ajoutent les violences. En France, le racisme tue. Les bagarres à dix contre un à la sortie d'un café ou d'un bal, les raids de commandos armés, manière Ku-Klux-Klan, tirant sur le premier Arabe rencontré dans la rue, les expéditions punitives de Dupont-Lajoie nostalgiques de Vichy ou de l'O.A.S. deviennent plus fréquents que la presse ne le laisse supposer : ou bien on n'en parle pas, ou bien ils figurent à la rubrique des « faits divers » sans qu'apparaisse leur véritable nature.

Le vieil antisémitisme, lui aussi, relève la tête. Il s'exprime non seulement par des paroles et des graffiti, mais par des attentats contre des institutions juives et des synagogues ou des profanations de cimetières, tandis que l'internationale noire se réorganise et se manifeste à grande échelle.

Il est rare que les provocateurs, les assassins racistes, soient découverts et arrêtés ; s'ils le sont, ils bénéficient d'une constante mansuétude devant les tribunaux. Pareillement, les agressions contre le MRAP et ses dirigeants se poursuivent sans que l'enquête aboutisse et que soient *prises les mesures préventives indispensables.*

Nous en sommes là dans le pays des droits de l'homme. Ceux qui, par manque de discernement, se joignent au concert hostile aux immigrés, devraient bien se rendre compte des périls que comporte une telle situation. *L'accoutumance* à l'arbitraire et à la violence contre « l'autre » ouvre la voie à des abus contre tous. L'intimidation des immigrés en vue de les réduire au silence, tout en leur imposant les conditions révoltantes d'une super-austérité, n'est-elle pas une image grossie, ou *une anticipation, de ce qui est réservé à chacun de nous* ?

Fléau d'ampleur nationale, marquant profondément notre pays, il faudrait, pour juguler le racisme, des dispositions urgentes et énergiques. *Il ne suffirait pas de mettre fin aux propos officiels qui le nourrissent dans le contexte de la crise* ; une action systématique s'impose pour en contrecarrer les inquiétants résultats. Les grands moyens d'information devraient y contribuer en démontrant combien sont erronées et préjudiciables les accusations fondées sur la seule appartenance ethnique ; et dangereuses les passions, les injustices, les violences racistes. Il faudrait appliquer strictement la loi antiraciste votée il y a cinq ans. Etablir dans ce pays l'égalité réelle entre les habitants de toutes origines. Et plus encore aider, *par toutes les initiatives possibles*, à se rencontrer, se connaître et se comprendre les différents groupes de la population qui vivent côte à côte et trop souvent s'ignorent.

Faute d'un prompt renversement de la tendance actuelle, on peut craindre le pire. Heureusement, une prise de conscience s'affirme dans l'opinion, en fonction même de l'aggravation du mal. Les Eglises, les syndicats, les enseignants et la jeunesse, des hommes et des femmes de toutes opinions politiques et de tous les milieux, ressentent, de plus en plus nombreux la nécessité de mettre le holà ! Et ils agissent. Le *MRAP reçoit de toutes parts adhésions* et soutiens. Spontanément, des gens, des groupes, se dressent contre la montée des préjugés, expriment leur solidarité à ceux que vise le racisme, ici et ailleurs, cherchent comment rendre à notre pays son visage humain.

Le problème est aujourd'hui posé devant le peuple français. Nous faisons confiance à sa générosité comme à sa lucidité pour arrêter l'engrenage de l'horreur et de la honte.

(1) *Le Monde* du 28 juin 1977.

(*) Secrétaire général du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

● *Deux nouvelles listes d'unités combattantes* en Afrique du Nord font l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des armées* du 27 juin. Elles concernent la cavalerie, les dragons, l'arme blindée de cavalerie, les cuirassiers, les hussards parachutistes, les chasseurs à cheval, les spahis, etc., pour l'armée de terre, et les escadrons de bombardement (« Guyenne », « Gascogne »), l'aviation de reconnaissance de transport et de liaison, etc., pour l'armée de l'air, ainsi que les C.I.B. 26 et 329. On peut obtenir ces listes à la F.N.A.C.A., 4, cité Joly, 75011 Paris. (Joindre un timbre pour *la réponse.*)

CARNET

Naissances

— M. et Mme Robert Perlin ont la joie d'annoncer la naissance de Alice.

Paris, le 9 juillet 1977.

Décès

Jacques TREFOUËL

— Mme Thérèse Trefouël,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Jacques TREFOUËL,
membre de l'Institut
et de l'Académie de médecine,
directeur honoraire
de l'Institut Pasteur,
grand officier
de la Légion d'honneur,
rappelé à *Dieu le 11 juillet 1977.*

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Cely-en-Bière, le vendredi 15 juillet, à 11 heures.

[Né le 9 novembre 1897, Jacques Trefouël acquiert à la Sorbonne une formation de chimiste avant de participer, en 1917, à la première guerre mondiale (croix de guerre en 1918). En 1920, il entre à l'Institut Pasteur, dans le laboratoire d'Ernest Fourneau où prend naissance une discipline nouvelle, la chimie thérapeutique, c'est-à-dire la synthèse de *molécules chimiques ayant une activité* bénéfique dans différents états pathologiques. Il participe ainsi à la mise au point de composés actifs dans la syphilis (stovarsol), la trypanosomiase (orsanine), le paludisme (rodoquine).

Sa découverte la plus célèbre, faite en 1935 en collaboration avec Mme Trefouël, MM. Bovet et Nitti, porte sur la caractérisation du sulfamide, premier agent antibactérien réellement efficace, puis sur la synthèse de multiples dérivés de cette molécule. Egalement importante est la mise en évidence, en 1937, du rôle antibactérien des sulfones et de leurs dérivés.

Nommé directeur de l'Institut Pasteur en 1940, Jacques Trefouël assuma cette lourde charge jusqu'en 1964, c'est-à-dire pendant vingt-quatre ans.

Docteur honoris causa de nombreuses universités mondiales, titulaire des plus grands prix scientifiques, le professeur Trefouël avait été président de l'Académie des sciences (en 1955) et président de l'Académie nationale de médecine (en 1967). Il était également membre des académies de chirurgie, de pharmacie et du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.]

— Le conseil d'administration et la direction de l'Institut Pasteur, ont le profond regret de faire part du décès de
M. Jacques TREFOUËL,
directeur honoraire
de l'Institut Pasteur,
membre de l'Institut
et de l'Académie nationale
de médecine,
grand officier
de la Légion d'honneur,
survenu le 11 juillet 1977, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 15 juillet 1977 dans la stricte intimité *familiale.*

— Sa famille,
Le Père provincial des dominicains,
Et les religieux du couvent de l'Annonciation,
font part du décès du
Père Henry-Charles CHERY,
survenu *le* 12 juillet 1977, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église du couvent de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, le mardi 19 juillet, à 10 h. 30.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de
l'ingénieur général des Mines
Jean COLONNA D'ORNANO
DE CIMERA,
une pensée est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée dimanche 17 juillet, à 17 *heures, en l'église Saint-François-*Xavier.

Remerciements

— Mme B. Jungfer,
Mme Bernard Jungfer et ses *enfants,*
Le docteur et Mme Gérard Jungfer et leur fille,
Toute la famille,
Et le personnel de la société Jungfer S.A.,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. B. JUNGFER,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

RELIGION

Mgr Lefebvre et l'opinion publique

Les charmes secrets de la transgression

par HENRI FESQUET

A qui veut dépasser l'écume des choses, l'affaire Lefebvre soulève un problème délicat : dans une société comme la nôtre, qui se veut laïque, dans un pays où 14 % des Français à peine vont encore à la messe dominicale, comment se fait-il que le conflit entre le supérieur d'Ecône et Paul VI provoque depuis plus d'un an une telle débauche de commentaires et occupe autant de place dans les journaux ?

L'ensemble des mass media s'est emparé de cette péripétie. Les caricaturistes ne sont pas en reste, ni la télévision, ni surtout les publications populaires. La photographie de Mgr Lefebvre trône dans tous les kiosques, des centaines de journalistes ont envahi le 29 juin le séminaire du Valais alors que chacun d'entre eux savait pertinemment qu'il ne pouvait rien s'y passer d'imprévu.

D'où provient ce prurit, cet engouement pour une religion qui se survit à grand peine, pour une querelle théologique somme toute intestine ?

Ecartons l'hypothèse que les mass media sont responsables de l'attrait exercé par ce phénomène ou plus exactement qu'ils l'ont gonflé artificiellement. L'objection est de peu de poids. Ce sont moins les journaux qui font l'opinion publique que l'opinion publique les journaux. Si la presse s'est ruée sur cette affaire, c'est parce que celle-ci intéresse l'opinion et non l'inverse. Peut-être les mass media auraient-elles pu se montrer un peu plus discrète, mais comment auraient-elles pu tarir le flot des demandes d'insertion d'articles, les lettres-fleuves, les injures ou la tapageuse approbation de tant de lecteurs ? L'inconvénient — réel — d'une telle situation est d'avoir contribué à oblitérer d'autres événements religieux dignes d'attention.

Le mystère demeure : pourquoi une telle curiosité apparemment disproportionnée ? On peut risquer plusieurs réponses plus ou moins satisfaisantes.

Le père contesté

1. — Notre société demeure dans ses fondements profondément conservatrice, voire patriarcale. Le modèle traditionnel du chef, ou si l'on veut du père, garde toute sa résonance affective. Attenter à l'autorité du père, le braver, apparaît toujours comme un crime de lèse-majesté. Ce dernier suscite indissociablement réprobation et attirance. En se retournant contre celui dont il tient l'exercice de ses pouvoirs sacramentels et auquel il doit obéissance — à la manière d'un militaire, — mais ici pour des raisons non seulement disciplinaires mais mystiques, Mgr Lefebvre a ranimé le vieil instinct d'insubordination qui sommeille en tout homme. Cela n'a pas grand-chose à voir avec la religion mais n'y est pas étranger. Georges Pompidou débordant de Gaulle, Chirac défiant Giscard d'Estaing, représentent des phénomènes plus ou moins comparables. La complaisance pour les fortes têtes irrévérencieuses est bien connue. En France l'insoumission fait figure de vertu.

2. — Il s'agit d'un « homme de Dieu » semblant faire bon marché de ses premiers engagements. Du coup les fidèles, mais aussi les non-fidèles, se sentent menacés dans leur sécurité. Ce n'est plus seulement le père qui est contesté mais le grand-prêtre de Rome. Beaucoup qui récusent ce pouvoir magique n'en éprouvent pas moins une sorte de révérence pour le pape et son droit de vie et de mort spirituelles sur des évêques qui n'existent que par lui. Déboulonner la statue du commandeur, c'est quasiment refaire le geste de Prométhée.

La menace de l'excommunication a donné de plus un piment supplémentaire à la désobéissance de Mgr Lefebvre. Cette sanction excite particulièrement l'imagination ; elle fait rêver aux geôles ecclésiastiques d'autrefois et aux chambres de torture de l'Inquisition. Un excommunié, c'est en quelque sorte un pestiféré, dont il faut se détourner comme on le faisait jadis des divorcés.

Attenter au sacré

3. — La religion est réputée une chose stable, définie depuis des temps immémoriaux, répondant à des canons intangibles, intemporels. Il suffit qu'un évêque téméraire se lamente sur les changements opérés par le concile pour ranimer l'inquiétude de maints croyants qui, impressionnés par la grande geste romaine, acceptent tant bien que mal le remue-ménage issu de Vatican II.

Ils obéissent à une sorte d'instinct de conservation et succombent à la nostalgie de la religion de leur enfance. Lorsque se lève un homme comme Mgr Lefebvre pour dénoncer la trahison de la tradition, nombre de gens se sentent concernés, catholiques ou non. Mise à la porte, il arrive que la religion rentre par la fenêtre. L'incroyant pactise par surprise avec les antiques terreurs superstitieuses.

Changer la religion — car c'est bien d'un changement profond qu'il s'agit, quoi qu'en prétendent la plupart des clercs, — c'est s'exposer à des chocs en retour, à des revanches de la paresse spirituelle et théologique. Tout chambardement sécrète une réaction.

La raison, le bon sens, luttent difficilement contre les forces de l'irrationnel. Il est plus aisé de modifier le fonctionnement d'une mécanique compliquée que de déplacer un bouton de guêtre dans l'ordonnance d'un rite. En faisant appel au concile de Trente, à Pie X, à Pie XII, Mgr Lefebvre est sûr de trouver des oreilles complaisantes. Le sabre et le goupillon, le trône et l'autel, ont été trop longtemps des valeurs imbriquées, inséparables, pour qu'il n'en reste pas quelque chose dans la mémoire des foules.

Folklore et dépouillement

Le public tient à ses hochets, et le supérieur d'Ecône s'en fait le défenseur : les multiples génuflexions de l'ancienne messe, le dos mystérieux du prêtre murmurant des phrases inaudibles dans une langue inconnue, font bien mieux l'affaire que des micros indiscrets et les gestes à découvert de l'officiant. Le sacré s'accommode de la pénombre et de la distance mieux que de la lumière et de la promiscuité. Le folklore sert davantage la religion que le dépouillement.

Le péché mortel des vieux catéchismes, les menaces de l'enfer, la magie sacramentelle, flattent davantage l'inconscient religieux que le laxisme des nouveaux théologiens et leur effort de désacralisation. Les adhérences païennes des traditions défuntes sont autrement prégnantes que la nudité de la foi. D'ailleurs, qui, en l'occurrence, se soucie de l'Evangile ? Il n'est question que de revenir à ce qu'un grand saint appelait joliment des « hommeries ». La pesanteur des habitudes est plus *forte que le besoin de vie intérieure.* On se bouscule beaucoup moins dans le sillage des mystiques sans lesquelles pourtant la religion ne serait pas. Il est plus facile d'être païen que d'être chrétien.

4. — Enfin, si Ecône fait tant parler de lui, n'est-ce pas aussi pour des motifs spécifiquement politiques ? La majorité des fidèles de Mgr Lefebvre trouvent un aliment à leur idéologie monarchique ou aristocratique, à leur haine ignare du socialisme, ou même de la République. La démocratie représente l'ennemi numéro un. La nostalgie du régime de Vichy et de son ordre moral, le refus désespéré de l'autonomie aux pays du tiers-monde, l'obsession facile des goulags — qui sont bien sûr le propre des marxistes mais jamais du franquisme ou des dictateurs d'Amérique latine, — le racisme latent de la droite éternelle, tout ce complexe politico-maurassien trouve dans la rébellion de Mgr Lefebvre une terre d'élection.

Le poujadisme, le cartiérisme, exercent une attraction mal contrebalancée par les idéaux généreux mais brouillons de la gauche. Nombre de Français votent pour le libéralisme capitaliste croyant parfois opter ainsi pour la civilisation chrétienne. Les curés progressistes n'y peuvent mais ; ils exaspèrent les bourgeois réels ou potentiels et s'enragent de voir en 1977 un pape supporter une religion iconoclaste. Ce n'est pas par hasard que l'on supprime les statues des saints dans les églises.

Toutes ces réformes, prétend-on, ont fait la preuve de leur nocivité. Elles ont contribué à vider les séminaires, les couvents et les églises, et elles ont perverti les théologiens. Dès lors, pourquoi hésiter à brandir « *la défense de l'Occident* » chrétien, de la famille bafouée, de la patrie menacée par les cosaques ?

Mgr Lefebvre aurait donc choisi le bon combat ; *il* est devenu le héros de la résistance au matérialisme et à la décadence. Il s'efforce de *rétablir* l'ordre et la civilisation de nos pères. Peu importe que celle-ci n'ait pas grand-chose à voir avec le vaincu du Golgotha et le révolution*naire des Béatitudes. Le grand Inquisiteur* de Dostoïevski n'est pas mort : il s'agit toujours de faire le bonheur des gens malgré eux en leur imposant un régime fort.

L'horreur du socialisme

Caricature ? Peut-être. Les fidèles les plus authentiques d'Ecône et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet participent sans toujours s'en rendre compte à la défense d'une société pyramidale et paternaliste. Leur prétendu apolitisme, leur manichéisme, font la litière de ce qu'il faut bien appeler par son nom : un fascisme délavé, pavé, comme l'enfer, de bonnes intentions... Leurs commandos n'hésitent pas à saboter les réunions et à frapper, au mépris le plus élémentaire de la liberté d'expression.

Prendre parti pour Mgr Lefebvre, dont l'attitude réactionnaire a successivement provoqué son retrait de l'archevêché de Dakar, puis du diocèse de Tulle, enfin de la direction de la congrégation du Saint-Esprit, c'est choisir le parti de la régression sociale et politique. Certains chrétiens fourvoyés se cachent, il est vrai, ces réalités derrière leurs illusions et leur certitude que le monde moderne est entre les mains de Satan. Comme si le « *prince de la division* » n'était pas depuis toujours embusqué à tous les carrefours de l'histoire. Comme s'il y avait eu un âge d'or précédant notre époque de perdition. Comme si la laïcité était le fruit pervers de la franc-maçonnerie.

La transgression de Mgr Lefebvre est capiteuse ; elle a les charmes de l'insubordination et de son prétendu retour aux sources ; elle fait la chasse aux excès des progressistes. En fait, elle débouche sur une impasse. Elle durera ce que durent les erreurs de jugement. L'histoire la contournera. Il n'y a pas, d'un côté, des bons et, de l'autre, des méchants : tous les hommes sont impurs et toutes les idéologies précaires. Mais au-delà perdure le ferment de l'Evangile œuvrant pour la seule libération qui compte : le partage des biens terrestres et la promotion spirituelle.

Les efforts de Mgr Lefebvre et de ses supporters pour remonter le cours de l'histoire n'auront qu'un temps.

HENRI FESQUET.

CATASTROPHES

INONDATIONS ET EXPLOITATIONS POLITIQUES

Evoquant les récentes inondations du Sud-Ouest, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré dans une interview accordée jeudi 14 juillet à Radio-Monte-Carlo : « Certains partis politiques ont tenté d'exploiter une catastrophe naturelle et le gouvernement en a été profondément choqué. »

» En effet, devait affirmer M. Bonnet, sans attendre les décisions prises mercredi en conseil des ministres et qui marquent bien notre volonté de venir en aide aux sinistrés, le parti communiste a cru bon, dès mardi, de dénoncer le million de francs mis à la disposition des victimes. En fait, il s'agissait, en anciens francs, des 100 premiers millions destinés aux secours d'extrême-urgence, chiffre qui fut immédiatement porté à 250 millions. Par ailleurs, 10 milliards anciens ont été dégagés pour le Fonds national de secours aux victimes des sinistres et calamités, et un certain nombre de procédures spécifiques vont être mises en place », a précisé le ministre de l'intérieur.

D'autre part, le conseil municipal de Saint-Etienne a décidé d'accorder aux sinistrés d'Auch (Gers) une aide matérielle de 10 000 francs. « Une ville dont les mineurs ont souvent bénéficié de la solidarité nationale se devait de faire ce geste », a précisé le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce.

CENT CINQ MINEURS SONT TUÉS PAR UNE EXPLOSION DANS UNE MINE DE COLOMBIE

Cent cinq mineurs ont été tués, le jeudi 14 juillet, par une explosion dans la mine de charbon d'Amaga, dans la province d'Antioquia. Ce bilan est enccore provisoire.

La catastrophe a été provoquée par l'explosion d'une bouteille de gaz et par les éboulements de terrains qu'elle a entraînés. La mine d'Amaga se trouve dans la *région charbonnière la plus riche* de Colombie. — *(A.F.P.)*

FAITS DIVERS

● *Un important incendie* s'est déclaré le jeudi 14 juillet, vers 23 h. 45, dans les locaux parisiens de la compagnie aérienne sud-africaine South African Airlines, 12, rue de la Paix, dans le IIe arrondissement. Cet incendie, qui avait pris très rapidement de l'ampleur, devait être combattu par les effectifs de cinq casernes de sapeurs-pompiers. Après une heure d'efforts, le sinistre put être maîtrisé. L'enquête a établi que cet incendie avait une origine criminelle, les spécialistes ayant découvert parmi les décombres un engin incendiaire de fabrication artisanale.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

La situation des études juridiques à l'université d'Amiens

Après la publication, dans le Monde *du 22 juin, d'un article consacré à la situation des études juridiques à Amiens, nous avons reçu de M. Patrick Gonet, secrétaire général de l'Institut des sciences juridiques, créé en novembre 1976, et qui a compté cent sept étudiants, une mise au points dont nous publions les passages essentiels. Rappelons que l'on envisage actuellement le transfert de l'I.S.J. à Compiègne.*

Avant de qualifier le bilan de la première année de fonctionnement de l'Institut des sciences juridiques d'Amiens, il convient de rappeler les objectifs que lui avait assignés son créateur, le secrétariat d'Etat aux universités, et de mesurer les résultats avant de conclure s'ils ont été atteints ou non.

L'institut a été créé aux fins de mettre en œuvre une pédagogie à finalité professionnelle marquée, et d'établir des liens étroits avec les milieux professionnels de la région Picardie. Ceci afin de garantir à ses étudiants un niveau de formation leur permettant une insertion dans la vie active rapide et facile.

Le cours traditionnel a été remplacé par une séance de travail assurant la participation active de l'étudiant et l'initiant aux pratiques professionnelles. Cette méthode rejette le comportement passif des étudiants, auquel conduit nécessairement le cours magistral. Elles les entraîne aux raisonnements juridiques. Elle a permis aux étudiants en maîtrise d'aborder aisément les problèmes pratiques qui se sont posés à eux lors du stage de formation qu'ils ont effectué cette année. Les professionnels qui les ont accueillis ont pu apprécier les résultats déjà sensibles de cette méthode. Par ailleurs, ces stages sont susceptibles de devenir, pour la plupart d'entre eux, des stages de préemploi.

Après avoir indiqué que « les projets de maîtrise soumis à l'habilitation du secrétariat d'Etat aux universités ont reçu l'appui d'organismes variés » *et signale que l'Institut* « prépare également au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature en collaboration avec les magistrats d'Amiens ». *M. Gohet poursuit :*

« Les violences du printemps dernier étaient trop récentes lors de la création de l'Institut pour imaginer d'installer celui-ci sur le campus d'Amiens. C'est la raison pour laquelle il occupe un immeuble appartenant à la chambre de commerce et d'industrie. Ce bâtiment a été construit à des fins d'enseignement avec l'aide de l'Etat. L'Institut a touché au titre de la location un crédit exceptionnel de 150 000 francs.

» Pour l'exercice budgétaire actuel, l'U.E.R. de droit a perçu 290 000 francs pour son fonctionnement. L'Institut des sciences juridiques a reçu en crédits de fonctionnement 59 000 francs (critères GARACES) auxquels il faut ajouter 50 000 francs de subvention supplémentaire au titre de l'effort pédagogique qu'il mène (reprographie des documents distribués aux étudiants pour les séances de pédagogie active). »

M. Gohet conclut : « Le service public universitaire et les étudiants picards ont tout à gagner de la concurrence née entre l'enseignement à finalité professionnelle dispensée à l'Institut des sciences juridiques d'Amiens et les filières classiques telles qu'elles peuvent exister à l'U.E.R. de droit.

* * *

De son côté, Mme Michèle Sellier, doyen de l'U.E.R. de droit et des sciences politiques et sociales, nous écrit :

Comme l'atteste la conférence de presse que j'ai tenue à Amiens au début du mois de juin, je n'estime pas que « *les protagonistes de l'institut des sciences juridiques cherchent à quitter le bateau* », ce qui serait désobligeant de ma part, mais je pense que le départ de deux enseignants en poste sur dix crée une situation nouvelle.

Je rappelle que le taux d'encadrement est le suivant : à la faculté de droit pour 1 410 étudiants, 23 enseignants en poste et 2 381 heures complémentaires, et à l'institut des sciences juridiques, pour 107 étudiants, 10 enseignants en poste et 175 heures complémentaires, soit un ratio : moyens d'enseignements par rapport au nombre d'étudiants de 3,8 à la faculté pour 22,2 à l'Institut ; et j'estime effectivement que la disproportion est similaire pour la répartition des crédits de fonctionement, soit : 209 F par étudiant à la faculté de droit par rapport à 3 920 F par étudiant à l'I.S.J. ; ce qui implique un gaspillage de moyens considérable dont le contribuable fait les frais et une inégalité des étudiants devant le service public.

● *Les universités et leurs unités d'enseignement et de recherche.* — Le *Bulletin de liaison des universités françaises* vient de publier une nouvelle édition spéciale comportant la liste des universités françaises de leurs U.E.R., les noms des responsables, les adresses postales et les numéros de téléphone de tous les établissements. (Association d'étude pour l'expansion de l'enseignement supérieur, 67, rue de Richelieu, 75002 - Paris, 136 p., 35 F.)

UN RETOUR AUX EXAMENS TRADITIONNELS

L'université Paris-Dauphine abandonne partiellement le contrôle continu des connaissances

Paris-IX-Dauphine, l'une des deux universités « expérimentales » créées après les événements de mai 1968, va-t-elle perdre à la rentrée prochaine une partie de son originalité ? Le caractère expérimental donné à cette université d'économie et de gestion par M. Edgar Faure sera sensiblement modifié, dès octobre, par la récente décision du conseil de limiter la part du contrôle continu des connaissances, dans le premier cycle, au profit d'un système d'examens ponctuels.

Au contraire de leurs aînés, les étudiants de première année de Dauphine devront se soumettre à des épreuves traditionnelles dans les disciplines du « *tronc commun* » obligatoire, dans une proportion de 50 %. Le contrôle continu restera en vigueur pour les matières à option, mais celles-ci ne représentent qu'un quart de l'enseignement. Les étudiants devront passer un examen à la fin des unités de valeur semestrielles et « plancheront » deux fois par an pour les U.V. annuelles.

Un système identique sera appliqué en deuxième année du premier cycle à la rentrée universitaire de 1978. Le deuxième cycle comporte déjà des examens, mais pour 20 % seulement, minimum exigé. Autre innovation, qui peut passer pour un retour au passé : les unités de valeur seront désormais délivrées par un jury comprenant exclusivement des professeurs et des maîtres de conférences. Depuis la création de l'université, les assistants et les maîtres-assistants participaient aux jurys. Enfin, les travaux des étudiants seront notés de 1 à 10, Dauphine renonçant à son système de notation par lettres.

Les responsables de l'université justifient ces modifications par le rappel à la réglementation nationale que le secrétariat d'Etat aux universités a adressé récemment à cette université. Paris-IX est, en effet, en situation irrégulière depuis 1973 : après la *réforme* des premiers cycles et la création des diplômes d'études universitaires générales (DEUG), les universités ont dû introduire dans leur système d'évaluation des connaissances une part de 20 % minimum d'examens. Dauphine n'avait pas respecté cette règle.

Il peut paraître surprenant que dans une université « expérimentale », où le travail en petits groupes a remplacé les cours magistraux, où le « contrôle continu » a fait oublier les examens ponctuels d'avant mai 1968, la barre soit, à partir de la rentrée, portée au-delà du minimum imposé par l'Etat. La cause de cette surenchère réside surtout dans la lassitude des responsables de l'université à mener à bien, dix ans après, une expérience pédagogique hasardeuse.

« *Le secrétariat d'Etat aux universités n'a jamais précisé sa conception de l'innovation entreprise à l'université Paris-IX*, estime M. Bertrand Girod de l'Ain, président de la commission pédagogique de Dauphine. *Les caractéristiques de l'expérience sont toujours restées vagues.* » Dans un rapport de la commission sur la nécessité d'une réforme du premier cycle, M. Girod de l'Ain écrit également que les trois innovations, « *pluridisciplinarité, enseignement par petits groupes, contrôle continu* », ont posé « *au moins autant de problèmes qu'elles n'en ont résolu. En effet, elles ne sont que l'envers des trois piliers de l'enseignement traditionnel : cours magistral, amphithéâtre, examen ponctuel* ». D'où la nécessité, « *de recréer l'expérience* ».

Les « problèmes » évoqués par ce texte sont sérieux : de nombreux enseignants estiment, par exemple, qu'au fil des années, l'attribution des notes, lors des contrôles continus, est devenue de plus en plus subjective et les étudiants, conscients de la fragilité de ce système, ont multiplié les pressions sur leurs professeurs. Trop d'étudiants considèrent, aux dires des enseignants, le premier cycle comme un « *marché d'U.V.* ». Préconisant une réforme d'ensemble et une réflexion sur la « *pluridisciplinarité* » de l'université, la commission pédagogique a cependant refusé le principe des examens terminaux et s'est opposée au conseil de l'U.E.R. de premier cycle, puis au conseil de l'université, favorables à une limitation du contrôle continu : « *L'U.E.R. de premier cycle a simplement cherché à réintroduire quelques éléments de sécurité dans le contrôle de l'aptitude des candidats* », explique M. Jean-Paul Gilli, président de Dauphine.

PHILIPPE BOGGIO.

LE SNES DÉNONCE L'« ARBITRAIRE » DU RECTEUR DE VERSAILLES

La section académique de Versailles du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) dénonce « *le nouveau pas qui vient d'être franchi par le recteur de Versailles dans le développement de l'autoritarisme et de l'arbitraire contre les personnels* ». Le SNES accuse notamment le recteur de Versailles de refuser de communiquer aux élus du personnel le dossier complet de notation des titulaires, comme il est prévu dans les textes régissant les commissions paritaires pour la notation administrative des personnels. Le SNES dénonce « *l'intervention dans la notation d'éléments totalement étrangers (notamment activité syndicale ou politique) ainsi que la constitution de dossiers secrets sur les personnels* ».

[Au rectorat de Versailles, on « s'étonne » que le recteur puisse être accusé de ne pas respecter les textes réglementaires qu'il est chargé de faire appliquer. On précise, d'autre part, que la demande d'explication de la section de Versailles, par lettre du 8 juillet, est arrivée trop tard pour que le recteur puisse y répondre avant son départ en vacances.]

Après le congrès des professeurs américains de français

Un impérialisme britannique ?

Les professeurs américains de français, qui se sont réunis récemment à Paris, ont exprimé une étonnante inquiétude : deux siècles après l'émancipation des Etats-Unis, ils doivent encore batailler contre « l'impérialisme britannique ». *Il sévit encore, selon eux, dans les écoles européennes.* « J'ai consulté les nouveaux manuels d'anglais, *explique Mme Wilga Rivers, directrice d'un programme de cours de langues au département d'études romanes à l'université Harvard.* Il n'y est question que le vie anglaise, de littérature anglaise, de civilisation britannique. La civilisation américaine n'apparaît qu'en terminale, comme un appendice. »

L'indignation de Mme Rivers est justifiée : l'anglophonie, en 1977, déborde largement les îles britanniques. Mais les pesanteurs historiques, géographiques et sociologiques prévalent toujours en France en faveur de l'Angleterre. Formés outre-Manche, la plupart des enseignants d'anglais n'ont que mépris pour l'accent américain, et il n'est pas rare, aujourd'hui encore, qu'un candidat au CAPES se voie reprocher « un accent regrettable ».

Le français enseigné aux Etats-Unis ? « *Depuis plusieurs années,* explique Mme Rivers, *nos manuels abordent tout de suite les problèmes de la francophonie. Nous ne passons pas des années à suivre la famille Dupont dans le métro ou en vacances en Auvergne. Nous initions d'emblée nos élèves à l'Afrique, au Québec, à Haïti, bref au monde francophone en général. De même que la Grande-Bretagne n'est pas l'anglais, de même le français ne peut se ramener à la France.* »

Dans le débat qui s'est engagé sur ce sujet au congrès des professeurs de l'A.A.T.F. (American association of teachers of French), les partenaires français ont reconnu le déséquilibre qui existe entre l'anglais tel qu'il est enseigné dans les classes et la réalité d'aujourd'hui. « *L'enseignement d'une langue n'est jamais innocent,* a rappelé M. Gérard Hardin, président de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes. *Bien des professeurs d'anglais hésitent à introduire tôt la civilisation américaine pour ne pas accélérer l'américanisation qui se répand en France.* »

Mme Rivers se défend de vouloir « américaniser » l'enseignement de l'anglais : « *Je suis moi-même d'origine australienne. J'ai enseigné en Australie, en Angleterre, en France, et je conserve mon accent australien. Ce que nous voudrions, c'est que la langue anglaise enseignée dans les écoles ouvre l'esprit des élèves au monde d'aujourd'hui.* »

ROGER CANS.

SPORTS

JUSTI

FAITS ET JUGEMENTS

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Une épreuve qui souffre de sa démesure

De notre envoyé spécial

Fribourg. — A propos de Patrick Sercu, l'ancien champion du monde de sprint, qui a réalisé la plus longue échappée du Tour de France, on a cité le mot de Léon Véron, directeur sportif d'avant-garde des années 30 : « *Donnez-moi le meilleur sur 200 mètres, j'en ferai le meilleur sur 200 kilomètres.* »

L'exemple du coureur flamand, qui détient plusieurs records de vitesse et qui vient d'établir un record d'endurance, illustre parfaitement ce vieux principe. La vélocité est certainement le critère fondamental de la qualité. D'ailleurs, Louis Caput avait envisagé, il y a quelques années, d'incorporer Daniel Morelon à son *équipe routière* et de lui confier un rôle important.

Il reste que la victoire de Sercu, mercredi 13 juillet à Charleroi, participe davantage de l'improvisation que d'une tactique élaborée. Cette action individuelle, qui a remplacé l'offensive générale prévue par les observateurs, n'a pas eu le prolongement souhaité par Raphaël Geminiani. Elle n'a surtout pas contribué à fortifier la position de Merckx, qui n'est pas parvenu à distancer de façon décisive les grimpeurs — Van Impe, Thévenet, Zoetemelk, Laurent, Galdos, peut-être Thurau — avant les Alpes, et qui, selon les apparences, n'a pas tenté de le faire. L'étrange attitude du leader belge, coureur agressif s'il en fut, n'est-elle pas à l'image d'une compétition qui condamne les attaquants ?

Le tracé de l'itinéraire explique pour une large part la médiocre qualité de la course, qui n'a pas réussi, en l'espace de deux semaines, à départager les principaux favoris. Le peloton s'est promené à travers les plaines, de la frontière espagnole à la frontière belge, après quoi on a installé les coureurs dans un avion qui a survolé les Ardennes et les Vosges, autrement dit, le parcours de Liège-Bastogne-Liège et le Ballon d'Alsace : c'est sans doute ce que les organisateurs appellent valoriser les étapes nerveuses et effacer les secteurs non stratégiques.

Nous avons l'impression que le Tour de France n'est plus adapté à son temps. Il souffre de sa démesure, de sa longueur excessive, non parce qu'il s'étale sur 4 000 kilomètres, mais parce qu'il dure vingt-quatre jours.

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME

Aux essais du Grand Prix de Grande-Bretagne

DES ENNUIS POUR LA RENAULT DE FORMULE 1

La nouvelle formule 1 (RS 01) de la Régie Renault, engagée pour la première fois dans une *séance d'essai officielle* d'un grand prix, a connu beaucoup d'ennuis, jeudi 14 juillet, à Silverstone. Son pilote, Jean-Pierre Jabouille, n'a pu réaliser que le vingt-huitième temps, à plus de deux secondes et demi de James Hunt (McLaren), auteur du tour le plus rapide.

Il ne reste qu'une séance d'essai, ce vendredi, pour que la RS 01 obtienne sa qualification. Les vingt-six voitures les plus rapides seront admises au départ du Grand Prix de Grande-Bretagne qui aura lieu samedi 16 juillet.

HIPPISME. — *Le prix de Strasbourg, disputé jeudi 14 juillet à Saint-Cloud, et réservé aux paris « couplés et tiercés », a été remporté par Dom Miloş (405) suivi de Grande Maison (407) et de Merlimont (415). La combinaison gagnante est donc 5-7-15.*

ESCRIME

Aux championnats du monde

BERNARD TALVARD QUALIFIÉ POUR LA FINALE AU FLEURET

Un seul Français s'est qualifié, le jeudi 14 juillet, à Buenos-Aires pour la finale du tournoi de fleuret qui aura lieu ce vendredi. Il s'agit de Bernard Talvard qui sera opposé aux Soviétiques Alexandre Romankov et Vladimir Amirnov, aux Italiens Carlos Montano et Andréa Borella et à l'Allemand de l'Ouest Harald Hein.

● FOOTBALL. — *A Cali, en Colombie, le Brésil s'est qualifié pour la phase finale de la Coupe du monde en battant la Bolivie par 8 buts à 0.*

PÊCHE

L'IRLANDE DOIT LEVER SES MESURES UNILATÉRALES décide la Cour européenne de justice

Bruxelles (C.E.E.) (*A.F.P.*). — La Cour européenne de justice de Luxembourg a décidé, jeudi 14 juillet, que l'Irlande devait lever, à partir du lundi 18 juillet, les mesures unilatérales qui avaient été prises par le gouvernement de Dublin. Ces mesures visaient à interdire la pêche dans une zone de 50 milles au large de ses côtes aux bâteau de plus de 33 mètres de long et d'une force motrice supérieure à 1 100 chevaux des neuf pays du Marché commun.

Cette mesure suspensive de la Cour s'applique jusqu'à ce que l'arrêt principal dans cette affaire ait été prononcé. En attendant, l'Irlande peut adopter, avec l'accord de la Commision européenne, toutes autres mesures destinées à assurer la protection des ressources de pêche dans les zones maritimes irlandaises mais ces mesures devront être conformes au droit communautaire et aux objectifs de la politique commune de la C.E.E.

D'autre part, la Commission *européenne va proposer aux Neuf* la prorogation de l'interdiction de la pêche au hareng en mer du Nord jusqu'à la fin de 1978 afin de permettre au stock de ce poisson de se reconstituer.

TRANSPORTS

● *Onze nouveaux Boeing pour Lufthansa.* — Le conseil d'administration de la compagnie aérienne de la République fédérale d'Allemagne Lufthansa vient de décider l'achat de cinq long-courriers Jumbo-Boeing-747 et de six moyen-courriers de type Boeing-727 qui lui seront livrés fin 1978. La compagnie a aussi pris une option sur quatre autres Boeing-747. L'ensemble de la commande porte sur environ 2 milliards de francs. — *(A.F.P.)*

● *Un nouveau président pour l'Institut du transport aérien.* — Le conseil d'administration de l'Institut du transport aérien vient de désigner comme son président, M. Jean Cahen-Salvador. Conseiller d'État, ancien président de la société Nord-Aviation, *M. Cohen-Salvador* succède à M. Robert Vergniaud, président-directeur général d'Air Inter, qui n'a pas demandé, pour des raisons de convenance personnelle, le renouvellement de son mandat.

ÉQUIPEMENT

— A PROPOS DE... —

LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION MARITIME

Plus de chauffards sur la Manche

A partir du vendredi 15 juillet, à 12 heures G.M.T. (14 heures, heure française), tout navire empruntant le Pas-de-Calais, une des zones maritimes les plus fréquentées, devra, sous peine de poursuite, emprunter des itinéraires précis et respecter des instructions obligatoires. Ces dispositions (qui n'étaient jusqu'à ce jour que des « recommandations », sont prises en vertu de la Convention internationale de l'O.M.C.I. de 1972 sur la prévention des abordages en mer.

Elles s'appliqueront dans de nombreuses région du monde où le trafic est intense et où sont institués des dispositifs de « séparation » du trafic (Afrique du Sud, mer du Japon, Gibraltar, détroits de la mer Rouge, mer du Nord, etc.), et, pour ce qui intéresse la France, Ouessant, les Casquets, près de Cherbourg, et surtout le Pas-de-Calais. Les navires qui contreviendront à ces règles dans la Manche seront poursuivis par les autorités françaises ou britanniques.

Radars, écrans de télévision, téléphone, télex direct avec le centre de Saint-Margaret's, de l'autre côté du Channel, pupitres radio, appareils enregistreurs. Tout est prêt au centre de Griz-Nez chez les contrôleurs de la mer.

Sous les ordres de M. René Bernard, officier des affaires maritimes, cinq aspirants, trois officiers mariniers-guetteurs-sémaphoristes et douze matelots, se relaient nuit et jour pour scruter en permanence les mouvements de navires. On dénombre le passage d'environ quatre cents bâtiments chaque jour, dont une centaine sont des ferries « traversiers ». En cette période d'été, les mouvements sont plus nombreux encore à cause des bateaux de plaisance. Toutes les demi-heures (tous les quarts d'heure si la visibilité est inférieure à 2 milles), un bulletin d'information est diffusé aux navires qui se trouvent dans la zone de couverture radar.

Les Britanniques, « avec lesquels la coopération ne connaît aucune anicroche », *font de même, ce qui permet aux navigateurs d'obtenir quatre fois par heure des renseignements aussi importants que la météo, la présence d'engins de servitude, de navires de pêche, de gros pétroliers, ou de nageurs qui traversent la Manche.*

L'antenne de Griz-Nez commence aussi à faire ses preuves dans le domaine de la détection et l'identification des navires pol-lueurs. Outre les missions classiques de surveillance des avions de l'aéronavale, un accord a été conclu avec la Société Reims-Aviation, dont les appareils équipés d'une caméra à infrarouges pourront retransmettre sur écran les photos des navires en faute.

Mais c'est surtout dans le domaine de la prévention des abordages que l'activité de l'antenne de Griz-Nez est essentielle. Grâce à une couverture radar d'une exceptionnelle qualité, elle pourra en quelques secondes indiquer aux bâtiments français ou britanniques présents (marine nationale, affaires maritimes, douane), aux avions de surveillance et aux autorités portuaires, la nature des infractions aux règles de circulation.

Ces infractions sont nombreuses : le 11 juillet, on a compté 23 navires contrevenants, le 9, 28 ; le 8, 17 : le 7, 35. En 1976, 17 % des navires en infraction repérés au radar ont pu être identifiés. Sur 1 335, 595 étaient des chalutiers, immatriculés pour la plupart à Boulogne. Il ressort d'autre part de l'analyse des statistiques des bateaux de commerce que les bâtiments allemands, anglais néerlandais et français ne sont pas particulièrement plus scrupuleux que les bateaux de plaisance

« Les policiers de la mer »

« Trois cas de figure vont se présenter à partir du vendredi 15 juillet, *dit M. René Jaffray, administrateur en chef des affaires maritimes, patron du CROSS (1) à Cherbourg.* Si le navire présumé fautif est britannique, quel que soit l'endroit où il navigue, le procès-verbal sera transmis aux autorités britanniques. Si c'est un navire français, l'affaire sera instruite par la marine marchande, selon l'article 80 du code disciplinaire et pénal. Pour les navires étrangers, enfin, la loi nous autoriserait à les poursuivre devant nos tribunaux, surtout si l'infraction a été constatée dans la limite des 12 milles d'eaux territoriales. Mais nous préférerons, au début du moins, transmettre l'affaire au gouvernement du pavillon par voie diplomatique. »

Avec quelle rigueur les « policiers de la mer » vont-ils faire appliquer le nouveau code de la circulation dans le Pas-de-Calais, aux Casquets et à Ouessant ? « Il y a plusieurs poids, plusieurs mesures, *confie M. Jaffray.* Pour les navires de commerce français et étrangers, qui savent depuis longtemps à quoi s'attendre, les règles s'appliqueront normalement, sans rigueur ni indulgence particulière. » *Là où le bât blesse, c'est dans les rapports avec les petits bateaux, notamment les chalutiers. On distinguera ceux qui sont en* pêche (« compréhension ») *et ceux qui sont en route vers les lieux de pêche* (« rigueur »).

Il faut reconnaître, au-delà des nécessaires précautions politiques à prendre avec la corporation des pêches, que les textes, par leur imprécision, ne rendent pas facile le travail des contrôleurs : « Dans les voies de circulation, les navires en pêche, les petits navires de moins de 20 mètres et les voiliers ne doivent pas gêner la circulation des autres navires », *indique la convention. On ne peut être plus vague. Qui sera prioritaire, qui sera responsable en cas d'abordage ? Faudra-t-il attendre un accident pour que les tribunaux disent le droit ?*

On s'attend donc, sur les rives de la Manche, à quelques réactions de mauvaise humeur de la part des marins-pêcheurs, qui ne manqueront pas de rappeler que « si l'on veut abattre la pêche française, déjà bien malade, il suffit de lui imposer de nouvelles contraintes relatives aux routes à suivre. La mer, pour nous, est un gisement, et pas seulement un lieu de circulation ou de promenade ». *Les commandants de car-ferries — eux aussi très directement concernés — ne sont pas enchantés.* « On va nous obliger à faire des zigzag. Quatre ou cinq fois par jour. Au prix où est le fuel ! »

L'application du code de la mer ne se fera pas sans heurts. La liberté des océans est encore une idée bien répandue et les marins n'aiment ni qu'on change leurs habitudes ni que, de terre, des « fonctionnaires » leur donnent des consignes. Mais pourquoi la mer resterait-elle à l'écart de tout contrôle et de toute surveillance, alors que dans les airs ou sur la route, plus personne, nulle part, ne peut faire ce qui lui plaît ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage.

P.T.T.

● *Le nouvel annuaire téléphonique.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T., a présenté à l'imprimerie nationale de Douai le nouvel annuaire téléphonique photocomposé.

Cet annuaire, réalisé suivant des techniques modernes, offre aux abonnés une consultation plus aisée et une présentation plus agréable. Les pages sont *composées sur trois colonnes au* lieu de quatre ; l'ordre alphabétique des prénoms est respecté ; les prénoms sont mentionnés en toutes lettres, et la publicité est regroupée en bas de page ou sur des pages entières. La liste alphabétique ne comporte plus la mention de la profession. L'inscription sur la liste par professions est désormais systématique ; un index détaillé permet de retrouver rapidement la rubrique recherchée.

ENVIRONNEMENT

● *Le parc de la Défense s'agrandit.* — Une deuxième tranche du parc départemental de la Défense situé sur la commune de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, a été ouverte au public, jeudi 14 juillet. Elle couvre six hectares et comprend notamment une aire de jeux pour les enfants.

Huit hectares du parc ont *déjà été ouverts au public* le 16 avril.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Drogue à Lons-le-Saunier : trois peines aggravées en appel.

La cour d'appel de Besançon s'est prononcée, mardi 12 juillet, sur l'appel *a minima* interjeté par le parquet de Lons-le-Saunier après le verdict de ce tribunal dans le procès de plusieurs dizaines de jeunes toxicomanes (*le Monde* des 23 et 26-27 juin). Sur les seize peines frappées d'appel, neuf ont été confirmées (de huit mois d'emprisonnement dont quatre avec sursis à trois ans dont dix-huit mois avec sursis et mise à l'épreuve pour certains) ; trois ont fait l'objet d'une majoration : M. Gérard Vieille voit sa peine passer de quatre ans à cinq ans de prison, mais bénéficie de trente mois de sursis au lieu de vingt-quatre, M. Alain Billod-Morel, condamné à trois ans dont seize mois avec sursis par le tribunal de Lons-le-Saunier, est condamné par la cour d'appel à quatre ans dont deux avec sursis et M. Didier Mercier voit sa peine portée de quatre à cinq ans dont trente mois ferme.

Les quatre derniers cas avaient *été écartés du jugement* de Lons-le-Saunier. La cour a ordonné une expertise psychiatrique pour un de ces prévenus contre lequel le procureur de la République de Lons avait requis neuf ans de prison ; elle a infligé deux ans et dix-huit mois d'emprisonnement à deux autres, dont la peine sera confondue avec les deux ans que la cour de Colmar a prononcés à leur encontre. Elle a admis que les faits reprochés au quatrième avaient bien été jugés à Saint-Étienne et qu'en conséquence l'action publique était éteinte. — *(Corresp.)*

● *Deux militantes des NAP (Noyaux armés prolétariens),* Maria Pia Vianale et Franca Salerno, ont été condamnées à quatre ans de réclusion chacune et 550 000 lires (environ 3 300 F) par le tribunal de Rome. Les deux militantes, arrêtées le 1er juillet dernier à l'issue de la *fusillade* où a trouvé la mort M. Antonio Lo Muscio, chef présumé du mouvement, comparaissaient le 13 juillet, suivant un procédure d'urgence, sous l'inculpation de détention illégale d'armes et d'explosifs. — *(A.F.P.)*

Huit ans d'emprisonnement pour l'ancien agent immobilier.

Pour escroqueries, abus de confiance, abus de biens sociaux, faux et usage de faux et exercice illégal de la profession de banquier, le tribunal de grande instance de Toulon a condamné, le 13 juillet, à huit ans d'emprisonnement et 10 000 francs d'amende, M. Jean Pierotti, quarante-neuf ans, ancien directeur d'un cabinet de prêts hypothécaires à Toulon.

Il était apparu au cours du procès (*le Monde* daté 8 et 10-11 juillet) que les malversions auxquelles il s'était livré porteraient sur près de 110 millions de francs, et que mille huit cent soixante-dix-sept personnes avaient été lésées. M. Pierotti leur promettait un intérêt de 15 % qu'il entendait leur verser grâce aux bénéfices réalisés avec des prêts accordés pour d'importants projets immobiliers. M. Pierotti est incarcéré depuis le mois de septembre 1974.

● *Un étudiant de l'Institut d'études politiques de Bordeaux,* M. Jean-Pierre Roche, âgé de vingt-cinq ans, a été condamné, le mercredi 13 juillet, par le tribunal correctionnel de Bordeaux, à quatre mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende en vertu de la loi *anti-casseurs.* Il était poursuivi « *pour avoir volontairement participé à une action concertée* », le 16 mars 1977.

Ce jour-là, en effet, une centaine d'étudiants avaient envahi, au terme d'une assemblée générale, le secrétariat d'études scientifiques de l'université Bordeaux-III et provoqué des dégâts dont le montant avait atteint près de 10 000 francs. Son défenseur a insisté sur le fait que M. Roche n'était ni l'animateur, ni l'instigateur de la manifestation. — *(Corresp.)*

● *Chanvre indien en Haute-Vienne.* — Près du Dorat (Haute-Vienne), six jeunes gens (trois garçons et trois filles), qui cultivaient du chanvre indien pour leur usage personnel, ont été interpellés par les gendarmes dans la nuit du 13 au 14 juillet. Après interrogatoire, les six jeunes gens ont été remis en liberté. — *(Corresp.)*

La fédération P.R. de la Loire souhaite un médiateur départemental.

« *Le médiateur mis en place par le gouvernement voilà bientôt cinq ans a accompli un travail très positif mais il est encore bien inaccessible pour la plupart des Français. Face à l'abondance des dossiers et à leur complexité, l'administration ne peut exercer qu'une influence limitée* », estime M. Pierre-Laurent Boudon, président de la fédération du parti républicain de la Loire. C'est pourquoi il a demandé à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général *du parti républicain,* que soit étudiée la nomination d'un médiateur départemental. Celui-ci aurait les mêmes prérogatives que le médiateur national actuel, M. Aimé Paquet, dont il dépendrait hiérarchiquement.

« *Administrativement puissant,* ajoute M. Boudon, *parfaitement accessible à chaque citoyen, il serait le recours possible de tous ceux qui sont en butte à l'administration ou qui n'arrivent pas à faire valoir leurs droits élémentaires.* » Le travail du parlementaire serait ainsi allégé. Il resterait, bien entendu, le collaborateur naturel du médiateur départemental, mais il pourrait se consacrer plus complètement à son travail de législateur qui constitue sa mission essentielle puisque le médiateur recueillerait et prendrait en charge toutes les réclamations des électeurs. — *(Corresp.)*

● *Pour avoir renvoyé son livret militaire* (après avoir normalement effectué son service à Lyon), M. Jean-Luc Roquepian, âgé de vingt-quatre ans, manutentionnaire, demeurant à Saint-Chamond (Loire), a été condamné, mardi 12 juillet, à 400 F d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Saint-Étienne. Les magistrats ont rejeté la demande de relaxe faite par son avocat, invoquant la jurisprudence selon laquelle l'article 133 du code du service national ne pouvait être appliqué, parce qu'il se trouve en contradiction avec une convention internationale affirmant la liberté, pour tout individu, « *de se déclarer, à tout moment objecteur de conscience* ». — (Corresp.)

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Aquitaine

L'opération «Dordogne, rivière propre»

Deux millions de francs pour étudier la rivière

Pendant dix-huit mois, la Dordogne va être photographiée, scrutée, analysée, explorée dans ses moindres recoins. Coût de ces investigations : près de 2 millions de francs. Tel est le programme qui a été accepté par les pouvoirs publics et la profession des exploitants de gravières. La Dordogne, en effet, est menacée par les gravières qui se multiplient tout au long de son cours. Ces travaux salissent les eaux, détruisent les frayères à poisson et modifient *le lit même du cours d'eau.*

Les pêcheurs, les écologistes, ceux qui vivent du tourisme et plusieurs associations locales se sont vigoureusement élevés contre les autorisations accordées aux gravières par l'administration. En janvier dernier, le ministre de la qualité de la vie — alors M. Vincent Ansquer — décidait de lancer une opération « Dordogne rivière propre » à l'instar de ce qui se fait avec succès depuis des *années sur le Lot.* Un chargé de mission a été nommé, M. Pierre Truteau, qui coordonnera les études et les actions futures.

Le programme d'études préalables qu'il proposait (photos aériennes, étude hydraulique et hydrobiologique, inventaire des exploitations et des besoins en granulats, recherche de matériaux de substitution) vient d'être approuvé. Les dépenses seront couvertes à 63 % par la taxe sur les granulats que payent les professionnels, le reste étant apporté par parts égales par l'agence de l'eau Adour-Garonne, le ministère de l'équipement et le ministère de l'environnement.

Ces études achevées (fin 1978), on pourra définir un plan d'exploitation de la Dordogne qui respecte les impératifs écologiques et l'emplacement des carrières de substitution qu'il faudra sans doute ouvrir aux alentours de la vallée.

Ile-de-France

● *Paris adhère à la Fédération mondiale des villes jumelées.* — Paris a adhéré à la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.J.V.) comme l'a indiqué M. Jacques Chirac, maire de Paris, dans une lettre adressée le 11 juillet à M. Jean-Marie Bressand, délégué général de la F.M.V.J.

M. Chirac confirme dans cette lettre la réunion prochaine à Paris des représentants des grandes villes francophones.

● *L'emploi et les jeunes.* — En Ile-de-France, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a augmenté de 11 % en 1977 ; 43 % des demandes enregistrées proviennent de jeunes de moins de vingt-cinq ans ; 53 % des demandes féminines proviennent de femmes de moins de vingt-cinq ans, a indiqué M. Lucien Lanier, préfet de la région.

A ces demandeurs d'emploi, il faut ajouter les cent cinquante *mille jeunes qui ont quitté ou* quitteront l'école au cours des semaines à venir. Cent mille s'inscriront à l'Agence nationale pour l'emploi, quarante mille n'auront pas de réelle qualification professionnelle.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève des services informatiques du Crédit lyonnais

Un simple mouvement catégoriel ?

Que se passe-il au Crédit lyonnais? Une fois de plus, deux centres informatiques de cette banque, situés l'un rue Ménard, à Paris (2e), derrière le siège de l'établissement, l'autre à Limeil-Brévannes, dans le Val-de-Marne, sont pratiquement paralysés, depuis le mardi 12 juillet, par une grève du personnel. Le premier de ces centres compte quelque quatre-vingts salariés, le second — de loin le plus important — environ cent cinquante. Dans les deux cas, plus de 80 % des opérateurs des services concernés ont décidé de se croiser les bras « jusqu'à la satisfaction des revendications ». A Limeil, le personnel occupe les locaux. Les représentants des grévistes doivent être reçus lundi 18 par ceux de la direction.

Ce mouvement annonce-t-il une nouvelle révolte des « cols blancs » ? Il succède à celui qui, depuis fin juin, avait déjà perturbé fortement les centres informatiques de la région parisienne et à un autre conflit qui avait, au début de juillet, bloqué les opérations bancaires des sept cents agences de la région lyonnaise. Pourtant, le personnel avait décidé de reprendre le travail, après s'être prononcé, en fin de semaine — à la majorité des présents, — en faveur d'un protocole d'accord, accepté notamment par le délégué national F.O. du Crédit lyonnais. Mais, lundi 11 juillet — une fois rentrée la totalité de l'effectif des informaticiens, — la « base » réagissait brusquement, déniant tout intérêt aux propositions de la direction.

Celle-ci avait accepté que des discussions s'ouvrent dans l'immédiat sur divers éléments du cahier revendicatif, mais non sur ce qui constitue la toile de fond de ce conflit : l'accord informatique de 1975. Sur ce point, les dirigeants de la seconde banque nationalisée de France ne fixaient aucun calendrier, se bornant à promettre que des négociations auraient lieu au plus tard le 15 novembre. Enfin — et ce fut, semble-t-il, le grief principal formulé par les grévistes, — les patrons du Crédit lyonnais n'acceptaient de payer le rattrapage des journées de grève que sous forme d'heures supplémentaires, effectuées le samedi. Au centre de Limeil, régi par le système des « trois-huit », cette « base » remuante, qui comporte une majorité de jeunes et de femmes, a dit non. Les dirigeants C.G.T., C.F.D.T. et même F.O. n'ont pu que suivre l'avis de leurs mandants. Le centre parisien de la rue Ménard — où l'on travaille au rythme des « trois-six » par roulements hebdomadaires — a suivi par solidarité, et parce qu'il est partie prenante de l'accord sur l'informatique. Entre-temps, la direction avait demandé en référé l'évacuation du personnel, qui, depuis le 29 juin, occupait les salles des pupitres et ordinateurs, point névralgique entre tous, reliant le « téléprocessing » du centre de Limeil aux terminaux situés dans les nombreuses agences de la région parisienne.

Un ordinateur égale dix employés

A première vue, ce nouveau conflit, comme celui des trois centres de la banlieue de Lyon, semble purement catégoriel. Les revendications portent sur la révision de l'annexe 5 de l'accord d'établissement, qui concerne le service informatique. Des problèmes de coefficients, de garanties de salaires et de promotions. Les employés effectuent désormais dans ces services une sorte de stage, et leur carrière n'est que provisoirement valorisée par ce séjour auprès du « cerveau » de la banque. Ils voudraient conserver, au sortir de cette prestation, les avantages acquis. Ils réclament surtout l'intégration dans leur salaire des primes versées à ce titre. « *Comme presque tout le monde espère plus ou moins passer un jour par l'informatique*, nous disait l'un de ces employés, *c'est l'ensemble du personnel bancaire qui est concerné.* »

On est loin, certes, des revendications collectives qui avaient provoqué le grand « mai des banques » en 1974. Pourtant, derrière cette « grève-thrombose », apparait en filigrane une lutte plus sourde contre les derniers développements du plan de restructuration du Crédit lyonnais, c'est-à-dire le nouveau plan informatique. Pour la direction, c'est là une évolution irréversible : il s'agit d'uniformiser le système d'information de la banque pour améliorer aussi bien sa gestion que le service de la clientèle et « humaniser » les conditions de travail du personnel.

Pour les syndicats, C.G.T. et C.F.D.T. surtout, ce plan viserait en réalité à augmenter encore les profits en diminuant, en particulier, la part des frais de personnel dans les frais généraux, par une circulation plus rapide du capital que constituent les dépôts, peu on non rémunérés, de la clientèle, entre la banque et les grandes sociétés qui utilisent prioritairement une masse très importante de crédits bancaires. C'est ainsi que, au centre du Crédit lyonnais de la République à Paris, le personnel va de section en section pour connaître toutes les filières de traitement de l'établissement. Dans le même temps, ajoutent les syndicats, les banquiers, se référant au plan Barre, « *imposent l'austérité* », font obstacle le plus possible aux revendications et s'apprêtent à des suppressions de postes (environ trois mille d'ici à 1980, dont quinze cents à la direction centrale des agences). Bref, l'introduction de nouveau matériel — achat d'ordinateurs centraux, commande du réseau de « *télétraitement* » progressif installé de 1977 à 1985 environ — prend le sens d'une menace sur les effectifs, sur les profils de carrières par la déqualification de certains postes et, partant, sur l'emploi et les rémunérations : « *Un seul ordinateur*, résument les grévistes, *fera désormais le travail de dix ou quinze employés.* »

Toutes ces questions agitent les esprits et prolongent le vieux malaise des « cols blancs ». Quant aux leaders des fédérations syndicales du secteur bancaire, ils font observer amèrement que la technologie choisie consacre dans ce domaine le quasi-monopole des Etats-Unis (I.B.M., I.T.T., etc.), et que des modèles de développement semblables sont envisagés par la B.N.P., la Société générale et la plupart des grandes banques. Sur ce plan, le conflit du Crédit lyonnais annonce peut-être une résistance plus ouverte d'un personnel généralement jeune, conscient et organisé, en faveur d'une participation au contrôle des entreprises nationalisées.

Pour l'établissement, l'affaire risque de se traduire par une perte sèche dans la mesure où les agences reliées par téléprocessing aux services centraux Limeil-Brévannes se voient contraintes de travailler « à vue » sans qu'apparaissent les opérations effectuées sur les comptes de la clientèle.

Pour l'instant, la grève n'a pas d'autres répercussions au niveau des guichets. — J. B.

● *Le P.S.U. estime que l'accord* conclu au *Parisien libéré* est « *un encouragement à tous ceux qui se battent, en particulier pour les travailleurs de Lip* ». Dans son communiqué, le P.S.U. demande, en outre, que tous les travailleurs se solidarisent avec la lutte de Lip. Il annonce également qu'il organise des ventes de montres Lip, pour assurer la paye des travailleurs de cette entreprise, les lundi 18 juillet, mercredi 20 et vendredi 22, à partir de 15 heures, au siège du parti, 9, rue Borromée, à Paris.

ÉNERGIE

LA CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS A DIMINUÉ DE 10,9 % EN QUATRE ANS

Le mauvais temps qui a sévi un peu partout en France au cours du mois de juin a entraîné une forte augmentation de la consommation de fuel domestique (73,4 % par rapport à juin 1976) — et une baisse de celle des carburants (—3,7 % d'une année sur l'autre). Ces mouvements, dus aux conditions climatiques, n'ont eu cependant qu'une influence marginale sur le volume de la consommation de produits pétroliers en France depuis le début de l'année. Celle-ci a diminué de 2,9 % au cours du premier semestre, par rapport à la période correspondante de 1976.

La consommation de carburant (8,1 millions de tonnes) a augmenté de 1,8 %, celle de gasoil (4 millions de tonnes), de 7,5 %, et celle de fuel domestique (17 millions de tonnes), de 0,5 %. En revanche, les livraisons de fuel lourd aux industries ont diminué de 1,5 % (9,25 millions de tonnes), et celles aux centrales de l'E.D.F de 24,7 % (5,3 millions de tonnes).

Si l'on compare les résultats de ce premier semestre 1977 à ceux des six premiers mois de 1973, c'est-à-dire avant la crise pétrolière, on s'aperçoit que la campagne d'économies d'énergie a eu une influence non négligeable sur la consommation du fuel domestique, qui a diminué en quatre ans de 20,2 %. La baisse constatée sur les ventes de fuel lourd aux industries (— 23,6 %) et aux centrales d'E.D.F. (— 15,7 %) est due partie aux économies d'énergie et partie au ralentissement de l'activité économique. Les automobilistes ont été apparemment moins raisonnables puisqu'en quatre ans la consommation de carburant a progressé de 8,7 % et celle de gasoil de 24,6 %, ce dernier pourcentage s'expliquant par le développement des véhicules à moteur Diesel.

Au total, la consommation française de produits pétroliers a diminué de 10,9 % en quatre ans. C'est un résultat non négligeable.

AGRICULTURE

Pomme de terre : rien n'est simple...

Décidément, les pommes de terre auront fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. Les producteurs se sont d'abord lamentés sur l'état des récoltes après la sécheresse de l'an dernier. Les consommateurs se sont ensuite inquiétés de payer trois à quatre fois plus cher des tubercules de médiocre qualité. Les pouvoirs publics ont alors décidé de faire importer des pommes de terre des Etats-Unis. Ces tubercules ne se sont pas révélés être du goût des ménagères françaises, qui les ont boudées. Résultat : elles ne se sont pas vendues. Elles ont été stockées quelques mois, puis il a bien fallu les mettre à la décharge publique. Ici et là, on s'en est indigné.

Il faut dire aussi que, pendant ce temps, la récolte française ne s'était pas révélée aussi médiocre que les producteurs l'avaient annoncé. Les cours avaient d'ailleurs tendance à s'effondrer. Les pouvoirs publics durent donc « inventer » d'urgence un mécanisme pour éviter que les prix ne baissent trop à la production. Manifestement, cela ne devait pas être suffisant, car quelques chargements de pommes de terre importées ont été répandus sur la chaussée par des agriculteurs mécontents. Cela fut sans conséquence pour les ménagères, car on avait « oublié » de répercuter au détail les baisses à la production. Elles en avaient pris leur parti : 1977 serait, quoi qu'on dît, quoi qu'on fît, une année de fruits et légumes chers. Rien n'est simple.

Et voilà que les Néerlandais s'en sont mêlés. Parce que les douanes les empêchaient d'exporter en France leurs pommes de terre, qui ne sont pourtant pas chères. Indignés, ils ont demandé à la Commission de Bruxelles d'intervenir. Pressé de s'expliquer, Paris a répondu évasivement. Bruxelles s'est fâché. La France a été sommée, le 13 juillet, de mettre fin à la pratique des prix minima garantis aux producteurs, qui est contraire à la liberté des échanges commerciaux au sein du Marché commun. Si la France n'a pas obtempéré d'ici un mois, elle sera citée devant la Cour européenne de justice à Luxembourg. Ah mais !

Le collège européen a parfois de ces colères. Parlons tout de même que le délai d'un mois sera mis utilement à profit. Les producteurs feront sûrement la démonstration de leur grave situation économique et financière. Et les pouvoirs publics pourront imaginer de nouvelles formules pour les protéger. Tandis que les prix des pommes de terre resteront naturellement élevés sur les étals... — A. G.

AFFAIRES

M. Giuseppe Medici est nommé président de Montedison

De notre correspondant

Rome. — Pour remplacer M. Eugenio Cefis à la présidence de Montedison, les actionnaires du premier groupe pétro-chimique italien viennent de prendre une décision inattendue. Ils ont nommé le jeudi 14 juillet un ex-sénateur septuagénaire, M. Giuseppe Medici, en prenant soin de préciser — comme si cela n'allait pas de soi — qu'il héritait de tous les pouvoirs de son prédécesseur.

M. Medici sera-t-il un simple « président balnéaire », comme le pensent un certain nombre d'observateurs ? Le fait est que cet ancien ministre démocrate-chrétien doit sa nomination à un désaccord entre les grands actionnaires représentant des capitaux publics et privés, qui ne parvenaient pas à choisir entre les trois principaux candidats : MM. Leopoldo Medugno, Giorgio Mazzanti et Alberto Grandi. Ce dernier restera vice-président de Montedison, dont l'équipe dirigeante est pratiquement inchangée. Quant à M. Mazzanti (ENI), on songerait à lui confier la présidence d'une nouvelle société financière regroupant tous les capitaux publics du groupe. Toutefois, ce deuxième choix risque d'être aussi difficile que le premier, car les intérêts en jeu sont considérables. — R.S.

***

Le groupe Montedison est le premier groupe chimique italien et le septième dans le monde. Outre la pétrochimie de base et les matières plastiques, la Montedison est présente dans les produits chimiques pour l'agriculture et l'industrie, les produits pharmaceutiques, le secteur textile, l'industrie mécanique et électro-métallurgique, la distribution (chaîne des grands magasins « Standa »), le secteur financier et les assurances, et même l'édition (quotidien *Il Messaggero*).

[Né en 1907 à Sassuolo (Emilie-Romagne), M. Giuseppe Medici enseigna pendant de longues années à l'université de Rome l'économie agraire, politique et financière. Il occupa un siège au Sénat de 1948 à 1976 et plusieurs postes ministériels au cours de sa carrière politique : agriculture, trésor, budget, instruction publique, affaires étrangères en 1968 (gouvernement Leone) et 1972 (gouvernement Andreotti).]

Fermeture de l'usine Montefibre dans les Vosges

Une des usines du groupe Montefibre, de Saint-Nabord, dans les Vosges, va fermer ses portes le 2 septembre prochain pour une durée indéterminée. L'usine, qui produit des fibres chimiques et synthétiques, est l'une des plus modernes d'Europe. Elle emploie mille trente-neuf personnes. L'intersyndicale de Montefribre Saint-Nabord a pris rendez-vous avec la direction départementale de la main-d'œuvre et les pouvoirs publics de la région, afin d'étudier la situation de l'entreprise et de trouver éventuellement des solutions.

SYNDICATS

Après la fusillade de Reims

LA C.G.T. REPREND LA MAJORITÉ A LA C.F.T. A L'USINE CITROËN

La C.G.T. a remporté un très net succès aux élections des délégués du personnel à l'usine Citroën de Reims, la première depuis le meurtre d'un ouvrier des Verreries mécaniques champenoises, et l'inculpation de membres de la C.F.T. employés chez Citroën.

La C.G.T. reprend en effet la majorité à la C.F.T. dans le collège des ouvriers en obtenant 54,62 % des suffrages exprimés au lieu de 31,89 % l'an dernier, soit une progression exceptionnelle de 22,73 points.

Collège des ouvriers : inscrits, 1 057 (616 en 1976) ; exprimés, 800 (558). Ont obtenu : C.G.T., 437 voix (178 en 1976), soit 54,62 % au lieu de 31,89 % ; C.F.T., 368 voix (380), soit 45,37 % au lieu de 68,11 % en 1976.

M. EDMOND MAIRE (C.F.D.T.) : les nationalisations ne suffiront pas à surmonter la crise.

« *Il faut absolument faire comprendre aux Français et aux travailleurs qu'il ne suffira pas d'un certain nombre de nationalisations pour surmonter la crise* », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., le 14 juillet, à T.F.1 :

« *Nous ne pourrons pas sortir de la situation difficile de chômage où nous sommes notamment, sans que les travailleurs interviennent réellement sur le type de produit fabriqué, sur les conditions de travail, sur la qualité de la vie. S'il n'y a pas un grand élan de la démocratie, une grande intervention des travailleurs, un grand effort national pour surmonter les difficultés, avec des réformes de structure, mais aussi avec la participation de chacun, nous n'arriverons pas à sortir des chemins difficiles dans lequel est engagé notre pays. (...) Il ne suffit pas de meilleures décisions des chefs de gouvernements pour arrêter l'inflation, la crise monétaire. Il faut réellement changer en profondeur le type de développement, quel type de vie faire aux gens dans la ville, faire aux gens dans l'usine ; quel type de produits fabriquer. C'est cela qui est au fond des choses, et c'est là que l'autogestion apporte une réponse telle qu'il n'en existe pas encore.* »

M. Maire a ensuite estimé qu'une fois le programme commun actualisé, « *ce qui ne tardera pas* », l'accord de la gauche serait consolidé « *au fil de tous les temps à venir* ».

FAITS ET CHIFFRES

Économies étrangères

● *L'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Irak, le Qatar et Abou-Dhabi ont investi 88,6 milliards de dollars*, de 1974 à 1976, dans les pays industrialisés et les organisations internationales, a indiqué, le 14 juillet, M. Al Attar, secrétaire exécutif de la commission économique pour l'Asie occidentale des Nations unies. Les réserves internationales des pays producteurs de pétrole, a-t-il précisé, ont continué de progresser pour atteindre, à la fin de 1976, 37,5 milliards de dollars contre 30,9 fin 1975. — *(A.F.P.)*

● *En Grande-Bretagne, le déficit de la balance commerciale* s'est élevé à 287 millions de livres sterling en juin contre 251 millions en mai et 322 millions en juin 1976. Les exportations ont atteint 2 781 millions (+ 6,6 % en un mois) et les importations 3 068 millions (+ 7,3 %), dont 250 millions de matériel pétrolier. La balance des paiements courants a été déficitaire de 67 millions de livres en juin, au lieu de 31 millions en mai. — *(Agefi.)*

● *La production de pétrole brut de la Chine* a augmenté de 10 % au cours du premier semestre de 1977, indique l'agence Chine nouvelle, qui ne donne toutefois aucun chiffre de tonnage. — *(A.F.P.)*

Conjoncture

● *Moins de défaillances d'entreprises en mai.* — Selon les données du *Bulletin officiel des annonces commerciales (BODAC)*, et après correction des variations saisonnières, le nombre des jugements de défaillance prononcés en mai s'est élevé à 935, chiffre nettement en retrait par rapport à ceux d'avril (1 208) et de mars (1 136). En revanche, le nombre des dépôts de bilan enregistrés par le tribunal de commerce de Paris atteint 111, contre 99 en avril et 89 en mars. Le total cumulé sur les cinq premiers mois (452) est supérieur de 17,7 % au chiffre correspondant de 1976 (384). Pour l'ensemble des tribunaux de commerce de Bordeaux, Marseille, Nice, Lyon et Lille, le nombre des dépôts de bilan en mai reste élevé (61), sensiblement supérieur à la moyenne de 1976 (50).

Fiscalité

● *L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie « s'insurge contre l'exploitation diffamatoire qui a été faite du rapport du Conseil des impôts »*. Selon l'A.P.C.C.I., « *les extrapolations suscitées par certains commentaires superficiels, à la limite parfois d'une mauvaise foi inadmissible, tendent à créer un climat de suspicion entre l'opinion publique et le monde de l'entreprise... Les entreprises trouveraient plus de raison d'espérer, d'entreprendre et donc de risquer si les justiciers abandonnaient un tout petit peu le style de procureur en élargissant les statistiques à conviction* ».

Industrie

● *La société CIT-Alcatel* (du groupe C.G.E.) vient de conclure un accord de coopération industrielle et commerciale avec la firme italienne Minganti, spécialisée dans la fabrication de machines-outils. Il s'agit pour CIT-Alcatel de compléter son catalogue de produits dans le secteur des « tours » afin d'être présent sur l'ensemble du marché des machines-outils pour l'automobile.

● *Siemens aux Etats-Unis.* — Le groupe allemand Siemens et la firme américaine Allis Chalmers Corp viennent de créer une société commune — Siemens Allis Inc. — qui fabriquera des équipements électriques aux Etats-Unis.

Siemens devrait investir dans un premier temps 15 millions de dollars dans cette société (soit 20 % du capital de Siemens Allis). Dans un deuxième temps, le groupe prendra une option sur 30 % supplémentaires du capital de Siemens Allis (soit 25 millions de dollars).

Prix

● *Lutte contre l'inflation.* — Cent dix procès-verbaux ont été établis intéressant les débits de boissons, les hôtels, les restaurants et les terrains de camping au cours de vérifications réalisées les 8, 9 et 10 juillet dans les localités touristiques de la côte normande. Toutefois, selon le ministère de l'économie et des finances, « *la grande majorité des professionnels respectent la réglementation des prix et les règles de publicité des prix* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/2	4 1/2	1	1 1/2	—	—
1 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8	—	—
3 mois ..	5 1/2	6	3 1/2	4	2 3/4	3 1/4	—	—
6 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	3 1/4	3 3/4	—	—

A L'ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT BELGE COMPTE RENOUVELER SON AIDE A LA SIDÉRURGIE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le climat économique de la Belgique est plus sombre qu'on ne le pense dans le pays, et la situation dans plusieurs secteurs peut même être considérée comme alarmante. Selon le nouveau ministre des affaires économiques, M. Willy Claes, depuis plusieurs mois l'activité économique stagne, le chômage augmente, et il semble difficile de maintenir l'inflation en dessous de 8 % pour l'année.

Depuis l'automne 1975, a précisé M. Claes, l'économie belge vit au rythme de la « douche écossaise » avec de courtes périodes de reprise aussitôt suivies de petites récessions. Le ministre a souligné l'insuffisance des investissements privés et les difficultés de plusieurs secteurs industriels, notamment la sidérurgie, le textile et le papier. Le gouvernement envisage notamment de renouveler en 1978 l'aide de 10 milliards de francs belges accordée en 1977 à la sidérurgie. — P. de V.

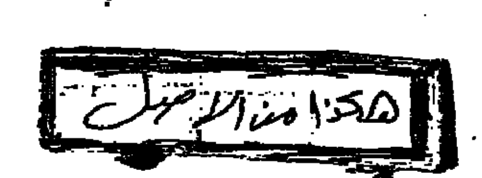
● *En Italie*, les prix à la consommation ont augmenté de 0,9 % en juin contre 1,3 % en mai. Depuis le début de 1977, la hausse s'établit à 8,5 %. — *(A.F.P.)*

LA BANQUE LECLERC DE GENÈVE VA REPRENDRE SES ACTIVITÉS

La Cour de justice de Genève a accordé, le 13 juillet, un sursis concordataire de six mois à la banque Leclerc et Compagnie, de Genève, qui va ainsi reprendre ses activités après deux mois d'interruption, sous le contrôle de trois commissaires. Les juges ont estimé que le rachat, intervenu le 7 juillet, de la clientèle et du siège de la banque Leclerc par la société bancaire Barclays Suisse S.A. permettra de rembourser intégralement les créanciers.

La banque Leclerc se trouvait en « position difficile en raison de certains engagements pris personnellement par l'un des associés, M. Robert Leclerc, et le procureur général de Genève vient d'ouvrir une information à ce sujet. — *(A.F.P.)*

● *Le groupe britannique Rowntree Mackintosh* a indiqué qu'il lancera une offre publique d'achat pour prendre le contrôle de la chocolaterie française Lanvin (*le Monde* du 14 juillet). L'offre sera de 370 F par action, ce qui porte le montant total de l'opération à 16,3 millions de francs. La direction de Lanvin recommande cette offre aux actionnaires.



LES MARCHES FINANCIE

13 JUILLET

MARCHE

OCIALE

AGRICULTURE

Pomme de terre : rien n'est simple

AFFAIRES

M. Giuseppe Medici est nommé président de Montedison

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 JUILLET

La baisse se ralentit

Le mouvement de baisse déclenché mardi (— 2 %) s'est très sensiblement ralenti ce mercredi à la Bourse de Paris. En repli de près de 1,10 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a progressivement regagné une partie du terrain perdu, pour s'établir à — 0,6 % au coup de cloche final.

Dans un marché très calme, avec peu d'affaires, certains compartiments mal en point la veille ont été mieux traités. Les magasins se sont montrés assez fermes, tandis que des hausses, en nombre à peu près égal aux baisses, ont été relevées aux établissements de crédit, à la métallurgie, au bâtiment et aux pétroles. En revanche, la construction mécanique, le matériel électrique et l'alimentation sont restés déprimés.

Pompey, Mumm et Poclain ont subi de nets reculs (— 4,5 à 5 %), tandis que Métallurgique de Normandie, Penarroya et Matra affichaient les meilleures performances (+ 3 à 4 %).

L'action B.S.N. a été activement traitée, et son cours a progressé de 2,5 %, retrouvant ainsi son niveau du début de la semaine.

La fermeture des banques à midi a incontestablement privé le marché d'une partie de son « alimentation » traditionnelle. Au surplus, de nombreux opérateurs ont, semble-t-il, agi de même à la veille du chômage du 14 juillet, prolongé jusqu'au lundi par certains. Mais la faiblesse des transactions n'explique pas la baisse, et il n'est guère douteux que les remous monétaires — l'on redoute des attaques contre le franc, qui n'ont, toutefois, pas encore eu lieu — ont continué d'entretenir des inquiétudes.

Sur le marché de l'or, le lingot a regagné tout le terrain perdu la veille à 23 295 F contre 22 990 F. Idem pour le napoléon, qui s'est inscrit à 244,90 F contre 240,50 F. Le volume des transactions s'est, en revanche, affaibli à 5,16 millions de francs contre 7,46 millions de francs.

LONDRES

Le marché était optimiste à l'ouverture dans l'attente d'une prise de position ferme du gouvernement vis-à-vis des syndicats. Hausse des industrielles, des pétroles et des mines.

OR (ouverture) (dollars) : 144 15 contre 143 45

VALEURS	CLOTURE 14-7	COURS 15/7
Beecham	492 ..	494 ...
British Petroleum	906 ...	910 ...
Courtaulds	127 ...	128 ..
De Beers	280 ...	282 1/2
Imperial Chemical	333 ...	395 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	208 ...	208
Shell	556 ...	559 1 2
Vickers	188 ...	186
War Loan 3 1/2 %	23 3/4	24 3/4
*West Driefontein	19 1 2	19 1/2
*Western Holdings	16 1/2	15 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	12 juil.	13 juil.
Valeurs françaises	85,7	85,4
Valeurs étrangères	99,9	100

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,6	56

NOUVELLES DES SOCIETES

SIEMENS. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, pour les huit premiers mois de l'exercice qui s'achèvera le 30 septembre 1977, s'est élevé à 14,6 milliards de D.M. contre 12,9 milliards, un an plus tôt. Selon M. Plettner, président du directoire, « le groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 24 milliards de D.M. pour l'exercice entier, contre 20,7 milliards, lors du précédent ». Toutefois, le ratio bénéfice/chiffre d'affaires, qui atteignait 2,3 % au cours du premier semestre, devrait légèrement diminuer.

GENERAL ELECTRIC Co. — Le bénéfice net réalisé au premier semestre de l'exercice en cours s'est élevé à 487,3 millions de dollars contre 411,1 millions, un an plus tôt, soit 2,15 dollars par titre, contre 1,82 dollar.

I.B.M. — Pour les six premiers mois de l'année, la société a réalisé un bénéfice net de 1 232 millions de dollars contre 1 137 millions, soit 8,26 dollars par action contre 7,57 dollars pour la même période de 1976.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 11/16 %

NEW-YORK

En raison de la panne d'électricité qui a affecté toute la ville, le Stock Exchange a gardé ses portes closes, le 14 juillet.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/7	15/7
1 dollar (en yens)	264 70	265 ..

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	30 6	7/7
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	105 758	105 948
Fonds de stabilisation des changes	10 404	10 421
2) CREANCES SUR LE TRESOR	13 464	20 124
Monnaies divisionnaires	37	301
Comptes courants post.	280	179
Concours au Trésor public	11 876	18 271
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	77 912	70 318
Effets escomptés	30 156	29 941
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	35 498	33 019
Avances sur titres	56	55
Eff. en cours de recouv.	12 208	7 294
4) DIVERS	3 931	3 484
	201 115	199 868
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	116 917	120 125
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	7 753	7 632
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	810	688
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 780	2 780
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	198	209
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	14 921	11 514
Comptes cour. des étab. astreints à la constitution de réserves	11 961	9 337
Autres comptes dispon. et autres engag. à vue	2 960	2 176
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	53 399	53 399
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 443	1 443
7) DIVERS	6 679	5 752
	201 115	199 868

BOURSE DE PARIS - 13 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 50	2 351	France I.A.R.D.	164 ..	160 .	Locabail Immob.	170 .	170 .	Immoinvest	87 50	87 90
E.D.F. parts 1958		490 ..	Cr. Ind. Als.-Lor.	133 50	133 50	Fonc. Chât.-d'Eau	599	597	Charg. Réun. (D.)		2420
E.D.F. parts 1959	...	460 ..	(M) Crédit Mod.	53	53 ..	(M) S.O.F.I.P.	64 ..	65 ..	Comindus	334	340 ..
Ch. France 3 %	134 50	135 60	Electro-Banque	115 ..	115 ..	Fonc. Lyonnaise	615	616 ..	(Li) Dév. R. Nord	120	120 ..
			Eurobail	105	106 ..	Immob. Marseille	736	735 ..	Electro-Financ.	194	195 ..
			Financière Sofal	257	257 ..	Louvre	160	165 ..	Fin. Bretagne	40	38 50
Abeille I.G.A.R.D.	..	470	Fr. Cr. et B. (Cie)	..	d 42 ..	Midi	598	594 ..	Saz et Eaux	460	460 ..
Abeille (Vie)	193	194 50	France-Bail	160 ..	160 ..	Rente foncière	760	765	La Mure	22 50	22 05
A.G.F. (Sté Centr.)	375	370	Hydro-Energie	..	21 ..	SINVIM	148 50	148 80	Lebon et Cie	104 80	106 50
Ass. Gr. Paris-Vie	1160	1130	Immobail B.T.P.	119 ..	119 ..	Voitures à Paris	d258 ..	266	(Ny) Lordex	111	111 ..
Concorde	225 50	234 50	Immobanque	160	160 ..	Cogifi	104 70	105 30	Cie Marocaine	26	25 ..
Epargne France		280	Immofice	123	123 ..	Foncina	101 ..	97 20	O.V.A.I.M.		39 ..
Financ. Victoire	167	167	Interbail	140 10	141 ..	Gr. Fin. Constr.	108 ..	108 ..	OPB Paribas	90 70	90 50
Fonc. T.I.A.R.D.	76 60	76 90	Laffitte-Bail	110 80	112 10	Imminde	112 ..	112 ..	Paris-Orléans	85 ..	85 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Pathé-Marconi	117	118 20	FIPP	..	38 ..	Minerals-Resourc.		8 30
Tour Eiffel	78 30	80 ..	(Ly) Gerland	d208	201 ..	Noranda	132 50	138 10
			Gévelot	184 50	190 ..	Vieille Montagne	... ..	323 ..
			Grande-Paroisse	88	87 90			
Air-Industrie	65 10	65 60	Huiles G. et dér.	..	68 ..	Am. Petrofina	..	167
Applic. Mécan.	40	39 ..	Novacel	95 ..	95 ..	British Petroleum	79 20	79 10
Arbel	117 50	115 50	Parcor	..	228 20	Gulf Oil Canada	121 ..	121 ..
Ateliers G.S.P.	18 18	..	Quartz et Silice	d 26	26 ..	Petrofina Canada	..	77 50
Av. Dass.-Breguet	240	240 ..	R.E.T.L.	..	75 ..	Shell Tr. (port.)	..	46 25
Bernard-Moteurs	33 ..	33 40	Ricqlès-Georget	48	48 ..	Akzo	58 ..	58 ..
B.S.L.	240	238 ..	Rousselot S.A.	450	445	Dart. Industries	183 ..	184 90
C.M.P.	250	250 ..	Soc. Réunies	123 ..	122 90	Dow Chemical	156 ..	156 70
De Dietrich	...	430 ..	Synthelabo	111 ..	d108 ..	Feseco	..	16 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fructidor	138 53	132 25
Gestion Mobilière	192 45	163 72
Mondiale Invest.	167 21	159 64
Oblisem	126 18	120 46
Optima	137 27	131 35
Planinter	270 17	257 92
Sicavimmo	180 69	172 50
S. I. Est	361 51	345 12
Soginco	119 23	113 82
Soginter	416 47	397 53
Univalor	149 65	140 95
Valorem	152 64	146 72

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
655	4,50 % 1973	658 ..	659 ..	659 ..	658 90
1828	C.N.E. 3 %	1884	1894 90	1891	1885 ..
340	Afrique Occ.	336 ..	320 ..	327 50	325 ..
325	Air liquide	331 50	339 20	330 40	269 ..
56	Als.Part. Ind.	58 95	59	59 ..	58 ..
124	Als. Superm.	126 10	126	126 10	126 ..
182	E.J. Lefebvre	187	187	187 ..	139 90
54	Esso S.A.F.	50 80	50 60	50 80	50 ..
144	Eurafrance	160 50	160 ..	160 ..	157 ..
325	Europe n° 1	358	359	359 ..	361 ..
330	Ferodo	360 10	352 ..	352	352 ..
119	Olida-Caby	118 50	118 50	118 ..	116 30
75	Opfi-Paribas	84 80	83 ..	83 ..	82 ..
58	Paris-France	61 ..	61	61 ..	60 ..
71	Pechelbronn	76 ..	76 10	75 80	76 ..
80	P.O.K.	75 ..	74 70	74 90	73 40
192	Tél. Ericsson	183 ..	188	188 ..	188 ..
66	Terres Roug.	67	66	66 ..	66 ..
168	Thomson-Br.	156 70	153 ..	155 ..	154 ..
205	— (obl.)	211	211 ..	212 ..	211 ..
209	U.I.S.	210	200 ..	198 90	199 50
167	U.C.B.	167 50	164	164 ..	165 ..
180	Un. F. Banques	188 80	156 ..	186 ..	183 ..
340	Gen. Motors	331 10	330 ..	330 ..	326 50
11 50	Goldfields	11 85	11 90	12 10	12 05
18	Harmony	18 90	19 20	18 85	18 80
293	Hoechst Akt.	295	294 50	295	294 50
33	Imp. Chem.	32 55	32 60	32 60	33 20
135	Inco Limited	127 40	125 ..	125 ..	126 ..
1270	I.B.M.	1256 ..	1262	1262	1250 ..
348	BASF (Akt.)	334 ..	338	338	333 ..
295	Bayer	293 50	293 50	293 50	296 ..
45	Buffelsfont.	51	51	51	50 50
9 60	Charter	10 30	10 55	10 65	10 55
160	Chase Manh.	162 70	161 90	162 ..	162 10
100	Cie Pét. Imp.	95 ..	94 10	94 10	92 80
365	C.F. Fr.-Can.	360 .	365 .	356 .	356 .
15	De Beers (S.)	16 90	17 ..	17 20	16 95
570	Deuts Bank	596	603	603	603 .
216	Dome Mines	243 60	248 60	248 50	248 20
580	Du Pont Nem.	558	557	557	554
295	East Kodak	287	284 30	283 50	284 30
12	East Rand	13 ..	13 ..	12 90	12 75
111	Ericsson	113 60	113 50	113 50	112 50
265	Exxon Corp.	255 60	256 80	257 10	256
280	Ford Motor	272 .	268 20	268 20	267
55	Free State	55 80	54 50	56 30	56 50
280	Gen. Electric	267 .	265 20	265 20	265 20
280	Royal Dutch	281 50	281 80	283 ..	281 90
18	RioTinto Zinc	15 70	16 90	16 95	16 95
50	St-Helena Co	51 30	51 50	50 90	50 50
325	Schlumberg.	337	C333 ..	334 ..	338 20
46	Shell Tr. (S)	46 30	46 50	46 50	46 50
545	Siemens A.G.	570 .	573	573	568
46	Sony	44 10	43 45	43 75	43 95
11	Tanganyika	11 65	11 60	11 60	11 60
240	Unilever	244 80	244 50	244 50	245 ..
12	Union Corp.	14 55	14 55	14 55	14 45
119	U. Min. 1/10	118 10	118 80	118 80	118 90
99	West Drief.	101 90	102 80	102 80	101 20
40	West Deep.	41 90	42 20	41 70	41 35
68	West Hold.	77 50	77 50	77 50	77 ..
258	Xerox Corp.	232 50	237 80	238 50	234 80
1 02	Zambia Cop.	1 ..	1 ..	1 ..	1 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 864	Marché clos	4 880
Allemagne (100 DM)	212 590		211 ...
Belgique (100 F.)	13 675		13 550
Pays-Bas (100 fl.)	198 850		198
Danemark (100 krd)	81 200		81 500
Suède (100 krs)	111 410		110 500
Norvège (100 k.)	92 180		92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 369		8 450
Italie (1 000 lires)	5 511		5 600
Suisse (100 fr.)	201 450		200 ...
Autriche (100 sch.)	29 970		29 750
Espagne (100 pes.)	5 583		6 975
Portugal (100 esc.)	12 635		13 500
Canada ($ can. 1)	4 598		4 565

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 7
Or fin (kilo en barre)	22950	23125
Or fin (kilo en lingot)	22990	23295
Pièce française (20 fr.)	240 50	244 90
Pièce française (10 fr.)	207	208
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	216 60
Union latine (20 fr.)	196 ..	198 10
Souverain	224 50	223 10
Pièce de 20 dollars	1058 80	1075 20
Pièce de 10 dollars	549	549
Pièce de 5 dollars	335	350
Pièce de 50 pesos	921 ..	920 50
Pièce de 10 florins	215 ..	215 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Quinze attentats ont été commis en une nuit en Corse

Quinze attentats à l'explosif ont été commis en Corse, au cours de la nuit du 14 au 15 juillet. La plupart visaient des gendarmeries (Calacuccia, Vescovato, Folelli, Prunelli di Fiumorbo) ainsi que des installations agricoles appartenant à des rapatriés d'Afrique du Nord. Ont été également visés les bureaux de la chambre d'agriculture, de l'inspection académique et de la recette-perception de Bastia, ainsi que l'appartement témoin d'un promoteur immobilier à Regno, près de Calvi.

Aucune organisation n'avait, ce vendredi en fin de matinée, revendiqué cette série d'attentats, qui surviennent après une période de calme relatif.

Il n'y a pas de victime, mais les dégâts matériels sont importants. Les enquêteurs pensent qu'il s'agit d'une action décidée et réalisée par une organisation clandestine parfaitement structurée. Cette organisation ne pourrait être, selon les mêmes milieux, que le Front de libération national corse. Ce dernier avait signalé sa naissance, le 5 mai 1976, par une série d'attentats dirigés contre les bâtiments administratifs et des propriétés appartenant soit à des continentaux, soit à des agriculteurs rapatriés d'Algérie. Le 15 juillet 1976, aux premières heures de la matinée, il avait également commis une dizaine d'attentats à l'explosif. Dans une déclaration faite à la presse, le 5 mai 1977, le F.L.N.C. avait manifesté son intention de déclencher des opérations de type militaire à travers la Corse.

On relève néanmoins que ni les centres touristiques ni les villages de vacances n'ont été visés, au cours des attentats commis dans la nuit du 14 au 15 juillet. Les touristes, nombreux en Corse en ce moment, ne paraissent pas perturbés par ces actes de violence.

En visite au Portugal

M. FAUVET EST REÇU PAR M. SOARES

En visite au Portugal, M. Jacques Fauvet, directeur du « Monde », a été reçu, le jeudi 14 juillet, par M. Mario Soares, premier ministre et secrétaire général du parti socialiste portugais.

M. Fauvet s'était successivement entretenu dans la journée avec M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, le commandant Melo Antun, membre du Conseil de la révolution, et avec M. Freitas do Amaral et M. Sa Carneiro, respectivement présidents du Centre démocratique et social (C.D.S.) et du parti social-démocrate.

A l'initiative des socialistes

QUATRE GROUPES PARLEMENTAIRES SEULEMENT POURRONT ÊTRE CONSTITUÉS EN ESPAGNE

Madrid (*A.F.P.*). — La Chambre des députés a adopté, jeudi 14 juillet, une proposition de loi déposée par le parti socialiste ouvrier fixant à quinze le nombre minimum de députés nécessaire pour former un groupe parlementaire. Le texte a obtenu 253 voix contre 61 et 10 bulletins blancs. Aux termes de la nouvelle loi, quatre groupes seulement pourront se constituer à la Chambre : l'Union du centre (165 sièges), le parti socialiste ouvrier (118), le parti communiste (20) et l'Alliance populaire (droite, 16).

Le parti communiste, l'Alliance populaire et les mouvements autonomistes basques et catalans avaient proposé, au contraire, que l'effectif minimum d'un groupe parlementaire soit de cinq députés. Les communistes, en particulier, ont vivement critiqué l'initiative des socialistes, estimant que ces derniers veulent « *imposer une dictature parlementaire* » et « *créer en Espagne un système parlementaire bipartisan* ». « *Nous n'avons pas rejeté le système des pays de l'Est pour adopter celui de Bonn* », a notamment déclaré M. Marcelino Camacho, député communiste et dirigeant des Commissions ouvrières.

Une lettre de M. McNamara à M. Blumenthal

La Banque mondiale refusera les crédits américains si le Congrès lie leur utilisation au respect des droits de l'homme dans plusieurs pays

M. McNamara, président de la Banque mondiale, a informé Washington que cet organisme refusera toute contribution des Etats-Unis si le Congrès vote une loi interdisant l'utilisation de fonds amércains pour des prêts au Vietnam, au Cambodge, à l'Ouganda, à l'Angola, au Mozambique et à Cuba.

Dans une lettre adressée le 5 juillet à M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, et que citent le *Los Angeles Times* et le *New York Times*, M. McNamara indique que, si le projet de loi était voté, l'Association pour le développement international, organisme spécialisé dans les prêts aux pays pauvres, et dont 20 % des fonds sont versés par Washington, devrait suspendre ses opérations.

Selon un haut fonctionnaire du Trésor, cité par le *Los Angeles Times*, un rejet par la Banque mondiale d'une contribution financière américaine assortie de conditions politiques amènerait sans doute d'autres institutions telles que la Banque interaméricaine de développement et la Banque asiatique de développement à adopter une semblable position.

Si le président des Etats-Unis attache une grande importance au problème des droits de l'homme, il refuse de lier au respect de ces droits l'utilisation de crédits américains par la Banque mondiale et les organisations spécialisées. En revanche, la Chambre des représentants a clairement indiqué, en juin, son refus de voir les crédits américains se diriger vers les sept pays déjà cités et dans lesquels les droits de l'homme sont bafoués, selon la majorité des représentants. M. Carter fait actuellement pression sur le Congrès afin qu'il adopte le projet de loi tel qu'il avait été rédigé par le gouvernement.

Cette affaire ne concerne pas seulement les relations entre la Banque mondiale et les Etats-Unis, et les rapports entre M. Carter et son Congrès. Elle conditionne aussi en grande partie la normalisation des relations entre Washington et Hanoï, et, plus immédiatement, la reprise des conversations américano-vietnamiennes. Lors des entretiens qui se sont déroulés à Paris le mois dernier, les Vietnamiens ont, croyons-nous savoir, indique à leurs interlocuteurs que, si l'établissement de relations diplomatiques était lié à une attribution de crédits à la reconstruction, Hanoï ferait, en revanche, preuve d'une grande souplesse en ce qui concerne les modalités de versement de cette aide. M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, aurait en particulier déclaré que les crédits pourraient être accordés par le biais d'organisations financières internationales. M. McNamara, l'un des artisans de la guerre du Vietnam, vient donc aujourd'hui de façon paradoxale à la rescousse de Hanoï, mais aussi du président Carter.

L'affaire Berardi

UN « COMITÉ DÉMOCRATIQUE ET ANTIFASCISTE » INVITE A BOLOGNE LES INTELLECTUELS FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

Rome. — Le « comité démocratique et anti-fasciste de Bologne », réuni le 13 juillet dans la capitale de l'Emilie-Romagne, a jugé « *surprenantes* » les déclarations d'un groupe d'intellectuels français sur la répression en Italie « *dans lesquelles Bologne est décrite comme une ville en état de siège permanent* ».

Le comité — qui réunit des représentants des partis, des syndicats, de la province, de la municipalité, des organisations de jeunesse et des partisans — affirme : « *Une telle présentation de la réalité italienne et locale, faite au nom de la défense du droit à la dissidence et de la liberté, est une véritable falsification.* »

Ses membres invitent donc les intellectuels français — comme l'avait déjà fait le maire dans sa déclaration au *Monde* — à se rendre à Bologne « *pour vérifier directement quelle est la situation réelle* » et pour rencontrer le comité et les organisations qui en font partie, pour discuter et se confronter avec eux : « *La construction d'une Europe rénovée, progressant juridiquement et socialement*, remarquent-ils, *dépend aussi de la multiplication des rencontres et des confrontations entre les forces démocratiques des divers pays du continent.* »

Pour sa part, M. Riccardo Lombardi, qui dirige le courant de gauche du parti socialiste, juge « *absolument aberrant* » le communiqué des intellectuels français, bien qu'il ait lui-même signé un appel contre l'extradition de Francesco Berardi. — R. S.

[M. Felix Guattari nous a déclaré, à ce propos, que ses amis et lui-même souhaitaient un tel débat et se rendraient volontiers à Bologne si Franco Berardi participait à cette rencontre.]

Rue de l'Épée-de-Bois, à Paris

TROIS AVOCATS DU MRAP VISÉS PAR UN ATTENTAT

L'attentat commis le matin du jeudi 14 juillet contre les locaux de Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) (*le Monde* du 15 juillet) est le huitième commis en un an contre cette organisation. « *Il y a en France*, précise le MRAP, *une minorité méprisable d'individus qui saisissent la date du 14 juillet, qui signifie fraternité et liberté, pour commettre un attentat criminel.* »

Au siège du MRAP, après l'attentat, les enquêteurs ont retrouvé des tracts ainsi libellés : « *Peiper... un an* ». C'est en effet dans la nuit du 13 au 14 juillet 1976 qu'a été incendiée la villa de l'ancien colonel SS Joachim Peiper, à Traves, près de Vesoul (Haute-Saône) (*le Monde* des 15 et 16 juillet 1976), dans laquelle on a retrouvé un cadavre presque entièrement calciné, déclaré plus tard comme étant celui de Peiper (*le Monde* des 10 mars et 30 mai 1977).

La même inscription « *Peiper... ein Jahr* » (« Peiper... un an ») a été découverte ce vendredi 15 juillet, vers 4 heures, dans les couloirs d'un immeuble situé au 12, rue de l'Epée-de-Bois, à Paris-5e, où venait de se produire l'explosion d'une charge reliée à un obus piégé, de calibre 90 (l'obus lui-même n'a pas explosé).

L'attentat, qui n'a fait aucune victime, était dirigé contre le cabinet de trois avocats, Mes René Blum, Roland Rappaport (membre du bureau national du MRAP) et Bernard Andreu, qui ont plusieurs fois plaidé pour le MRAP.

« *Ces agressions et d'autres qui se multiplient demeurent impunies*, affirme le MRAP. *La responsabilité des pouvoirs publics est lourde, comme est grave pour les libertés républicaines cette substitution de la violence au débat démocratique.* »

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste, a assuré les dirigeants du MRAP de la solidarité de son parti, demandant que le gouvernement « *prenne toutes les mesures qui s'imposent pour le respect du jeu de la démocratie dans notre pays* ». De son côté, la Ligue communiste révolutionnaire (trotskystes) souhaite que « *la protection des militants, des locaux, soit effective et unitaire* ». Elle ne négligera « *aucune démarche pour promouvoir, dans les faits, les mesures d'autodéfense élémentaires qui s'imposent* ».

(Lire, page 15, le point de vue d'Albert Lévy : « Le racisme n'est plus ce qu'il était. »)

La T.V.A. et les importations d'acier aux États-Unis

LE TRIBUNAL FÉDÉRAL DES DOUANES REJETTE UNE REQUÊTE DE LA FIRME U.S. STEEL

Washington (*Agefi, A.F.P.*). — Le protectionnisme américain préoccupe les hommes d'affaires et les dirigeants politiques européens. Ainsi, lors de son séjour, à Washington, le chancelier d'Allemagne fédérale, Helmut Schmidt, a exprimé son inquiétude face aux procédures juridiques actuellement en cours aux Etats-Unis. Celles-ci visent à augmenter les droits de douane sur un certain nombre de produits étrangers, notamment le matériel électronique du Japon ou l'acier d'Europe occidentale.

Une nouvelle devrait, provisoirement du moins, rassurer les producteurs du vieux continent. La firme U.S. Steel vient d'essuyer un échec dans ses poursuites. Elle demandait l'extension pure et simple aux importations d'acier européen d'un jugement frappant de droits compensateurs les achats de matériel électronique japonais. Le Tribunal fédéral des douanes a refusé d'assimiler les deux affaires.

La société Radio Zénith Corporation a, on le sait, obtenu que le remboursement de taxes indirectes dont bénéficient les exportations japonaises de ce matériel, soit considéré comme une subvention et que les droits de douane soient majorés. Estimant que ce jugement — dont le gouvernement fédéral a fait appel — constituait un précédent, U.S. Steel demandait son extension automatique au remboursement de T.V.A. sur les ventes d'acier. Le Tribunal des douanes a fait savoir que les plaintes de la société sidérurgique seraient portées au rôle comme prévu pour la session judiciaire de fin d'année.

Le gouvernement américain s'est félicité de l'attitude du tribunal. Alors que le GATT stipule que le remboursement de taxes indirectes ne constitue pas une subvention, les autorités envisagent, si la justice leur donne tort en appel, de demander au Congrès une modification de la législation. En tout état de cause, les manœuvres juridiques sont loin d'être terminées.

● *Une jeune touriste anglaise assassinée.* — Une jeune touriste anglaise, Fiona Topham, âgée de dix-huit ans, a été découverte assassinée, dimanche après-midi 10 juillet, dans les bois de la Madeleine, à Chevreuse (Yvelines). La jeune fille, qui était arrivée à Paris, gare du Nord, le mardi 5 juillet, à 18 heures, aurait dû dans la soirée, à 23 heures, prendre un autre train, gare de Lyon, à destination de Montauban, où elle devait séjourner chez des amis de sa famille. Inquiets de ne pas la voir arriver, ceux-ci avaient alerté la police. Après la découverte du corps d'une jeune fille, violée et étranglée, dimanche dernier à Chevreuse, les policiers de Versailles avaient convoqué les parents de la jeune fille, qui ont identifié, mercredi 13 juillet, le cadavre de leur enfant.

● *Néogravure : pas d'accord syndicat-direction.* — Une réunion s'est tenue, le 13 juillet, entre les représentants de la direction générale de la Néogravure et une délégation de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., au sujet du « *plan de restructuration* » de l'entreprise (*le Monde* du 30 juin).

Selon la F.F.T.L., « *aucun accord n'a pu intervenir* », et « *la direction entend entamer rapidement les démarches administratives pour obtenir des licenciements dans les secteurs des laboratoires des entreprises du groupe. Face à cette situation, qui vise à poursuivre le démantèlement de la Néogravure, la F.F.T.L. C.G.T. appelle tous les travailleurs du groupe à rejeter les prétentions patronales* ».

● *Tour de France cycliste.* — La première partie de la treizième étape, disputée vendredi 15 juillet en circuit à Fribourg sur une distance de 48 kilomètres, a été remportée par le Belge Sercu devant son compatriote Van Linden et l'Allemand de l'Ouest Dietrich Thurau. Le classement général demeure inchangé. Thurau précède toujours Merckx de 51 secondes, Thévenet de 1 min. 22 sec., Kuiper de 1 min. 40 sec., Meslet de 2 min. 9 sec. et Van Impe de 2 min. 15 sec.

Le numéro du « Monde » daté du 15 juillet 1977 a été tiré 419 955 exemplaires.

A B C D E F G

